



HAL
open science

Les producteurs de céréales en France (essai de caractérisation à partir des données de l'enquête 1983 sur la structure des exploitations agricoles)

Roland Carles, Jean-Jacques Chitrit, Guy Millet

► To cite this version:

Roland Carles, Jean-Jacques Chitrit, Guy Millet. Les producteurs de céréales en France (essai de caractérisation à partir des données de l'enquête 1983 sur la structure des exploitations agricoles). [Rapport de recherche] INRA Station d'Economie et Sociologie rurales. 1986, 106 p. hal-02319370

HAL Id: hal-02319370

<https://hal.science/hal-02319370>

Submitted on 17 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Institut National de la Recherche Agronomique
Station d'Economie et de Sociologie Rurales de Grignon

LES PRODUCTEURS DE CEREALES
EN FRANCE

(ESSAI DE CARACTERISATION A PARTIR DES DONNEES DE L'ENQUETE
1983 SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES)

DOCUMENT DE TRAVAIL

Octobre 1986

Cette étude a été préparée par R. CARLES avec la collaboration de J.J. CHITRIT et G. MILLET

SOMMAIRE

Introduction : des producteurs de céréales spécialisés à l'ensemble des producteurs de céréales

- 1 - grande culture et catégories de producteurs.
 - 1.1 - céréales et grande culture
 - 1.2 - sources sur les producteurs de céréales
 - 1.3 - typologie des producteurs
 - 1.4 - non-producteurs et producteurs marginaux
 - 1.5 - le cas des producteurs à temps partiel

- 2 - importance des catégories de producteurs
 - 2.1 - effectif des exploitations ayant des céréales et superficies céréalières correspondantes
 - 2.2 - population agricole concernée
 - 2.3 - localisation des producteurs de céréales
 - 2.4 - importance des principales cultures par catégorie de producteurs
 - 2.5 - importance du cheptel animal par catégorie de producteurs
 - 2.6 - aperçu sur l'équipement des exploitations

- 3 - les petits producteurs de céréales
 - 3.1 - caractéristiques du petit producteur de céréales
 - 3.2 - effectif des petits producteurs selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes.
 - 3.3 - population agricole concernée
 - 3.4 - localisation des petits producteurs
 - 3.5 - structures d'exploitation

- 4 - les producteurs moyens de céréales
 - 4.1 - caractéristiques du producteur moyen de céréales
 - 4.2 - effectif des producteurs moyens selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes
 - 4.3 - population agricole concernée
 - 4.4 - localisation des producteurs moyens
 - 4.5 - structures d'exploitation

- 5 - les grands producteurs de céréales
 - 5.1 - caractéristiques du grand producteur de céréales
 - 5.2 - effectif des grands producteurs selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes
 - 5.3 - population agricole concernée
 - 5.4 - localisation des grands producteurs
 - 5.5 - structures d'exploitation

6 - les très grands producteurs de céréales

- 6.1 - caractéristiques du très grand producteur de céréales
- 6.2 - effectif des très grands producteurs selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes
- 6.3 - population agricole concernée
- 6.4 - localisation des très grands producteurs
- 6.5 - structures d'exploitation

Conclusion : quelques tendances et perspectives de l'ensemble des producteurs de céréales.

Annexe : résumé de quelques caractéristiques des producteurs de céréales selon l'orientation.

Bibliographie sommaire.

INTRODUCTION : des producteurs de céréales spécialisés à l'ensemble des producteurs de céréales.

L'étude proposée ici des producteurs de céréales en France s'inscrit dans un ensemble de travaux menés depuis longtemps sur les systèmes de grande culture à la Station d'Economie et de Sociologie Rurales de Grignon.

Parmi les plus importants citons :

- les oléoprotéagineux et leur introduction dans les systèmes de grande culture (1984).
- les revenus dans les entreprises céréalieres (1985)
- le secteur "grandes cultures" : spécificités et essai de prospective (1985),

ainsi que les compte-rendus d'analyse effectués depuis plusieurs années à partir des résultats des sondes technico-économiques mises en place en Beauce-Gâtinais et sur le Plateau picard.

L'essentiel de ces travaux concernait toutefois les producteurs spécialisés de céréales. Si le secteur céréalier français a la réputation d'être très concentré et formé surtout de grandes exploitations mécanisées du Bassin parisien, cette idée sommaire doit être revue : l'étude ci-dessous montre que **les producteurs de céréales sont très souvent des polyculteurs - éleveurs et aussi des éleveurs** et que **les petits producteurs de céréales ainsi que les producteurs moyens sont très nombreux**. Il importait donc d'apporter des précisions sur les différentes catégories de producteurs, d'en situer l'importance, d'en examiner différentes caractéristiques tant physiques qu'économiques.

La question des sources d'information est évidemment cruciale : nous y reviendrons plus loin, mais on peut d'ores et déjà signaler les difficultés nombreuses rencontrées pour utiliser certaines statistiques :

- **les données des recensements et enquêtes de structure** que l'on veut retraiter, c'est-à-dire trier selon certaines définitions de champ ou catégorielles doivent faire l'objet de dépouillements particuliers. Ceux-ci impliquent des délais et subissent les contraintes de moyens et de temps du personnel de la statistique agricole chargé de les opérer. En effet nous n'avons pu disposer d'une copie de bande, qui aurait permis d'effectuer nous-même les travaux correspondants. Les implications de cette dépendance ne sont pas négligeables puisque nous n'avons pas pu régionaliser les caractéristiques des catégories de producteurs. Ainsi nous serons tentés de considérer toujours les valeurs moyennes nationales comme significatives pour un éventail de situations et lorsque nous aborderons l'étape de construction de modèles de simulation, qui, elle, est nécessairement régionalisée, nous serons amenés à nous affranchir des résultats statistiques nationaux.

En outre certains aspects importants relatifs à la dynamique des catégories de producteurs de céréales n'ont pas encore été abordés. On espère cependant qu'ils pourront l'être prochainement, avec l'appui - comme d'ailleurs pour les travaux déjà accomplis -, de la Direction de la Production et des Echanges du Ministère de l'Agriculture.

- **les données économiques** posent un problème d'une autre nature. **Nous utilisons largement les résultats du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA).** Cet instrument d'observation des revenus agricoles repose sur un échantillon de plus de 5000 exploitations, qui font l'objet d'un suivi comptable. Des difficultés de fonctionnement se sont faites jour à différents niveaux : de base avec l'équilibrage de l'échantillon, informatique avec l'allongement des délais de disponibilité des résultats... Ces vicissitudes ont entraîné une réorganisation des services responsables. L'INRA est désormais un des partenaires avec le SCEES et l'INSEE qui sont en charge de cette opération statistique particulière. Du fait de la disponibilité tardive des résultats des années récentes, seuls quelques traitements ont pu être effectués à ce jour. D'autres suivront et permettront de compléter, autant que faire se peut, l'image économique des producteurs.

En définitive on trouvera ici **un premier essai de caractérisation des producteurs de céréales**, principalement sous l'angle physique à partir de l'enquête sur les structures d'exploitations agricoles de 1983.

On espère proposer par la suite une analyse des perspectives concernant chacune des catégories de producteurs en relation avec les systèmes de production pratiqués et leur localisation régionale.

Enfin l'économie des différentes catégories devrait également faire l'objet de travaux complémentaires avec notamment le résultat des interrogations de certaines modèles de simulation.

1 - grande culture et catégories de producteurs.

1.1 - céréales et grande culture.

L'étude entreprise ici concerne la production agricole de produits dits "de grande culture". Parmi ceux-ci figurent au premier chef les céréales et c'est sur les producteurs de céréales que les éléments d'une connaissance physique et économique seront apportés. Pourquoi lier céréales et produits de grande culture ? parce que si l'on considère la production agricole, celle-ci se fait à travers des assolements qui combinent des activités de grande culture où les céréales occupent une place souvent prépondérante. Le problème est cependant de **bien cerner ce qu'on entend par "grande culture"**.

On lira avec profit les développements de J.P. CHARVET (1985) dans son ouvrage intitulé "Les greniers du monde" sur le concept de grande culture. Cet auteur rappelle que la grande culture a d'abord été opposée à la culture familiale (ce qui ne saurait être le cas aujourd'hui) ou à la culture pratiquée sur des superficies réduites, ce qui reste toujours vrai. Elle a aussi été assimilée à la culture permettant de dégager des revenus élevés, ce qui peut être vérifié encore maintenant sur les courbes de revenus, par exemple des comptes par OTEX, tirés de la comptabilité nationale, mais n'est pas forcément acquis pour l'avenir et souffre d'ailleurs depuis longtemps de nombreuses exceptions, tant la dispersion des résultats demeure forte, même en grande culture.

Les assolements de grande culture correspondent aussi à **des successions culturales typiques faisant intervenir le blé ou d'autres céréales** ainsi que des "têtes d'assolement". Celles-ci peuvent être la betterave à sucre ou la pomme de terre, mais ce n'est pas une condition nécessaire. Des oléoprotéagineux peuvent être cultivés, voire des légumes de plein champ ou même des prairies artificielles. Il peut n'y avoir aucune autre culture en dehors des céréales. L'assolement, s'il était triennal pendant longtemps, ne l'est plus forcément aujourd'hui. Outre une série de cultures substituables entre elles, sur lesquelles nous reviendrons plus loin, la grande culture se caractérise plutôt au niveau des moyens mis en oeuvre :

- la **superficie consacrée à la grande culture est importante**, au sein par conséquent d'une structure d'exploitation elle-même importante. Mais il est bien difficile de fixer une borne inférieure : 40 ha ? 30 ha ? A la limite la grande culture peut être pratiquée sur une parcelle d'une certaine taille, par exemple 10 ha. Ce qui compte c'est que les machines puissent travailler dans de bonnes conditions, car le recours au machinisme est très caractéristique de la grande culture.

- les **matériels utilisés pour la grande culture sont spécialisés et performants**, qu'il s'agisse de tracteurs de forte puissance (80 à 100 ch) ou de moissonneuses batteuses. Si le cheptel mort représente une immobilisation financière élevée en grande culture, le fait de répartir les charges correspondantes sur un grand nombre d'hectares entraîne que ces charges pèsent souvent moins à l'hectare que dans d'autres systèmes.

- la **main d'oeuvre employée en grande culture est peu abondante et n'est plus aujourd'hui formée essentiellement de salariés agricoles**. Ceux-ci ont presque disparu et cette main d'oeuvre est désormais essentiellement familiale comme dans le reste de l'agriculture française.

Ce ne sont donc pas les critères simples précédents de superficie, machines ou main d'oeuvre qui permettent de définir la grande culture, mais plutôt des critères combinant ces éléments. Ainsi les rapports **superficie par travailleur et temps de travail des machines par hectare cultivé** sont, quant à eux, particulièrement caractéristiques. Une superficie par travailleur de l'ordre de 80 à 120 ha est aujourd'hui souvent observée dans le Bassin parisien. Des temps de travaux de l'ordre de 10 à 25 heures par hectare selon qu'il s'agit d'un blé ou d'une betterave sucrière sont également la règle générale...

On peut considérer que les exploitations de grande culture sont celles qui bénéficient le plus d'économies d'échelle comme cela a été montré dans plusieurs études (Carles 1976, 1985).

Quelles sont donc les cultures qui peuvent se combiner dans un assolement mis en oeuvre dans une exploitation répondant aux caractéristiques précédentes ?

- tout d'abord les **céréales**, qui définissent à elles seules l'assolement de grande culture, puisqu'il ne saurait y avoir grande culture sans céréales (en pratique, car en théorie cela est tout à fait possible..), tandis qu'il peut y avoir grande culture formée seulement de cultures céréalières, voire à la limite grande culture se réduisant à une monoculture de blé. Ces céréales sont le blé tendre, le blé dur, l'orge et escourgeon, l'avoine, le seigle, les mélanges de céréales précédentes, le maïs grain, le sorgho grain, le riz, auxquelles on peut ajouter d'autres céréales peu importantes comme le millet et le sarrazin.

- ensuite les **cultures industrielles** : ce sont les oléagineux tels que colza, tournesol, soja, lin oléagineux, d'autres oléagineux (navette, oeillette, ricin), les textiles tels que lin et chanvre. Mais on doit exclure le houblon et le tabac, dont les modes de culture sont trop particuliers.

- les **légumes secs** tels que haricot sec, fève et fèverole, d'autres encore (lentille, pois sec).

- les **plantes sarclées**, pommes de terre, betteraves industrielles, ainsi que la betterave fourragère et le chou fourrager ainsi que quelques autres plantes sarclées fourragères (rutabaga, topinambour..).

A dire vrai la notion de sarclage n'a plus guère de sens aujourd'hui et ces cultures ont un caractère tout aussi industriel que les oléagineux. Mais le qualificatif d'"industriel" est lui-même peu convaincant.

Une autre question est posée par la présence de cultures destinées à l'alimentation animale sur l'exploitation elle-même. On peut hésiter également sur le caractère de "grande culture" du chou fourrager ou d'autres cultures du même type lorsqu'elles sont pratiquées à une petite échelle. Les agronomes trancheront.. mais dans le cadre de cette étude et compte tenu des choix effectués pour la statistique agricole, elles demeurent dans la nomenclature.

- les **cultures fourragères**, il s'agit des fourrages annuels tels que maïsfourrage et les prairies artificielles luzerne, trèfle violet etc.. Par contre les prairies naturelles et les prairies temporaires sont exclues.

- les **légumes de plein champ**, haricots verts, carottes, épinards, etc..

La "grande culture" est donc le produit du croisement de deux critères essentiels : l'utilisation de certains moyens de production dans un rapport caractéristique, et en même temps la nature des cultures pratiquées.

Cela n'exclut pas comme on l'a déjà aperçu, certains problèmes de frontières par rapport aux catégories de cultures usuelles de la statistique agricole. Ainsi pour certaines cultures dites "industrielles" mais qui sont conduites selon des pratiques où les machines et la main d'oeuvre sont combinées différemment, ainsi pour les plantes sarclées fourragères et pour les cultures fourragères avec une frontière à fixer entre les fourrages annuels et les prairies temporaires, ainsi vraisemblablement à l'intérieur de la catégorie des légumes secs ou de plein champ, ainsi pour certaines semences et plants correspondant aux cultures précédentes.

1.2 - sources sur les producteurs de céréales.

Les sources d'information sur les producteurs et la production de céréales en France peuvent être examinées en distinguant celles qui portent pour l'essentiel sur les caractéristiques physiques des exploitations ou bien concernent au contraire plutôt leurs caractéristiques économiques.

a) sources sur les caractéristiques physiques des exploitations de grande culture :

Ce sont les enquêtes de la statistique agricole :

- le recensement général de l'agriculture décrit exhaustivement l'agriculture française. Mais le seul actuellement disponible porte sur 1979-1980 et fournit donc des données quelque peu anciennes. Le prochain est prévu pour 1988-1989.

Le recensement général est la seule enquête permettant d'obtenir certains résultats au niveau géographique fini, par exemple au niveau petite région agricole.

- l'enquête sur la structure des exploitations agricoles porte sur un échantillon au 1/24ème. La représentativité est donc moindre mais les résultats sont plus récents (1983). L'enquête suivante (non encore dépouillée) date de 1985.

Les principaux domaines enquêtés sont :

- les caractéristiques de l'exploitation,
- les cultures principales au cours de la campagne 1983 (superficies)
- le cheptel (effectifs présents au jour du passage de l'enquêteur)
- la population familiale
- les mouvements de population (par rapport à 1981)
- la main d'oeuvre
- le matériel (volet complémentaire sur le machinisme)

- l'enquête sur les terres labourables est un sondage réalisé auprès de 15000 exploitations agricoles à partir d'un échantillon de 25000 parcelles environ, réparties dans 52 départements. Cette enquête est réalisée tous

les 5 ans et dans l'intervalle entre deux enquêtes, c'est l'Office National Interprofessionnel des Céréales (ONIC) qui procède à une **enquête céréalière par sondage**. Le nombre de départements enquêtés varie : en 1984 il est par exemple de 45 pour le blé tendre, de 28 pour l'orge, etc..

Les données collectées sont les surfaces par culture, la répartition des variétés utilisées (1ère phase en mai). Dans une deuxième phase, (juillet-août pour le blé et orge, octobre-novembre pour le maïs), il s'agit des techniques culturales (semences, fumures minérales, traitements phytosanitaires) et des rendements.

b) sources sur les caractéristiques économiques des exploitations de grande culture

Elles sont assez nombreuses et ont chacune des caractéristiques bien particulières ainsi d'ailleurs que certaines imperfections ou insuffisances :

- la première source est constituée par le **Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA)**, qui concerne environ 40 000 exploitations agricoles de la CEE et environ 5000 pour la France. Les exploitations spécialisées dans la grande culture appartiennent aux orientations 11-céréales et 12-autre agriculture générale de la nomenclature générale des orientations. En France cela représente 300 exploitations céréalières et près de 700 exploitations d'autre agriculture générale contre 1650 exploitations céréalières et 4900 exploitations d'autre agriculture générale dans la CEE (pour 10 Etats-membres durant l'exercice 1981/82).

Les défauts de cette source sont pour la France une représentation insuffisante des petites et des très grandes exploitations, et une représentativité faible au niveau régional du fait du volume réduit de l'échantillon. En outre le champ d'observation est limité aux exploitations ayant plus de 4000 UCE, soit environ 10 ha (eb). Le réseau RICA est complété en France par un dispositif complémentaire dit "sondes technico-économiques", qui permet de relever des résultats plus analytiques (marges par activités et détail des fonctions de production) mais porte seulement sur quelques groupes d'exploitations.

L'avantage de cette source est d'offrir une vue complète des données physiques, économiques et financières des exploitations agricoles, en particulier leur appareil de production et l'endettement correspondant, le produit, les charges, l'affectation culturale des terres et les effectifs animaux, les rendements et bien entendu les revenus agricoles. Toutefois les revenus extérieurs perçus par le ménage agricole ne sont pas décrits.

- une autre source de la statistique agricole est constituée par l'enquête sur **les recettes et les dépenses des exploitations agricoles**. C'est aussi un sondage auprès de 8000 exploitations agricoles environ, venant en complément de la transcription des données des exploitations adhérentes au RICA pour former un échantillon représentatif d'environ 14.000 exploitations.

Les données collectées sont proches de celles du RICA mais moins complètes et moins fiables (pour la partie enquêtée directement). L'intérêt de cette enquête est de couvrir exhaustivement le secteur agricole et d'apporter une information sur l'ensemble des revenus agricoles ou non agricoles, perçus par les agriculteurs.

- à côté de ces sources d'observation directe, mises en place par le Ministère de l'Agriculture, il existe des opérations particulières dérivées

de la comptabilité nationale mais fournissant dans un délai plus rapide des éléments sur les revenus par orientation et notamment pour les orientations "céréales" et "autre agriculture générale".

Il s'agit des **comptes par catégorie d'exploitations** (ou "comptes par OTEX"), établis seulement au niveau national et résultant en particulier d'arbitrages d'experts à partir de données décontractées de comptabilité nationale.

On trouve également les **comptes départementaux**, dont la source est aussi la comptabilité nationale mais avec une décontraction par département en fonction de la production agricole finale (PAF). Les comptes départementaux font intervenir un classement entre départements à orientations animale, végétale ou mixte.

- enfin il faut aussi mentionner les résultats figurant dans la **banque de données de l'Institut de Gestion et d'Economie Rurale (IGER)**. Ces résultats sont ceux d'exploitations adhérentes des Centres de gestion en France. Au nombre de 20000 environ, ils concernent plus de 2000 exploitations céréalières (2146 pour la récolte 1982) au sens d'exploitations ayant plus de 5 ha de céréales pour la vente. Mais la couverture géographique de ce panel présente quelques lacunes et il ne s'agit pas d'un véritable échantillon. En outre l'harmonisation des données collectées dans des centres différents ne paraît pas toujours complètement réalisée.

1.3 - typologie des producteurs.

Le premier objectif de l'étude étant de décrire les producteurs de céréales, une question préliminaire mais essentielle concerne la définition des catégories de producteurs, c'est-à-dire le choix d'une typologie. Ce que l'on sait de la diversité des conditions de production implique une nécessaire différenciation à l'intérieur de l'ensemble des céréaliers.

De nombreux travaux par exemple Cordonnier 1976, Carles, Nanquette 1978, ont montré le rôle que jouent à la fois les critères de taille des entreprises et d'orientation du système de production, auxquels on peut ajouter aussi le critère de localisation géographique, pour expliquer la forte dispersion des revenus agricoles en grande culture. Que l'on ait procédé par découpage a priori ou que l'on ait examiné les résultats d'analyse statistiques variées (analyse factorielle etc..), les mêmes facteurs sont identifiés.

Le problème qui se pose est donc le suivant :

- 1) choisir les critères permettant d'apprécier la taille, le système de production et la localisation des entreprises.
- 2) fixer les coupures correspondantes.

Pour le choix du critère de dimension, plusieurs possibilités se présentent car de nombreux critères sont corrélés entre eux et participent de cette appréciation de la dimension. La préoccupation de mesure de l'offre de céréales nous a conduit à privilégier **la surface de céréales dans l'exploitation.**

A cela plusieurs raisons :

- ce critère existe dans les enquêtes de structure de la statistique agricole, ce qui permet de le mesurer sur l'ensemble de l'univers statistique. Au contraire la quantité récoltée, le volume des ventes.. ne sont

pas appréciables sur ce même matériau. Ce critère est préférable à celui de la surface agricole utilisée (SAU) ou à celui de la marge brute standard (MBS) qui ne caractérisent pas la production de céréales elle-même mais plutôt un potentiel général de l'exploitation.

La surface en céréales présente l'avantage d'une certaine stabilité dans le temps, par rapport à un volume de récolte qui peut varier d'une année à l'autre. Mais ce peut être aussi un inconvénient, sous l'angle d'une appréciation exacte de l'offre. S'agissant d'un critère de classement des producteurs cet inconvénient paraît moindre.

Pour ce qui est des coupures, elles sont évidemment arbitraires, car leur choix raisonné à un niveau géographique quelconque conduirait à retenir des frontières différentes, ce qui n'est guère acceptable dans une étude de caractère général. Les coupures sont donc prises à 0, 1, 5, 10, 20, 30, 50, 70, 100, 150, 200, 300 hectares. Mais des regroupements sont opérés de la façon suivante :

- en-dessous de 5 hectares de surface en céréales on considère qu'il s'agit là de producteurs marginaux, peu ou en tout cas faiblement concernés par les problèmes céréaliers. Ils seront étudiés à part en distinguant la catégorie des non-producteurs (zéro hectare de céréales) de celle des producteurs proprement dits.

- au-delà de 5 ha, on trouve en premier lieu des petits producteurs dont la superficie céréalière est comprise entre 5 et 20 ha, puis des producteurs moyens dont la superficie est comprise entre 20 et 50 ha, puis des grands producteurs, dont la superficie est comprise entre 50 et 100 ha, enfin des très grands producteurs dont la superficie est supérieure à 100 ha. Ces regroupements, comme les coupures précédentes, ont été grossièrement ajustés en fonction des distributions observées.

Pour le choix du critère d'orientation des systèmes de production, on aurait pu imaginer différentes combinaisons de critères physiques de répartition des cultures, mais ceci n'aurait réglé la question que pour les seules exploitations à orientation végétale stricte. Dans la majeure partie des cas, l'éventail des productions sur l'exploitation, tant animales que végétales oblige à une appréciation plus globale. C'est pourquoi nous sommes partis de **l'orientation technico-économique de l'exploitation (OTEX)**, telle qu'elle est définie dans la classification européenne des exploitations agricoles (tableau 100). Cependant cette classification à vocation générale n'était que partiellement adaptée à nos objectifs. Certains regroupements ont été opérés, en particulier au sein de la catégorie polyculture et/ou élevage, ensemble assez hétérogène, où la production céréalière est notable mais où un détail excessif aurait été peu opérationnel par rapport à nos objectifs de modélisation des comportements.

Les regroupements suivants ont été opérés, quelque peu arbitrairement il faut en convenir, sur la base de l'analyse de la composition de la marge brute standard dans les orientations technico-économiques (OTEX) de la classification communautaire (tableau 101).

1. producteurs spécialisés :
 - spécialisés céréaliers : OTEX 11
 - spécialisés polyculteurs : OTEX 12

2. producteurs non spécialisés :

polyculteurs-éleveurs : OTEX 810, 819, 82,71, 72, 62

éleveurs : OTEX 411, 412, 42, 43, 44, 51, 52

cultures spéciales : OTEX 210, 219, 311, 319, 32, 61.

Comme on le vérifie sur le tableau 102, la part des céréales dans la marge brute standard est importante (supérieure à 20 %), dans six orientations : céréales, autre agriculture générale, agriculture générale et herbivores, herbivores et agriculture générale, autre polyculture et autre culture élevage. Mais elle n'est pas négligeable dans une dizaine d'autres orientations.

Si l'on s'intéresse à la contribution de chaque orientation (OTEX), à la marge brute standard céréalière française, on obtient les éléments rassemblés au tableau 103, qui mette bien en évidence le poids des spécialisés (60,4 %) puis celui du groupe des polyculteurs-éleveurs (24,6 %), enfin celui des éleveurs (13,2 %), tandis que les cultivateurs de cultures spéciales ont un poids négligeable.

1.4 - producteurs de céréales de plus ou de moins de 5 hectares de céréales.

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles dénombre 1.129.522 exploitations en 1983. Si l'on retient le seuil de 5 ha pour faire une partition dans cet ensemble, on obtient 763 588 exploitations qui cultivent moins de 5 ha de céréales (67,6 %) et **365 934 exploitations qui en cultivent plus de 5 ha (32,4 %)**.

Ce dernier groupe est évidemment celui qui va nous retenir tout particulièrement. Cependant le tableau 104 fournit aussi d'autres indications :

- les producteurs cultivant moins de 5 ha de céréales sont bien souvent des éleveurs (35,6 % de l'ensemble du secteur agricole), mais aussi des cultivateurs de cultures spéciales (17,9 %) et ensuite des polyculteurs-éleveurs (9,4 %).

- les producteurs cultivant plus de 5 ha de céréales seront étudiés de manière détaillée mais on remarque déjà **l'importance dans ce groupe des polyculteurs - éleveurs (11,1 %) et des éleveurs (9,4 %)**. Les producteurs spécialisés représentent seulement 11,1 % des effectifs du secteur agricole, dont 5,9 % de polyculteurs et 5,2 % de céréaliers "purs".

Par contre si on examine les superficies cérésières correspondantes le poids des catégories de producteurs est évidemment très différent :

- avec 8,36 millions d'ha de céréales **les producteurs cultivant plus de 5 % détiennent 93,9 % de toutes les superficies cérésières**. Les producteurs spécialisés en cultivent à eux seuls 4,95 millions soit 59,3 % du total. Les céréaliers "purs" détiennent 28,6 % des surfaces cérésières, suivis d'assez près par les polyculteurs (24,9 %).

Viennent ensuite un fort groupe de producteurs non spécialisés avec 24,8 % des superficies appartenant à des polyculteurs - éleveurs qui constituent d'ailleurs la catégorie la plus nombreuse de producteurs de céréales. Les éleveurs, catégorie également très nombreuse, n'accaparent - si l'on peut dire - que 12,1 % des superficies cérésières, ce qui représente tout de même plus d'1 million d'hectares.

1.5 - le cas des non-producteurs et des producteurs marginaux.

Le tableau 105 détaille les effectifs et les superficies céréalieres des producteurs de moins de 5 ha de céréales :

- les non-producteurs de céréales (0 ha de céréales) sont au nombre de 433 milliers environ, soit 38,3 % du total du secteur agricole (champ total).
- les producteurs marginaux de céréales, que nous avons assimilés à ceux cultivant de 0,1 à moins de 5 ha de céréales ont un effectif de 71,30 milliers pour la classe 0,1 à 1 ha et 259 milliers pour la classe 1 à 5 ha. Au total ces producteurs marginaux sont au nombre de 330 milliers environ, soit 29,3 % du secteur.

Revenons sur ces chiffres :

- **les non-producteurs** : ce sont surtout des éleveurs (50 %). Les exploitations correspondantes ont une superficie moyenne de 25 ha pour les éleveurs à temps complet et de 6 ha seulement pour ceux à temps partiel. On trouve aussi dans cette catégorie beaucoup de cultivateurs de cultures spéciales (40 %) avec une superficie moyenne de 9 ha (temps complet) ou de 1 ha (temps partiel).

Le restant correspond à quelques polyculteurs-éleveurs (7 %) et quelques spécialisés polyculteurs (3 %).

- **les producteurs de céréales cultivant de 0,1 à 1 hectare de céréales** sont également le plus souvent des éleveurs (49 %) installés sur de petites superficies, 15 ha pour le temps complet et 6 ha pour le temps partiel. Ce sont aussi des cultivateurs de cultures spéciales (17 %). Mais le groupe des polyculteurs - éleveurs est ici plus important (24 %), toujours cependant sur de très faibles superficies (respectivement 8 ha ou 2 ha selon qu'il s'agit d'exploitations à temps complet ou à temps partiel).

Les producteurs spécialisés apparaissent aussi dans cette catégorie avec 8 % de spécialisés polyculteurs et 2 % de spécialisés céréaliers.

- **les producteurs de céréales cultivant de 1 à 5 ha de céréales** : ils représentent une population assez importante avec 259 milliers d'unités. La majeure partie est toujours formée par les petits éleveurs (58 %). Ceux-ci sont le plus souvent déjà des éleveurs à temps plein (91 %) dont l'exploitation a une superficie moyenne de 26 ha. Ce groupe cultive une superficie de 351.000 ha de céréales soit 67 % du total des surfaces considérées ici.

Ensuite ce sont des polyculteurs-éleveurs (23 %). Beaucoup sont à temps plein (66 %) et installés sur des superficies modestes de 15 ha en moyenne. Les autres, à temps partiel, cultivent seulement 7 ha. La surface céréalière correspondante est de 94.000 ha.

Enfin on trouve presque à égalité trois groupes : des cultivateurs de cultures spéciales (6,4 %) des spécialisés polyculteurs (6,0 %) ou céréaliers (6,0 %). Le premier de ces groupes est à dominante d'exploitations à temps complet, le second contient une moitié de chaque catégorie, tandis que les céréaliers sont majoritairement à temps partiel.

Au total avec 540000 ha environ de céréales cultivées, ce groupe de producteurs a un rôle non négligeable. Mais, compte tenu de sa constitution, on peut penser qu'il ne pèse guère sur le marché car les céréales produites sont souvent destinées à l'alimentation animale.

1.6 - le cas des producteurs à temps partiel.

L'option consistant à opérer une distinction entre producteurs à temps complet et producteurs à temps partiel, puis à ne s'intéresser qu'à la seule catégorie des producteurs à temps complet n'est pas sans conséquences possibles. Or cette distinction est celle effectuée couramment dans le cadre de la statistique agricole. En outre on sait que le RICA ne concerne que la seule agriculture dite "professionnelle", c'est-à-dire précisément celle des producteurs à temps complet.

Cependant il peut y avoir un inconvénient non négligeable à procéder ainsi : en effet la préoccupation de saisir exhaustivement l'offre de céréales, préoccupation qui est explicite dans l'analyse que nous développons, ne serait pas satisfaite. Une partie, peut-être pas négligeable, de l'offre de céréales, peut provenir des producteurs dits à "temps partiel". Il faut donc estimer cette offre.

Par ailleurs la question même de la coupure entre temps complet et temps partiel est-elle aussi à examiner : cette coupure est-elle opportune ? sépare-t-elle d'une manière acceptable les deux grandes catégories de producteurs, c'est-à-dire d'une manière pertinente par rapport à l'objet de l'analyse ?

Les éléments rassemblés au tableau 106 permettent d'apporter une réponse sur la **contribution de l'agriculture à temps partiel à l'offre de céréales**. Il apparaît que celle-ci est loin d'être négligeable puisqu'elle provient de **489,6 milliers d'hectares**, ce qui représente **6 % du total des superficies céréalières en 1983**. En outre cette offre est issue d'un grand nombre de producteurs, puisque celui-ci correspond à **119,8 milliers d'exploitations**.

Cependant ces producteurs sont surtout des producteurs "marginiaux", en ce sens qu'ils cultivent chacun une très petite surface de céréales, inférieure à 5 ha (pour 78 % d'entre eux). On trouve aussi quelques petits producteurs (18 %), tandis que les producteurs moyens, grands et très grands sont très peu nombreux, voire quasiment absents (les producteurs grands et très grands). En superficie céréalière toutefois, on constate que les petits producteurs, les producteurs marginaux, mais aussi les producteurs moyens cultivent, pour chacun de ces ensembles, entre 100000 et 200000 ha de céréales.

La place de l'agriculture céréalière à temps partiel est malgré tout moindre qu'il n'y paraît au premier abord. Il est vraisemblable en effet que les céréales produites sont souvent intraconsommées par les animaux. C'est certainement le cas pour les céréales provenant des catégories formées par les exploitations de polyculture - élevage et d'élevage, et sans doute aussi dans une mesure moindre pour les autres catégories. Il reste néanmoins que les 3/4 des surfaces considérées soit environ 366.000 ha, peuvent aboutir à une offre pesant sur le marché céréalier.

En ce qui concerne maintenant la coupure temps complet-temps partiel, on peut s'interroger sur l'opportunité de la définir par la présence ou non d'une unité de travail (c'est-à-dire l'agriculteur d'un travailleur à temps plein) sur l'exploitation, notamment l'exploitation spécialisée céréalière. Dans celle-ci on sait que la durée du travail est particulièrement faible, car les temps de travail direct sont réduits, entre 10 et 20 heures à l'hectare

Pour tenter de répondre à cette question, on a rassemblé au tableau 105, plusieurs séries relatives à la période 1968 - 1981 : il s'agit de la **durée du travail dans quelques catégories d'exploitations agricoles** particulièrement significatives. Cette durée est exprimée soit par exploitation, soit par hectare. Dans toutes les catégories d'exploitation, il apparaît que le temps de travail annuel a sensiblement diminué au cours des années observées. Mais même dans celles qui ont la plus faible dimension économique, comme "céréales 20 à 40 ha [ehb]", cette durée reste supérieure au seuil retenu pour définir l'unité - travailleur, soit 2200 heures. Elle s'en est cependant sensiblement rapprochée avec un total de 2975 heures en 1981.

On pourra ainsi examiner l'étude de Jean-Louis BRANGEON et Guenhaël JEGOUZO "La mesure du travail dans le RICA" (INRA, ESR Rennes 1986) où ces auteurs mettent en évidence un pourcentage notable d'exploitants dont la durée annuelle de travail agricole en 1980 est inférieure (8,7 %), voire égale à 2200 heures (14,7 %). Par ailleurs, ils observent que cette mesure du travail est particulièrement imprécise, voire tout simplement arbitraire. Nos propres relevés sur les exploitations de grande culture de Beauce - Gâtinais confirment l'existence d'un certain nombre de cas où la durée annuelle **totale** du travail fourni sur l'exploitation est inférieure au seuil de 2200 heures.

Il est donc très vraisemblable que **certains travailleurs n'aient pas d'activité extérieure à l'exploitation tout en fournissant sur l'exploitation une prestation de travail inférieure à 2200 heures par an**. Il y a donc une certaine marge d'incertitude quant au souci de bien saisir l'agriculture "professionnelle" à travers l'agriculture dite à temps complet. Celle - ci est sans doute un peu plus large, compte tenu du fait que c'est surtout l'absence d'activités extérieures qui devrait être prise en considération, et non pas la durée du travail supérieure à 2200 heures. C'est à cette agriculture à temps complet que l'on va cependant surtout se référer désormais pour des raisons de commodité, essentiellement parce que le RICA permet d'obtenir une image économique de la situation des producteurs correspondants.

TABEEAU 100 .. DÉFINITION DES OTEX «niveau 21»

CODE	LIBELLÉ DE L'ORIENTATION	TYPE (1)	CONDITIONS D'APPARTENANCE
TYPES PURS			
11.	CÉRÉALES		Céréales > 2/3
12.	AUTRE AGRICULTURE GÉNÉRALE		Agriculture Générale < 2/3 avec céréales ≤ 2/3
210	HORTICULTURE		Légumes sous verre > 2/3 ou Fleurs sous verre < 2/3 ou (Horticultures sous verre < 2/3 avec légumes en maraîchage ≤ 2/3 et Fleurs ≤ 2/3
219	AUTRE HORTICULTURE		Horticulture > 2/3 sauf horticulture sous verre c.a.d. avec : Légumes sous verre ≤ 2/3 Fleurs sous verre ≤ 2/3 et (Horticulture sous verre ≤ 2/3, ou Légumes en maraîchage > 2/3 ou Fleurs < 2/3
311	VIN DE QUALITÉ		Vins de qualités > 2/3
319	AUTRE VITICULTURE		Vignes > 2/3 avec Vins de qualité ≤ 2/3
32.	FRUITS/AUTRES CUL.PERM.		Cultures permanentes > 2/3 avec Vignes ≤ 2/3
411	BOVINS SPÉCIALISATION LAIT		Vaches laitières > 2/3
412	AUTRE ÉLEVAGE BOVIN LAITIER		Bovins lait > 2/3 de bovins lait < Vaches laitières ≤ 2/3
42.	BOVINS VIANDE		Bovins > 2/3 avec (Bovins lait ≤ 2/3 ou vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait) et vaches laitières ≤ 0,1
43.	BOVINS LAIT ET VIANDE		Bovins > 2/3 avec (Bovins lait ≤ 2/3 ou vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait) et vaches laitières ≥ 0,1
44.	AUTRES HERBIVORES		Herbivores > 2/3 avec Bovins ≤ 2/3
51.	PORCS		Porcs > 2/3
52.	AUTRES GRANIVORES		Granivores > 2/3 avec Porcs ≤ 2/3
TYPES MIXTES			
61.	HORTICULT. ET CULT.PERMANENT.	Bipolaire	Horticulture > 1/3 et Cultures permanentes > 1/3
62.	AUTRES «POLY-CULTURE»	Bipolaire	Agriculture générale > 1/3 et Horticulture > 1/3
		Bipolaire	Agriculture générale > 1/3 et Cultures permanentes > 1/3
		Part. dominant	Agriculture générale > 1/3
		Part. dominant	Horticulture > 1/3
		Part. dominant	Cultures permanentes > 1/3
71.	HERBIVORES PARTIELLEM.DOMIN.	Part. dominant	Herbivores > 1/3
72.	AUTRES «POLYÉLEVAGE»	Bipolaire	Herbivores > 1/3 et Granivores > 1/3
		Part. dominant	Granivores > 1/3
810	AGRICULTURE GÉNÉRALE AVEC HERBIVORES	Bipolaire	1.Agriculture générale > 1/3 et vaches laitières > 2/3 de bovins lait
		Bipolaire	2.Agriculture générale > herbivores > 1/3 à l'exclusion des exploitations de 810 - 1 c'est-à-dire telle que : - soit bovins lait ≤ 1/3 - soit vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait
819	HERBIVORES AVEC AGRICULTURE GÉNÉRALE	Bipolaire	Herbivores ≤ Agriculture générale > 1/3, à l'exclusion des exploitations de 810 - 1 c'est-à-dire telle que : - soit : agriculture générale ≤ bovins lait - soit : bovins lait ≤ 1/3 - soit : vaches laitières ≤ 2/3 de bovins lait
82.	AUTRES «CULTURE-ÉLEVAGE»	Bipolaire	Agriculture générale > 1/3 et Granivores > 1/3
		Bipolaire	Horticulture > 1/3 et Herbivores > 1/3
		Bipolaire	Horticulture > 1/3 et Granivores > 1/3
		Bipolaire	Cultures permanentes > 1/3 et Herbivores > 1/3
		Bipolaire	Cultures permanentes > 1/3 et Granivores > 1/3
		Bipolaire	Aucun pôle n'est supérieur à 1/3
		Bipolaire	MBS totale nulle

(1) Type «bipolaires» : 2 pôles supérieurs à 1/3, tous les autres restant inférieurs ou égaux à 1/3.

Type «partiellement dominant» : 1 pôle supérieur à 1/3, tous les autres pôles restant inférieurs ou égaux à 1/3.

**TABLEAU 101 - DEFINITION DES CATEGORIES DE PRODUCTEURS
DE CEREALES.**

* La catégorie de producteurs de céréales est définie par le croisement des 2 critères :

- **Surface en céréales** (blé tendre, blé dur, orge et escourgeon, avoine, seigle, mélanges, maïs-grain, sorgho-grain, riz, autres tels millet et sarrazin).
- **Orientation technico-économique (OTEX) ou groupe d'OTEX**
(voir la définition des orientations au tableau 100]

* La surface en céréales permet de définir :

5 à 20 ha	petits producteurs
20 à 50 ha	producteurs moyens
50 à 100 ha	grands producteurs
Plus de 100 ha	très grands producteurs

* L'orientation technico-économique (OTEX) (ou le groupe d'OTEX) permet de définir :

des producteurs spécialisés

- 11 - **céréaliers**
- 12 - **polyculteurs**

des producteurs non spécialisés

62 + 71 + 72 + 810 + 819 + 82	- polyculteurs-éleveurs
411 + 412 + 42 + 43 + 44 + 51 + 52	- éleveurs
210 + 219 + 311 + 319 + 32 + 61	- cultivateurs de cultures spéciales

TABLEAU 102 - STRUCTURE DE LA MARGE BRUTE STANDARD (MBS) DANS LES ORIENTATIONS
TECHNICO-ECONOMIQUES D'EXPLOITATION (OTEX) SELON QUATRE POLES PRINCIPAUX

Orientations technico-économiques (OTEX)	1		2	3	4	TOTAL
	Céréales et autre agri- culture générale :dont Céréales		Horticulture Fruits,vignes Autre cult. perm.	Elevage bovin	Autres élevages	
11 - Céréales	93	83	1	5	1	100
12 - Autre agriculture générale	89	42	1	8	2	100
210 - Horticulture sous verre	2	1	98	-	-	100
219 - Autre horticulture	2	1	98	-	-	100
311 - Vins de qualité	3	2	96	1	-	100
319 - Autre viticulture	7	5	92	1	-	100
32 - Fruits, autres permanentes	6	3	94	-	-	100
411 - Bovins spec. lait	7	6	-	92	1	100
412 - Autres bovins lait	16	14	1	80	3	100
42 - Bovins viande	12	11	1	83	4	100
43 - Bovins Lait Viande	16	15	1	80	3	100
44 - Autres herbivores	13	11	1	43	43	100
51 - Porcs	10	8	-	7	83	100
52 - Autres granivores	6	4	-	4	90	100
61 - Horticulture, cult. permanentes	3	1	97	-	-	100
62 - Autre polyculture	45	28	37	13	5	100
71 - Herbivores	23	19	7	55	15	100
72 - Autres polyculture-élevage	10	8	1	39	50	100
810 - Agriculture génér. herbivores	55	42	1	40	4	100
819 - Herbivores agri. générale	40	33	1	54	5	100
82 - Autres cultures-élevage	30	20	22	20	28	100

Source : d'après INSEE 1980.

TABEAU 103 - PART DES CEREALES (EN % DE LA MBS TOTALE CEREALE) POUR CHAQUE ORIENTATION TECHNICO-ECONOMIQUE

Désignation	OTEX ou groupe d'OTEX		Part des céréales (%) dans la MBS	
Céréaliers	11	Céréales	31,2	} 60,4
Polyculteurs	12	Autre agriculture générale	29,2	
Polyculteurs Eleveurs	810	Agriculture générale avec herbivores	8,5	} 24,6
	819	Herbivores avec agriculture générale	7,5	
	82	Autre culture-élevage	1,5	
	71	Herbivores	1,9	
	72	Autre polyculture-élevage	0,8	
	62	Autre polyculture	4,4	
ELEVEURS	411	Bovins spécialisation lait	3,3	} 13,4
	412	Autres bovins lait	3,6	
	42	Bovins viande	2,1	
	43	Bovins lait-viande	2,0	
	44	Autres herbivores	1,6	
	51	Porcs	0,6	
	52	Autres granivores	0,2	
CULTURES SPECIALES	210	Horticulture sous verre	0,2	} 1,6
	219	Autre horticulture	0,2	
	311	Vins de qualité	0,4	
	319	Autre viticulture	0,5	
	32	Fruits, autres cultures permanentes	0,3	
	61	Horticulture et cultures permanentes	-	

Source : enquête structure 1983

**TABLEAU 104 - PRODUCTEURS DE CEREALES DE PLUS OU DE MOINS DE
5 HA DE CEREALES.**

CATEGORIE DE PRODUCTEURS	E F F E C T I F S (Nombre)				SUPERFICIES CEREALIERES	
	Temps complet	Temps partiel	Total	%	ha	%
Céréaliers						
Moins de 5 ha de céréales	1 586	15 927	17 513	1,5	3 991	-
Plus de 5 ha de céréales	44 121	14 213	58 334	5,2	2 545 709	28,6
Total	45 707	30 140	75 847	6,7	2 549 700	28,6
Polyculteurs						
Moins de 5 ha de céréales	14 416	20 853	35 269	3,1	21 907	2,4
Plus de 5 ha de céréales	59 600	6 332	65 932	5,9	2 408 963	24,9
Total	74 016	27 185	101 201	9,0	2 430 870	27,3
Polyculteurs-éleveurs						
Moins de 5 ha de céréales	56 465	49 715	106 180	9,4	96 428	1,1
Plus de 5 ha de céréales	120 912	4 813	125 725	11,1	2 212 385	24,8
Total	177 377	54 498	231 875	20,5	2 308 813	25,9
Éleveurs						
Moins de 5 ha de céréales	269 507	133 077	402 584	35,6	363 205	4,1
Plus de 5 ha de céréales	105 547	601	106 148	9,4	1 074 381	12,1
Total	375 054	133 678	508 732	45,0	1 437 586	16,2
Cultures spéciales						
Moins de 5 ha de céréales	99 390	102 682	202 072	17,9	36 756	0,7
Plus de 5 ha de céréales	9 499	296	9 795	0,9	119 165	1,3
Total	108 889	102 978	211 867	18,8	155 921	2,0
TOTAL GENERAL						
Moins de 5 ha de céréales	441 364	322 254	763 618	67,6	539 894	6,1
Plus de 5 ha de céréales	339 679	26 255	365 934	32,4	8 360 603	93,9
Total	781 043	348 479	1 129 552	100	8 900 497	100

TABLEAU 105 - DUREE DU TRAVAIL DANS DIFFERENTES CATEGORIES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES
DU RICA ET EVOLUTION DE 1968 à 1981

Catégories d'ex- ploitations	Nature du critère	Années	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Céréales																
- 20 à 40 (ehb)*	- SAU (ha)		40,1	37,2	38,6	39,1	37,5	38,8	37,8	39,0	41,4	39,3	40,9	41,8	40,3	40,2
	- Heures/ha		102	99	95	93	100	97	86	90	83	86	73	78	74	74
	- Heures/exploit.		4097	3687	3664	3653	3732	3744	3263	3514	3456	3373	2998	3248	2983	2990
- 40 à 100	- SAU		73,6	73,8	73,1	69,4	70,1	68,3	67,3	68,9	72,0	72,2	75,0	74,7	74,2	72,0
	- Heures/ha		74	68	63	61	61	59	56	54	51	52	50	48	47	47
	- Heures/exploit.		5447	5044	4627	4248	4293	4014	3765	3694	3646	3737	3754	3616	3498	3383
- 100 et +	- SAU		151,5	174,0	155,8	160,9	150,6	148,0	132,1	128,7	139,2	130,3	126,2	120,9	113,6	131,6
	- Heures/ha		54	49	50	51	46	45	45	45	51	46	42	43	38	33
	- Heures/exploit.		8230	8512	7817	8247	6994	6689	5911	6577	6349	5957	5313	5224	4324	4296
Autre Agriculture Générale																
- 20 à 40	- SAU		25,1	29,1	32,0	33,5	25,6	24,0	26,3	27,2	25,3	26,7	27,4	27,4	28,4	27,9
	- Heures/ha		195	160	144	127	165	178	156	157	168	146	146	143	143	138
	- Heures/exploit.		4898	4647	4598	4248	4235	4287	4103	4276	4261	3907	3989	3917	4070	3841
- 40 à 100	- SAU		57,3	55,7	57,8	56,8	53,2	53,7	53,2	53,6	55,7	55,9	55,2	57,9	52,1	53,5
	- Heures/ha		118	116	106	105	107	96	98	87	84	81	78	70	80	74,7
	- Heures/exploit.		6770	6443	6129	5943	5709	5178	5233	4651	4650	4500	4291	4025	4140	3997
- 100 et +	- SAU		137,1	141,2	105,5	125,6	129,7	125,1	120,3	104,5	98,4	95,2	96,7	93,7	102,1	114,2
	- Heures/ha		90	78	74	69	63	59	60	71	71	62	55	55	43	43
	- Heures/exploit.		12275	10985	11179	8639	8230	7354	7241	7372	6965	5927	5289	5160	4388	4916
Agriculture générale et herbivores																
- 20 à 40	- SAU		32,1	32,6	33,2	32,3	34,5	33,4	31,9	34,0	33,9	35,5	34,6	34,5	34,2	35,9
	- Heures/ha		182	175	170	169	152	152	160	145	144	129	129	126	106	104
	- Heures/exploit.		5843	5700	5638	5474	5259	5064	5109	4916	4870	4576	4446	4337	3613	3728
Bovins spécialisés lait																
- 20 à 40	- SAU		27,5	28,4	28,5	29,3	30,6	28,4	28,3	28,5	27,8	29,6	29,7	29,8	28,8	28,6
	- Heures/ha		205	192	190	179	160	169	168	169	164	154	148	142	145	142
	- Heures/exploit.		5629	5467	5432	5234	4893	4794	4764	4803	4574	4550	4391	4232	4175	4063
Fruits et autres cul- tures permanentes																
- 20 à 40	- SAU		10,2	9,4	9,4	9,5	11,0	11,4	10,9	10,8	11,4	10,6	11,6	11,0	11,7	13,0
	- Heures/ha		662	655	639	657	567	557	588	517	549	542	495	488	473	432
	- Heures/exploit.		6752	6160	6011	6245	6241	6351	6411	5582	6258	5748	5737	5369	5531	5620

**TABLEAU 106 - DENOMBREMENT DES PRODUCTEURS DE CEREALES A TEMPS
PARTIEL ET SURFACES CEREALIERES CORRESPONDANTES**

CATEGORIE DE PRODUCTEURS	EFFECTIF		SURFACE CEREALIERE	
	total	%	total (ha)	%
Producteurs marginaux	93 574	78,1	141 324	28,9
Céréaliers	15 927		38 649	7,7
Polyculteurs	11 986		20 793	4,1
Polyculteurs-éleveurs	32 563		47 836	9,6
Eleveurs	25 529		28 161	5,6
Cultures spéciales	7 569		5 885	1,2
Petits producteurs	21 366	17,8	200 534	40,1
Céréaliers	10 444		104 181	20,8
Polyculteurs	5 372		52 830	10,6
Polyculteurs-éleveurs	4 653		37 484	7,5
Eleveurs	601		3 999	0,8
Cultures spéciales	296		2 070	0,4
Producteurs moyens	4 299	3,6	119 069	24,0
Céréaliers	3 244		92 009	18,4
Polyculteurs	895		23 143	4,6
Polyculteurs-éleveurs	160		3 917	0,8
Eleveurs	-		-	-
Cultures spéciales	-		-	-
Grands producteurs	566	0,5	36 920	7,4
Céréaliers	507		33 196	6,6
Polyculteurs	59		3 724	0,8
Polyculteurs-éleveurs	-		-	-
Eleveurs	-		-	-
Cultures spéciales	-		-	-
Très grands producteurs	24	-	2 587	0,5
Céréaliers	18		1 814	0,4
Polyculteurs	6		773	0,1
Polyculteurs-éleveurs	-		-	-
Eleveurs	-		-	-
Cultures spéciales	-		-	-
TOTAUX	119 829	100	500 434	100
Céréaliers	30 140	25,2	269 849	53,9
Polyculteurs	18 318	15,3	101 283	20,3
Polyculteurs-éleveurs	37 376	31,2	89 207	17,8
Eleveurs	26 130	21,8	32 160	6,4
Cultures spéciales	7 865	6,5	7 955	1,6

2 - Importance des différentes catégories de producteurs.

La description du secteur céréalier que l'on entreprend maintenant, utilise comme outil principal la typologie des producteurs définie précédemment et à travers laquelle sont examinées des données tirées des enquêtes statistiques sur la structure des exploitations agricoles, en particulier, l'enquête 1983, ainsi que les résultats économiques les plus récents disponibles à partir du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA).

Cette typologie des producteurs fait intervenir la taille des surfaces consacrées aux céréales dans l'exploitation agricole. Nous avons considéré qu'un producteur de céréales devait cultiver au minimum 5 hectares de céréales. Ce choix, quelque peu arbitraire, mais cependant nécessaire car il faut bien fixer un seuil, vaut pour toute la suite de l'étude : ainsi figurent dans les tableaux suivants les résultats relatifs à **la population des entreprises agricoles cultivant au minimum 5 hectares de céréales.**

Cette population est particulièrement nombreuse puisqu'elle compte 365.934 exploitations en 1983, ce qui représente 32,4 % de l'ensemble des exploitations agricoles du secteur (champ total).

Cela étant on va s'intéresser en premier lieu à quelques caractéristiques de base de cet ensemble de producteurs en examinant :

- le nombre d'exploitations ayant des céréales et les superficies céréalières correspondantes.
- la population concernée.
- la localisation des producteurs de céréales.
- l'importance des principales cultures et du cheptel animal par catégorie de producteurs.
- un aperçu sur l'équipement des exploitations.

Seules les valeurs globales seront examinées ici, tandis que les valeurs moyennes par exploitation seront vues dans les paragraphes particuliers consacrés à chaque catégorie de producteurs.

2.1 - effectif des exploitations ayant des céréales et surfaces céréalières correspondantes.

Ce sont **les petits producteurs qui dominent le groupe des producteurs de céréales** par l'importance de leurs effectifs : 66 % des producteurs cultivent en effet entre 5 et 20 ha de céréale (tableau 200). A l'autre extrême **les très grands producteurs** (plus de 100 ha de céréales) **ne représentent que 2,5 % du total.** **Les producteurs moyens** (20 à 50 ha de céréales) **et les grands producteurs** (50 à 100 ha de céréales) **représentent cependant des forts contingents** (23,4 % et 8,0 %).

Est-ce à dire que la production céréalière n'est que faiblement concentrée ? Si l'on examine les superficies cultivées par chacun des groupes précédents, il apparaît que le secteur céréalier, en considérant les producteurs spécialisés mais aussi les non-spécialisés, n'est que moyennement concentré. Il semble l'être davantage cependant que d'autres secteurs de base de l'agriculture, comme le secteur laitier par exemple (1).

(1) bien que les données ne soient pas tout à fait comparables, on pourra néanmoins lire sur ce point du degré de concentration du secteur laitier, l'article de J.P. Butault, I. Foulhouze, D. Hairy, D. Perraud, intitulé "Intensification et systèmes de production du lait" dans la collection RICA de juin 1985, notamment les p. 192 et suivantes.

En effet les petits producteurs (66,1 % des effectifs) ne cultivent que 28,3 % des superficies, tandis qu'à l'autre extrême les très grands producteurs (2,5 % des effectifs) s'octroient 16,1 % de ces mêmes superficies. On remarque aussi l'importance des groupes intermédiaires, producteurs moyens et grands producteurs : les producteurs de ces deux catégories (31,4 % des effectifs) cultivent 55,6 % des surfaces.

Si l'on examine une statistique fournie par l'ONIC sur les livraisons de céréales (toutes céréales, sauf riz, récoltées en 1983)(tableau 201), on remarque que **les livraisons moyennes, entre 100 et 500 tonnes de céréales représentent la moitié des livraisons pour seulement 18,4 % des livreurs, soit 87.284 livreurs.**

Les gros livreurs (plus de 500 tonnes) sont encore relativement peu nombreux (11.122) puisque leur effectif n'est que 2,4 % du total des livreurs. Mais ils assurent près du quart des livraisons (24,2 %). Cependant, il existe toujours une grande proportion de petits livreurs (79,2 % du total) qui fournissent moins de 100 tonnes de céréales.

Les producteurs de céréales se répartissent en gros sur trois types de systèmes de production : 34 % sont spécialisés, soit ce sont des céréaliers purs, soit ce sont des polyculteurs (tableau 200). Un autre tiers des producteurs est constitué par les polyculteurs-éleveurs enfin le dernier tiers est composite : pour l'essentiel ce sont des éleveurs (29 %), auxquels on peut ajouter les cultivateurs de cultures spéciales (3 %).

Mais la majeure partie des superficies est cultivée par les spécialisés (59,5 %). Ensuite c'est le groupe des polyculteurs-éleveurs qui vient loin derrière avec 26,7 % seulement du total. Les éleveurs, quoique très nombreux (29 %) ne cultivent que 12,4 % des superficies.

L'examen simultané des critères de taille des producteurs et de système pratiqué montre que **le groupe des petits producteurs est constitué très largement par les polyculteurs - éleveurs et les éleveurs** (plus de 75 % du total). Les producteurs spécialisés occupent une place d'autant plus grande que la taille de la production s'accroît. **Les producteurs moyens sont déjà pour plus de la moitié des producteurs spécialisés (56 %), mais pour les grands producteurs cette proportion atteint 85 %, elle est de 96 % pour les très grands producteurs.**

2.2 - population agricole concernée.

Le tableau de synthèse relatif à cette population (tableau 202) montre que les effectifs concernés sont très importants. Avec 1.500.000 personnes environ (sans les salariés occasionnels) elle représente une part notable de la population agricole française (37,6 %).

Les **actifs familiaux** sont évidemment **le groupe le plus nombreux avec 827.000 personnes** environ et il y a en moyenne **0,7 inactif par actif familial**. Les **salariés ont un effectif de 72.000 personnes** seulement environ, ce qui est relativement faible puisque cela représente 8,7 % seulement des actifs familiaux, mais cependant 40,8 % du total des salariés agricoles. Les salariés occasionnels, peu nombreux également, font moins du tiers des salariés permanents.

En unités-travailleurs, la population active correspond à 700.000. Bien entendu, cette statistique porte ici sur la population agricole dans son ensemble formée d'agriculteurs à temps complet, comme à temps partiel, pour le champ concerné.

2.2.1 - les actifs familiaux.

Ils sont particulièrement nombreux chez les **petits producteurs** qui constituent le groupe dominant des producteurs de céréales avec 66,1 % du total des actifs familiaux (tableau 203).

Parmi ceux-ci les effectifs les plus importants sont rencontrés chez les producteurs non spécialisés avec plus de 200.000 actifs à la fois chez les polyculteurs-éleveurs et chez les éleveurs. Cela tient à ce que les céréales sont relativement fréquentes dans ces catégories particulièrement nombreuses de l'agriculture française, concentrées sur des structures relativement étroites. Les céréales y jouent un rôle à la fois pour l'alimentation des animaux mais aussi assez souvent comme apport de recettes supplémentaires. On aura l'occasion de chiffrer plus loin ce que celles-ci représentent par rapport au revenu agricole et quelle peut être la sensibilité de ce revenu par rapport au prix des céréales.

Les actifs familiaux correspondant aux **producteurs moyens** forment également un groupe très important avec plus de 192.000 personnes (23,3 % du total des actifs), mais parmi ceux-ci les producteurs non spécialisés ne sont qu'un peu plus nombreux que les producteurs spécialisés. Le groupe des éleveurs perd beaucoup de son importance dans cette catégorie tandis que celui des polyculteurs-éleveurs est dominant, suivi par les polyculteurs eux-mêmes.

Ce qui est tout à fait remarquable c'est que les actifs familiaux formant la population des petits producteurs et des producteurs moyens de céréales représentent à eux seuls près de 90 % du total des producteurs de céréales (89,4 %).

C'est dire que contrairement à une image reçue, les producteurs de céréales ne sont pas des grands producteurs, ils le sont, à tout le moins, avec une fréquence qui n'est pas considérable :

- les **grands producteurs** correspondent à 8,0 % du total des actifs familiaux,
- les **très grands producteurs** regroupent 2,6 % de ce même total.

Dans ces deux catégories, les producteurs spécialisés deviennent évidemment les groupes dominants, voire exclusifs.

On connaît aussi la proportion des chefs d'exploitation qui ont une activité secondaire (tableau 204). Celle-ci présente certaines caractéristiques cohérentes mais aussi certaines anomalies : ainsi cette fréquence **diminue de la catégorie des petits producteurs à celle des producteurs moyens puis grands**, par contre elle paraît notablement plus élevée et en rupture avec la tendance précédente chez les plus grands producteurs.

Une activité secondaire se rencontre plus souvent chez les producteurs spécialisés, ce qui correspond bien à l'économie de ce type de production

peu contraignante en main d'oeuvre nécessaire. Chez les producteurs non spécialisés, hormis le cas un peu particulier des producteurs de cultures spéciales, une activité secondaire est plutôt rare chez les éleveurs, en particulier dès lors qu'il ne s'agit plus des petits producteurs ou des producteurs moyens de céréales.

2.2.2 - les inactifs.

La présence d'inactifs (enfants, épouses, parents, etc..) est évidemment très liée à celle des actifs familiaux. On trouve par conséquent de forts contingents d'inactifs chez les petits producteurs et les producteurs moyens et tout particulièrement chez les polyculteurs-éleveurs et les éleveurs (tableau 205). On observe toutefois une fréquence légèrement plus faible d'inactifs par rapport au nombre d'actifs chez les petits producteurs, ce qui pourrait correspondre à un taux de vieillissement plus accentué de cette population se traduisant par un nombre d'enfants plus faible par foyer enquêté.

En moyenne, il y a 1,38 actif familial pour 1 inactif ou bien 0,72 inactif par actif familial mais ce ratio varie quelque peu selon la catégorie de producteurs : de 0,7 chez les petits producteurs, il s'élève à 1,0 chez les très grands producteurs.

2.2.3 - les salariés

On considère successivement les salariés permanents puis les salariés occasionnels.

a) les salariés permanents.

La présence d'un salarié permanent se justifie dans le cas de grandes exploitations spécialisées mais il faut alors que la taille de ces entreprises dépasse 100 à 150 hectares (système céréalier). Par contre dans les exploitations avec animaux le recours à un travailleur salarié permanent peut s'avérer nécessaire dans des entreprises de dimension moyenne.

Le groupe des salariés permanents dans les exploitations ayant plus de 5 ha de céréales est cependant assez réduit puisqu'avec 72.000 salariés, il s'avère qu'on rencontre en moyenne 0,09 salarié seulement pour un actif familial.

Les salariés permanents se trouvent dans toutes les catégories de producteurs (tableau 206) et c'est encore dans le groupe des petits producteurs qu'ils sont les plus nombreux, notamment chez les éleveurs et les producteurs de cultures spéciales. A l'autre extrême on en trouve un gros contingent chez les très grands producteurs spécialisés.

Si l'on raisonne en fréquence, par rapport au nombre d'unités-travailleurs totaux de l'exploitation (tableau 207), on observe diverses tendances :

- **l'accroissement du nombre de salariés avec la taille des superficies céréalières** et donc des exploitations elles-mêmes,
- **une forte différenciation de l'emploi des salariés selon les systèmes** : c'est dans les cultures spéciales que les salariés permanents sont les plus nombreux. Mais ensuite, et ce résultat peut surprendre, c'est dans le groupe des éleveurs que la fréquence est la plus forte (mais ceux-ci sont rarement de grands producteurs de céréales, encore moins très grands). Ensuite on trouve les polyculteurs-éleveurs à peu près au même niveau

que les polyculteurs spécialisés et enfin les céréaliers. Cependant la fréquence moyenne des salariés pour l'ensemble des producteurs de céréales est assez faible : elle atteint 12 % au total, en étant un peu plus forte chez les producteurs spécialisés (15 %), que chez les producteurs non spécialisés (10 %).

b) les salariés occasionnels

Les salariés occasionnels interviennent pour quelques travaux spécifiques sur la production céréalière, principalement au moment des chantiers de récolte. Bien entendu, dans les exploitations non spécialisées, d'autres travaux peuvent inciter à recruter ce type de main d'oeuvre, qu'il s'agisse d'interventions au niveau de la récolte fourragère chez les éleveurs, ou au niveau de la récolte des fruits chez les producteurs de cultures spéciales, pour ne citer que quelques exemples.

Dans l'ensemble les salariés occasionnels sont peu nombreux (tableau 208). On les trouve tout particulièrement chez les petits producteurs, mais cela tient à l'importance numérique même de cette catégorie, où ils sont tout de même dans une proportion inférieure à celle des producteurs (les actifs) eux-même, mais supérieure à celle des salariés permanents. Chez les producteurs moyens c'est à peu près le même rapport aux salariés permanents comme chez les grands producteurs. Par contre chez les très grands producteurs, les salariés occasionnels sont moins nombreux : la mécanisation plus poussée et la présence de salariés permanents peuvent expliquer une réduction relative du recours à la main d'oeuvre occasionnelle.

L'examen du tableau des fréquences (tableau 209) confirme que les salariés occasionnels sont relativement peu fréquents chez les producteurs spécialisés (un peu plus fréquents chez les polyculteurs que chez les céréaliers) et se rencontrent davantage dans d'autres systèmes : bien entendu ce type de main d'oeuvre est plus caractéristique des cultures spéciales, principalement chez les petits producteurs et les producteurs moyens, mais on en trouve une proportion non négligeable chez certains polyculteurs - éleveurs ou éleveurs.

2.3 - localisation des producteurs de céréales.

La production de céréales se rencontre dans toutes les régions françaises, cependant quelques régions de programme concentrent une grande partie des exploitations produisant des céréales (tableau 210). Ce sont dans l'ordre d'importance décroissante :

- **Midi - Pyrénées** : les producteurs y sont très nombreux aussi bien parmi les producteurs spécialisés (plus de 10000) que non spécialisés (près de 29000).
- **Centre** : ce sont ici les producteurs spécialisés qui sont les plus nombreux (19000 contre 13000).
- puis un groupe de régions d'égale importance : **Pays de Loire**, avec surtout des producteurs non spécialisés, notamment des polyculteurs - éleveurs, **Poitou - Charente** avec à peu près les mêmes caractéristiques, **Aquitaine** où le groupe le

plus important est formé par les polyculteurs - éleveurs, Bretagne enfin où c'est le groupe des éleveurs produisant des céréales qui domine.

- ensuite les régions les plus notables sont Rhône-Alpes, Picardie et Champagne, auxquelles on peut adjoindre l'Auvergne, la Lorraine, la Haute-Normandie.
- enfin un certain nombre de régions sont moins concernées : il s'agit de la Basse-Normandie, de l'Île de France (compte tenu de la taille réduite de cette région car les producteurs spécialisés, notamment les céréaliers purs y sont particulièrement nombreux), Franche - Comté, Limousin, Corse, Languedoc - Roussillon.

En ce qui concerne les producteurs spécialisés, on pourra se reporter aux indications fournies dans un travail antérieur (Carles, Chitrit 1985) reposant sur le dépouillement des mêmes données de l'enquête structure "1983" selon le critère de "grande région agricole". La carte tirée de travaux de l'ONIC illustre quant à elle, la contribution des régions (ou de certains regroupements de régions) à la production de blé tendre en 1984.

2.4. Importance des principales cultures par catégorie de producteurs.

Les producteurs de céréales de plus de 5 hectares (365 milliers d'exploitations en 1983) détiennent par hypothèse la quasi totalité des surfaces de céréales, puisque les 539 000 ha des producteurs marginaux de céréales ne représentent que 6 % des surfaces céréalères totales. Plus précisément cela représente 95 % du blé tendre, 91 % de l'orge et escourgeon, 94 % du maïs.

Restent donc 8,36 millions d'hectares de céréales, dont il est intéressant de connaître la répartition selon les principales céréales blé tendre, orge et escourgeon, et maïs. En outre comme les céréales sont associées à bien d'autres cultures dans les systèmes de production, cultures qui impriment un caractère plus ou moins spécifique au système, il s'avère également justifié de fournir quelques précisions sur l'importance des cultures industrielles que sont le colza et le tournesol et des cultures sarclées, betterave à sucre et pomme de terre. Nous y ajouterons les légumes de plein champ (légumes secs et légumes frais).

Les producteurs de céréales considérés en détiennent aussi des proportions très fortes : 98 % du colza, 92 % du tournesol, 73 % de la pomme de terre et même 100 % de la betterave sucrière. Pour les légumes cette part est de 78 % en moyenne, dont 60 % pour les légumes frais de plein champ et 98 % pour les légumes secs.

- blé tendre (tableau 211) :

Le blé tendre occupe 4,36 millions d'hectares sur un total de 8,36 millions d'hectares de céréales, soit 52,2 % du total. C'est dire la place prépondérante de cette culture dans l'ensemble céréalier.

Les superficies semées en blé tendre se trouvent majoritairement chez les producteurs spécialisés (65,3 %) : les grands producteurs (50 à 100 ha de céréales) spécialisés en détiennent 23 % suivis par les producteurs moyens (19 %) et enfin les très grands producteurs (plus de 100 ha de céréales) avec 18 %.

Si les producteurs non spécialisés cultivent 35 % des surfaces de blé tendre, celles-ci se rencontrent surtout chez les petits producteurs (18 %) et les producteurs moyens (13 %), surtout polyculteurs-éleveurs.

- orge et escourgeon (tableau 212) :

L'orge et l'escourgeon occupent 1,86 millions d'hectares soit % du total des surfaces correspondantes en France. Cela fait moins de la moitié des superficies en blé tendre (42,6 %) et 22,2 % des surfaces de céréales. Par rapport à cette culture, on constate que **l'orge est davantage concentrée chez les producteurs petits et moyens** (68 % au total contre 55 % pour le blé), ainsi que chez les producteurs non spécialisés (51 % contre 35 %). C'est que cette céréale joue un rôle particulier pour l'alimentation animale sur l'exploitation même et tout particulièrement dans les petites exploitations condamnées à la production animale par la "fatalité structurelle".

Les superficies d'orge les plus importantes se trouvent par ordre décroissant dans les catégories de producteurs suivantes :

- éleveurs (petits producteurs : 15 %
- polyculteurs-éleveurs (producteurs moyens) : 14 % 42 %
- polyculteurs-éleveurs (petits producteurs) : 13 %

puis chez les producteurs spécialisés, grands producteurs ou producteurs moyens de céréales (33 %), notamment les polyculteurs.

- maïs-grain (tableau 213) :

Avec 1,5 millions d'hectares soit 94 % des surfaces totales en maïs, cette culture est aussi une des principales cultures céréalières, dont il occupe 18,3 % des surfaces. Les trois cultures blé tendre, orge et maïs couvrent à elles seules 92,7 % du total. La répartition des superficies en maïs se rapproche de celle du blé tendre, du moins dans ces statistiques très globales qui ne font pas apparaître les différences de localisation régionale, marquées pour cette céréale. On peut cependant remarquer que le maïs se rencontre un peu moins chez les polyculteurs, souvent septentrionaux, que chez les céréaliers "purs" : 43 % des surfaces correspondantes se trouvent chez les céréaliers contre 21 % chez les polyculteurs, alors que pour le blé tendre les proportions sont respectivement de 30 et 36 %.

- colza (tableau 214) :

Avec le colza, on quitte la catégorie des céréales pour aborder celle des cultures industrielles, dont les deux plus importantes sont précisément le colza et le tournesol.

Avec 450 000 ha cette culture occupe une superficie évidemment beaucoup plus limitée que les principales cultures céréalières, qui représente par exemple un peu plus de 10 % de la superficie du blé tendre ou encore moins de 30 % de la culture du maïs.

Les deux tiers de cette culture se trouvent répartis chez les producteurs spécialisés. On sait que le colza peut jouer un rôle notable comme tête d'assolement dans les systèmes de grande culture, ce qui explique ici la place occupée. Ce sont les grands producteurs et les très grands producteurs qui en cultivent le plus et ceci chez les polyculteurs plus que chez les céréaliers.

Le quart des superficies de colza rencontré chez les producteurs non spécialisés est présent pour une bonne partie chez les polyculteurs-éleveurs, notamment les producteurs moyens de céréales pratiquant ce système.

D'une manière générale les petits producteurs de céréales semblent moins concernés que les autres par la production de colza.

- **tournesol** (tableau 215) :

La culture de tournesol occupe moins de 390 000 ha en 1983, ce qui est relativement peu. On sait que depuis, le tournesol s'est beaucoup développé grâce à des prix attractifs et des variétés plus septentrionales.

A la différence du colza, le tournesol est présent chez les petits producteurs, il se répartit aussi de manière moins marquée chez les producteurs spécialisés (69 %). Parmi ceux-ci **les producteurs moyens retiennent la plus grande part des surfaces correspondantes (28 %), surtout chez les polyculteurs.**

Chez les producteurs non spécialisés, l'essentiel du tournesol se trouve chez les producteurs petits et moyens (22 %), chez les polyculteurs-éleveurs en particulier.

- **pommes de terre** (tableau 216)

On arrive ici à une culture de la catégorie des plantes sarclées dont la superficie est évidemment difficilement comparable elle aussi à celle des grandes céréales que sont le blé tendre, l'orge ou le maïs-grain. Les 126 000 ha de pommes de terre cultivés par les producteurs de céréales ne représentent que 2,9 % de la surface consacrée au blé tendre. Cela ne signifie pas pour autant que cette culture dont le produit est très élevé ne joue pas un rôle important dans certains systèmes et pour certaines catégories de producteurs.

La pomme de terre est une culture qui concerne surtout les producteurs spécialisés (72 % des superficies) et parmi ceux-ci elle est très caractéristique des systèmes de polyculture qu'elle contribue souvent à définir. On la trouve pratiquement dans toutes les catégories de polyculture et notamment chez les producteurs moyens.

La faible superficie en pommes de terre rencontrée chez les producteurs non spécialisés est surtout le fait des polyculteurs-éleveurs, c'est-à-dire de ceux dont le système se rapproche le plus des polyculteurs. Mais dans ce cas la pomme de terre concerne les petits producteurs.

- **betteraves industrielles** (tableau 217) :

La betterave industrielle, autre plante sarclée, occupe chez les producteurs de céréales une surface qui équivaut à 3,9 fois celle de la pomme de terre (soit 11,2 % de la surface du blé tendre). Les 489 000 hectares de betteraves

industrielles sont encore plus concentrés chez les producteurs spécialisés (87 %) que les hectares de pommes de terre.

D'ailleurs la distribution des surfaces de betteraves industrielles par catégorie de producteurs présente quelques irrégularités : c'est ainsi que si la betterave à sucre se trouve très normalement principalement chez les polyculteurs, elle figure pour une très grande partie chez les très grands producteurs et les grands producteurs de céréales (58 %).

Elle est également plus importante que la culture de pommes de terre dans les systèmes céréaliers purs (14 %), surtout là aussi chez les producteurs de céréales d'une certaine importance.

Quant aux producteurs non spécialisés, ils ne sont concernés que s'il s'agit comme précédemment de polyculteurs, producteurs moyens et petits producteurs (10 %).

- légumes de plein champ [tableau 218] :

Les légumes de plein champ avec 320 000 ha occupent une superficie intermédiaire entre celle de la pomme de terre et de la betterave industrielle soit encore 7,3 % de la surface du blé tendre.

Les légumes sont soit des légumes secs tels que haricot sec, fève et féverole, lentille, soit des légumes frais tels que haricot vert, carotte, petits pois... C'est encore une production fortement concentrée chez les producteurs spécialisés de céréales (81 %), notamment chez les polyculteurs, mais dans une certaine mesure aussi chez les céréaliers purs. On la trouve répartie chez toutes les catégories de polyculteurs avec un mode chez les polyculteurs moyens.

Chez les producteurs non spécialisés, les légumes de plein champ n'apparaissent que chez les polyculteurs-éleveurs, petits producteurs de céréales (10 %).

2.5. - Importance du cheptel animal par catégorie de producteurs

Il est intéressant de connaître aussi l'importance du cheptel animal détenu par les producteurs de céréales et ceci par catégorie de producteurs :

- Cheptel bovin [tableau 219] :

L'effectif total des bovins détenus par la population des céréaliers s'élève à 12,3 millions de têtes, soit 52,6 % du total des bovins en 1983. Ce troupeau est certes concentré chez les éleveurs, producteurs de céréales, notamment petits producteurs ; **56 % des bovins sont chez les éleveurs**, dont 49 % chez les éleveurs, petits producteurs de céréales. **Mais cette concentration relative ne doit pas masquer l'importance des troupeaux bovins dans d'autres catégories** : les polyculteurs-éleveurs en détiennent 36 %, dont 18 % chez les polyculteurs-éleveurs, petits producteurs. Un groupe important se trouve aussi chez les polyculteurs-éleveurs, producteurs moyens (14 %).

Enfin le cheptel bovin n'est pas absent chez les producteurs de céréales spécialisés qui détiennent 8 % de l'effectif total, surtout présent chez les producteurs de céréales moyens et grands.

- **Vaches laitières** (tableau 220) :

Avec 3,5 millions de vaches laitières, les producteurs de céréales ont une proportion de vaches laitières (48 %) un peu moins élevée que celle des bovins. C'est qu'une certaine orientation des producteurs de céréales vers l'élevage bovin pour la viande est traditionnelle. Cependant l'écart est assez faible.

Les vaches laitières sont un peu plus concentrées que les bovins eux-mêmes **chez les éleveurs et principalement les petits éleveurs (54 %) ainsi que chez les polyculteurs-éleveurs (36 % chez les polyculteurs-éleveurs, dont 19% chez ceux qui sont petits producteurs de céréales et 14 % chez les producteurs moyens de céréales).**

En contrepartie, les vaches laitières sont peu nombreuses (moins de 4%) chez les producteurs spécialisés de céréales.

- **Taurillons** (tableau 221) :

L'enquête "structure" 1983 prévoit l'indication de l'effectif maximum de taurillons présents en cours d'année, engraisés pour la vente en boucherie. Sur les 1,438 millions de taurillons dénombrés en France, la population des producteurs de céréales en détient près de la moitié (49,6 %). Ceux-ci sont un peu plus fréquents que les autres bovins chez les producteurs spécialisés (16 %), producteurs moyens ou grands producteurs de céréales (11 %), mais les gros bataillons se trouvent à égalité **chez les éleveurs et chez les polyculteurs-éleveurs (42 %)**. Les taurillons se trouvent ainsi principalement chez les éleveurs, petits producteurs de céréales (37%) et chez les polyculteurs - éleveurs, producteurs moyens de céréales (23%).

- **cheptel ovin** :

Le tableau 222 présentant l'effectif des brebis-mères selon les catégories de producteurs de céréales fait apparaître que 3,8 millions de brebis se trouvent chez ces producteurs, soit 47 % du total des brebis. Ainsi **les producteurs de céréales détiennent près de la moitié du troupeau ovin** : celui-ci se trouve en grande majorité **chez les éleveurs (59 %) et chez les polyculteurs-éleveurs (28%)**. Chez les éleveurs, c'est le groupe des petits producteurs qui est le plus concerné puisqu'il gère la moitié du cheptel ovin des producteurs de céréales (et du même coup 23,5 % du total des ovins). De même chez les polyculteurs-éleveurs, c'est aussi le groupe des petits producteurs qui retient la plus forte partie du cheptel. Mais les producteurs moyens ont aussi un effectif notable de brebis (17,2 % du cheptel ovin des producteurs de céréales se trouvent chez les producteurs moyens, polyculteurs-éleveurs ou éleveurs).

Si l'on examine maintenant la production ovine chez les producteurs spécialisés, sa faiblesse relative apparaît nettement puisque seulement 13 % des brebis au total, et toutes catégories de producteurs confondues, se retrouvent ici.

- **cheptel porcin** (tableau 223) :

On trouve beaucoup de porcins chez les producteurs de céréales puisque les 2/3 des porcins français y figurent. Bien entendu, ce sont les petits producteurs de céréales qui pratiquent le plus l'élevage porcin pour compenser

leurs structures d'exploitation insuffisantes par des productions hors sol. **62 % des porcins sont chez les petits producteurs, dont 32 % chez les polyculteurs-éleveurs et 28 % chez les éleveurs.** Les producteurs moyens de céréales ont aussi des effectifs notables (29 %), autant chez les éleveurs que chez les polyculteurs-éleveurs.

La production porcine se rencontre pratiquement chez les seuls producteurs de céréales non spécialisés. Seuls 5,6 % des porcins sont chez les producteurs spécialisés, surtout moyens et grands producteurs de céréales.

- volaille (tableau 224) :

Par suite d'une édition défectueuse, il n'a pas été possible de présenter des résultats du type de ceux établis pour les autres espèces animales. On trouve sur le tableau 224 quelques données tirées du RGA 1979-1980 et concernant les exploitations des producteurs spécialisés, ayant un atelier d'au moins 1000 volailles.

Ainsi, à travers ces quelques données, on mesure l'importance de la production animale associée à la production céréalière.

En effet, les producteurs de céréales (de plus de 5 ha de céréales) détiennent :

- 53 % du total des bovins
- 48 % des vaches laitières
- 50 % des taurillons
- 47 % des brebis-mères
- 66 % des porcins élevés en France.

alors qu'ils ne représentent que 32,4 % du nombre d'exploitations agricoles.

2.6 - aperçu sur l'équipement des exploitations.

L'équipement des exploitations agricoles n'ayant pu être trié selon les classes de superficies en céréales mais seulement selon la catégorie de producteurs, seules quelques indications assez générales peuvent être présentées ici sur la base des résultats rassemblés au tableau 225.

Près d'1,5 million de tracteurs sont possédés par les producteurs de céréales dont seulement 0,3 million (20,5 %) par les producteurs spécialisés.

Le nombre de tracteurs varie de 1,5 à 2,0 en moyenne pour les diverses catégories de producteurs : le minimum est rencontré chez les éleveurs et le maximum chez les polyculteurs.

Pour ce qui est des puissances de ces tracteurs, on vérifie le décalage des **plus fortes puissances chez les producteurs spécialisés** dont un quart des tracteurs ont une puissance supérieure à 82 ch, contre seulement 4 % en moyenne chez les producteurs non spécialisés.

Le nombre de moissonneuses-batteuses est un peu supérieur à 118.000 unités dont la moitié exactement sont possédés par des céréaliculteurs ou des polyculteurs spécialisés. Mais les polyculteurs-éleveurs et les éleveurs en détiennent aussi de forts effectifs, respectivement 29 % et 20 %. Cependant la proportion de moissonneuses-batteuses en propriété est plus faible dans ces deux dernières catégories (autour de 80 %) que chez les producteurs spécialisés (près de 90 %). Surtout la proportion d'exploitations ayant une moissonneuse-batteuse est significativement différente : alors que 39 % des céréaliers et 35 % des polyculteurs possèdent ce matériel de récolte,

cette proportion tombe à 18 % chez les polyculteurs - éleveurs et 6 % seulement chez les éleveurs. On peut donc en conclure que la récolte des céréales se fait très largement à l'entreprise chez tous les producteurs de céréales, même chez les producteurs spécialisés (près de 2 sur 3).

Quant aux récolteuses de maïs - grain, leur nombre est très réduit. Leur présence est donc exceptionnelle chez les producteurs de céréales : on en dénombre seulement 1 millier chez les producteurs spécialisés et 1,5 millier chez les producteurs non spécialisés qui recourent donc soit à des entreprises de travaux, soit à des dispositifs adaptables à la moissonneuse-batteuse.

TABLEAU 200 : Effectif des exploitations ayant des céréales et superficies céréalères correspondantes.

A - Nombre d'exploitations (champ total)

Catégorie de prod. Orientation	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très grands producteurs ≥ 100 ha		Ensemble	
	11 - Céréales	19 711	8,2	20 338	23,7	13 143	45,0	5 142	55,6	58 334
12 - Polyculture	25 885	10,7	24 975	29,1	11 394	39,0	3 678	39,8	65 932	18
S/total spécialisés	45 596	18,9	45 313	52,8	24 537	84,0	8 820	95,4	124 266	34
- Polyculture-élevage	88 832	36,7	32 238	37,6	4 279	14,6	376	4,1	125 726	34
- Elevage	98 713	40,8	7 153	8,3	276	0,9	6	0,1	106 148	29
- Cultures spéciales	8 594	3,6	1 029	1,2	135	0,5	37	0,4	9 795	3
S/ttl.non spécialisés	196 139	81,1	40 420	47,1	4 690	16,0	419	4,6	241 668	66
- TOTAL	241 735	100	85 733	100	29 227	100	9 239	100	365 934	100
- % de chaque catégorie	66,1		23,4		8,0		2,5		100	

B - Surface en céréales totales (champ total)
(> 5 ha de céréales)

Catégorie Orientation	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très grands producteurs ≥ 100 ha		Ensemble	
	11 - Céréales	217 758	9,0	676 646	25,7	910 244	46,0	741 121	55,6	2 545 709
12 - Polyculture	307 490	12,7	791 414	30,1	773 464	39,0	536 595	40,2	2 408 963	28
S/total spécialisés	525 248	21,7	1 468 060	55,8	1 683 708	85,0	1 277 716	95,8	4 954 672	59
- Polyculture-élevage	950 190	39,3	942 671	35,8	268 897	13,5	50 627	3,8	2 212 385	26
- Elevage	865 610	35,8	191 108	7,3	16 909	0,9	754	0,1	1 074 381	12,8
- Cultures spéciales	77 369	3,2	28 721	1,1	9 192	0,5	4 291	0,3	119 165	1,2
S/ttl.non spécialisés	1 893 169	78,3	1 162 500	44,2	294 998	15,0	55 672	4,2	3 405 931	40
- TOTAL	2 418 417	100	2 630 560	100	1 978 706	100	1 333 388	100	8 360 603	100
- % de chaque catégorie	28,9		31,5		23,7		15,9		100	

TABLEAU 201 : Répartition des livraisons de céréales selon leur importance.

TOUTES CEREALES (sauf riz)

CATEGORIES (tonnes)	NOMBRE de LIVREURS	%	QUANTITES LIVREES (tonnes)	%
0 à 2,5	35.997	7,6	55.514,5	0,2
2,5 à 5	44.533	9,4	165.142,1	0,4
5 à 7,5	33.559	7,1	208.449,6	0,6
7,5 à 10	27.339	5,8	238.474,8	0,6
10 à 15	40.785	8,6	503.046	1,4
15 à 20	29.885	6,3	520.150,6	1,4
20 à 40	73.544	15,6	2.120.538,8	5,8
40 à 60	41.167	8,7	2.026.223,5	5,5
60 à 80	27.444	5,8	1.906.118,1	5,2
80 à 100	19.676	4,2	1.761.043,9	4,8
100 à 200	50.295	10,6	7.120.982,8	19,4
200 à 300	20.810	4,4	5.073.620,1	13,8
300 à 500	16.179	3,4	6.150.907,7	16,7
500 à 700	5.836	1,2	3.422.359	9,3
700 et plus	5.286	1,1	5.463.302,9	14,9
TOTAL	472.335	100	36.735.874,4	100

Source ONIC, rapport annuel, campagne 1983-1984

TABLEAU 202 : Population agricole des exploitations ayant plus de 5 ha de céréales (synthèse)

Champ total

Catégorie de population	Population des exploitations	unités-travailleurs
inactifs	598912	
actifs familiaux	827709	619251
salariés permanents	72294	62149
salariés occasionnels (en équivalent 280j/s)	21108	21108
TOTAUX	1.520.023	702.508

TABLEAU 203 : Population des producteurs de céréales : dénombrement des actifs familiaux.
Actifs familiaux

Champ total : production de plus de 5 ha de céréales

Catégorie Orientation	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très grands producteurs		Ensemble	
	5 à 20 ha	%	20 à 50 ha	%	50 à 100 ha	%	≥ 100 ha	%		%
11 - Céréales	30 738	5,6	35 715	18,5	26 106	39,3	11 196	51,9	103 755	12,5
12 - Polyculture	50 745	9,3	51 937	27	26 239	39,5	9 136	42,3	138 057	16,7
S/total spécialisés	81 483	14,9	87 652	45,5	52 345	78,8	20 332	94,2	241 812	29,2
- Polyculture-élevage	204 208	37,3	81 772	42,5	12 870	19,3	1 157	5,4	300 007	36,3
- Elevage	241 755	44,2	20 502	10,6	983	1,5	19	0,1	263 349	31,8
- Cultures spéciales	19 661	3,6	2 555	1,3	253	0,3	72	0,3	22 541	2,7
S/ttl.non spécialisés	465 624	85,1	104 919	54,5	14 106	21,2	1 248	5,8	585 897	70,8
- TOTAL	547 107	100	192 571	100	66 451	100	21 580	100	827 709	100
- % de chaque catégorie	66,1		23,3		8,0		2,6		100	

TABLEAU 204 : Fréquence d'une activité secondaire chez le chef de l'exploitation.

Champ total

Catégorie	Champ total				Ensemble
	Petits producteurs 5 à 20 ha	Producteurs moyens 20 à 50 ha	Grands producteurs 50 à 100 ha	Très grands producteurs ≥ 100 ha	
11 - Céréales	53,6	23,5	13,1	18,9	30,7
12 - Polyculture	26,1	13,4	15,0	24,4	19,3
S/total spécialisés	38,0	18,0	14,0	19,4	24,6
- Polyculture-élevage	14,4	9,9	13,7	31,4	13,3
- Elevage	8,1	9,1	4,0	-	8,1
- Cultures spéciales	17,3	19,6	38,5	43,0	17,9
S/ttl.non spécialisés	11,4	10,0	13,9	32,0	11,2
- TOTAL	16,4	14,2	14,0	20,2	15,8

TABLEAU 205 : Population des productions de céréales : dénombrement des inactifs.

Champ total

Catégories de prod.	Champ total									
	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très grands producteurs ≥ 100 ha		Ensemble	
11 - Céréales	26 079	6,8	26 108	18,5	22 077	39,5	10 515	49,3	84 779	14,1
12 - Polyculture	34 671	9,1	40 460	28,8	22 940	41,1	9 639	45,3	107 710	18,0
S/total spécialisés	60 750	15,9	66 568	47,3	45 017	80,6	20 154	94,6	192 489	32,1
- Polyculture-élevage	133 790	35,1	56 842	40,4	9 723	17,4	1 061	5,0	201 416	33,6
- Elevage	173 164	45,5	15 679	11,1	840	1,5	33	0,1	189 716	31,7
- Cultures spéciales	13 234	3,5	1 721	1,2	269	0,5	67	0,3	15 291	2,6
S/ttl.non spécialisés	320 188	84,1	74 242	52,7	10 832	19,4	1 161	5,4	406 423	67,9
- TOTAL	380 938	100	140 810	100	55 849	100	21 315	100	598 912	100
- % de chaque catégorie	63,6		23,5		9,3		3,6		100	

TABLEAU 206 : Population des producteurs de céréales : dénombrement des salariés permanents.

Catégories de prod. Orientations	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très grands producteurs		Ensemble	
	5 à 20 ha		20 à 50 ha		50 à 100 ha		> 100 ha			
11 - Céréales	412	1,7	1 069	5,8	2 540	19,4	5 612	34,4	9 633	13,3
12 - Polyculture	1 530	6,2	4 207	23,1	6 564	50,3	8 490	52,0	20 791	28,8
S/total spécialisés	1 942	7,9	5 276	28,9	9 104	69,7	14 102	86,4	30 424	42,1
- Polyculture-élevage	5 700	23,1	6 284	34,5	3 011	23,0	1 392	8,5	16 387	22,7
- Elevage	9 407	38,1	3 637	19,9	322	2,5	29	0,2	13 395	18,5
- Cultures spéciales	7 624	30,9	3 043	16,7	622	4,8	799	4,9	12 088	16,7
S/ttl.non spécialisés	22 731	92,1	12 964	71,1	3 955	30,3	2 220	13,6	41 870	57,9
- TOTAL	24 673	100	18 240	100	13 059	100	16 322	100	72 294	100
- % de chaque catégorie	34,1		25,2		18,1		22,6		100	

TABLEAU 207 : Fréquence des salariés permanents.

(en%) champ total

Catégories de prod. Orientations	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très grands producteurs		Ensemble	
	5 à 20 ha		20 à 50 ha		50 à 100 ha		> 100 ha			
11 - Céréales	1,7		4,9		16,9		63,6		11,7	
12 - Polyculture	4,8		12,6		40,7		82,8		18,3	
S/total spécialisés	3,5		9,1		28,0		71,5		15,2	
- Polyculture-élevage	5,2		14,7		38,3		80,6		9,0	
- Elevage	8,0		24,0		65,2		100		9,2	
- Cultures spéciales	35,2		68,9		71,1		86,5		40,6	
S/ttl.non spécialisés	7,9		17,7		40,8		81,4		10,3	
- TOTAL	7,1		13,2		30,0		71,9		12,0	

TABLEAU 208: Populations des producteurs de céréales : salaires occasionnels.
jours - UTA (1 UTA = 280 j)

champ total = TC + TP

Champ total

Catégories Orientation	Petits producteurs 5 à < 20 ha			Producteurs moyens 20 à < 50 ha			Grands producteurs 50 à < 100 ha			Très G. producteurs > 100 ha			TOTAL		
	jrs	UTA	Z	jrs	UTA	Z	jrs	UTA	Z	jrs	UTA	Z	jrs	UTA	Z
-Céréales	43 565	155	1,3	86 018	307	6,3	140 768	503	15,0	73 052	261	22,6	343 403	1226	5,8
-Polyculture	634 334	2265	19,3	452 764	1617	33,4	602 005	2150	64,5	161 742	578	50,1	1850 845	6610	31,2
Total spécialisés	677 899	2420	20,6	538 782	1924	39,7	742 773	2653	79,5	234 794	839	72,7	2194 248	7836	37,1
- Polyculture-élevage	900 623	3216	27,3	426 058	1522	31,4	156 826	560	16,8	63 826	228	19,8	1547 333	5526	26,2
- Elevage	541 021	1932	16,4	94 454	337	7,0	3 319	12	0,4	-	-	-	638 794	2281	10,8
- Cultures spéciales	1 177 135	4204	35,7	297 516	1063	21,9	30 965	110	3,3	24 216	86	7,5	1529 832	5463	25,9
Total non spécialisés	2 618 779	9352	79,4	818 028	2922	60,3	191 110	682	20,5	88 042	314	27,3	3715 959	13270	62,9
- TOTAL GENERAL	3 296 678	11772	100	1 356 810	4846	100	933 883	3335	100	322 836	1153	100	5910 207	21106	100
Z par catégorie	55,8			22,9			15,8			5,5			100		

TABLEAU 209: Fréquence des salaires occasionnels.

Catégorie Orientation	Petits producteurs	Producteurs moyens	Grands producteurs	Très G. producteurs	TOTAL
- Céréales	9,8	10,2	13,7	21,5	12,4
- Polyculture	22,9	18,2	22,8	36,2	21,8
- Total spécialisés	18,8	14,9	18,0	27,7	17,8
- Polyculture-élevage	19,5	18,9	28,4	52,4	19,7
- Elevage	15,3	24,7	15,9	-	16,0
- Cultures spéciales	74,7	72,7	41,5	43,2	73,9
- Tot non spécialisés	19,7	21,3	28,0	50,8	20,2
TOTAL GENERAL	19,6	18,1	19,6	28,7	19,5

TABLEAU 210 : Localisation par région de programme des producteurs de céréales

Régions	Céréales polyculture		Producteurs spécialisés		Producteurs non spécialisés		TOTAL %	GENERAL				
	sous-total	%	polycult. éleveage	spécialisés	cultures spéciales	sous-total						
ILE DE FRANCE	3938	1976	5914	5,7	428	90	111	629	0,3	6543	1,9	
CHAMPAGNE	3762	5221	8983	8,7	4026	2191	450	6667	2,8	15650	4,6	
PICARDIE	2889	6669	9358	9,0	5152	2094	34	7880	3,1	16638	4,9	
Hte NORMANDIE	1126	1939	3065	3,0	4130	3490	26	7646	3,2	10711	3,1	
CENTRE	12700	6062	18762	18,1	9779	3045	611	13435	5,7	32197	9,5	
Bse NORMANDIE	584	1161	1745	1,7	2093	3672	17	5982	2,5	7727	2,3	
BOURGOGNE	3322	2322	5644	5,4	5533	6185	268	11986	5,1	17630	5,2	
NORD	645	7496	8141	7,9	9540	2518	3	12061	5,1	20202	5,9	
LORRAINE	523	1031	1554	1,5	4201	5993	-	10194	4,3	11748	3,5	
ALSACE	1360	872	2232	2,2	3250	1490	349	5089	2,1	7321	2,1	
FRANCHE-COMTE	136	494	630	0,6	1312	4512	8	5832	2,5	6462	1,9	
PAYS DE LA LOIRE	1289	1641	2230	2,8	7833	14828	417	23078	9,8	26008	7,7	
BRETAGNE	807	1113	1920	1,9	7769	14853	121	22743	9,6	24663	7,3	
POITOU-CHARENTE	1910	4038	5948	5,7	11697	5946	2298	19941	8,5	25889	7,6	
AQUITAINE	3001	4398	7399	7,1	13054	3388	970	17412	7,4	24811	7,3	
MIDI-PYRENEES	2954	8037	10991	10,6	17913	10345	654	28912	12,3	39903	11,8	
LIMOUSIN	3	29	32	-	587	4447	19	5053	2,1	5085	1,5	
RHONE-ALPES	1766	2375	4141	4,0	6933	6819	988	14740	6,3	18881	5,6	
Auvergne	1052	960	2012	1,9	3091	7385	3	10479	4,4	12491	3,7	
LANGUEDOC ROUS.	57	622	679	0,7	1018	1237	1154	3400	1,4	4079	1,2	
CORSE	415	1069	1484	1,4	1482	764	929	3175	1,3	4659	1,4	
TOTAL	44039	59525	103564	100	120821	105492	31,1	9421	235734	100	339298	100

Enquête Structure SCEES 1983

TABLEAU 211: Superficie de blé tendre (ha) selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Champ total									
	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
11 - Céréales	84 580	1,9	311 671	7,1	481 373	11,0	419 495	9,6	1 297 119	29,7
12 - Polyculture	172 448	4,0	505 187	11,6	510 670	11,7	363 403	8,3	1 551 708	35,6
S/total spécialisés	257 028	5,9	816 858	18,7	992 043	22,7	782 898	17,9	2 848 827	65,3
- Polyculture-élevage	413 474	9,5	466 211	10,7	134 772	3,1	25 972	0,6	1 040 429	23,8
- Elevage	340 489	7,8	80 846	1,9	6 702	0,1	238	-	428 275	9,8
- Cultures spéciales	29 497	0,6	11 605	0,2	3 675	0,1	2 420	0,1	47 197	1,1
S/ttl.non spécialisés	783 460	17,9	558 662	12,8	145 149	3,3	28 630	0,7	1 515 901	34,7
- TOTAL GENERAL	1 040 488	23,8	1 375 520	31,5	1 137 192	26,1	811 528	18,6	4 364 728	100

TABLEAU 212: Superficie en orge et escourgeon selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Champ total									
	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
11 - Céréales	40 863	2,2	130 233	7,0	146 99	7,9	99 874	5,3	417 966	22,4
12 - Polyculture	59 333	3,2	168 967	9,1	169 492	9,1	89 039	4,8	486 831	26,2
S/total spécialisés	100 196	5,4	299 200	16,1	316 488	17,0	188 913	10,1	904 797	48,6
- Polyculture-élevage	239 359	12,9	255 563	13,7	75 454	4,0	12 309	0,7	582 685	31,3
- Elevage	273 810	14,7	64 924	3,5	5 431	0,3	98	0	344 263	18,5
- Cultures spéciales	20 441	1,1	6 567	0,4	1 534	0,1	65	0	28 607	1,6
S/ttl.non spécialisés	533 610	28,7	327 054	17,6	82 419	4,4	12 472	0,7	955 555	51,4
- TOTAL GENERAL	633 806	34,1	626 254	33,7	398 907	21,4	201 385	10,8	1 860 352	100

TABLEAU 213: Superficie en maïs-grain selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
11 - Céréales	72 950	4,8	175 513	11,5	224 715	14,6	191 322	12,4	664 500	43,3
12 - Polyculture	64 750	4,2	111 106	7,2	81 447	5,3	64 234	4,2	321 537	20,9
S/total spécialisés	137 700	9,0	286 619	18,7	306 162	19,9	255 556	16,6	986 037	64,2
- Polyculture-élevage	209 967	13,7	160 291	10,4	39 597	2,6	7 357	0,5	417 212	27,2
- Elevage	77 308	5,0	22 539	1,5	3 043	0,2	418	-	103 308	6,7
- Cultures spéciales	17 729	1,1	7 963	0,5	2 381	0,2	902	0,1	28 975	1,9
S/ttl.non spécialisés	305 004	19,8	190 793	12,4	45 021	3,0	8 677	0,6	549 495	35,8
- TOTAL GENERAL	442 704	28,8	477 412	31,1	351 183	22,9	264 233	17,2	1 535 532	100

TABLEAU 214: Superficies en colza selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
11 - Céréales	3 359	0,8	23 449	5,2	56 525	12,6	50 484	11,2	133 817	29,8
12 - Polyculture	18 637	4,1	62 467	13,9	73 776	16,4	47 178	10,5	202 058	44,9
S/total spécialisés	21 996	4,9	85 916	19,1	130 301	29,0	97 662	21,7	335 875	74,7
- Polyculture-élevage	24 059	5,4	48 731	10,8	21 504	4,8	4 261	1,0	98 555	22,0
- Elevage	7 368	1,6	3 925	0,9	306	0,1	-	-	11 599	2,6
- Cultures spéciales	1 991	0,4	1 045	0,2	580	0,1	120	-	3 736	0,7
S/ttl.non spécialisés	33 418	7,4	53 701	11,9	22 390	5,0	4 381	1,0	113 890	25,3
- TOTAL GENERAL	55 414	12,3	139 617	31,0	152 691	34,0	102 043	22,7	449 765	100

TABLEAU 215 : Superficies en tournesol selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	Z	ha	Z	ha	Z	ha	Z		Z
11 - Céréales	1 892	0,5	17 216	4,4	16 562	4,3	12 334	3,2	48 004	12,4
12 - Polyculture	54 363	14,0	90 536	23,3	50 700	13,0	25 326	6,5	220 925	56,8
S/total spécialisés	56 255	14,5	107 752	27,7	67 262	17,3	37 660	9,7	268 929	69,2
- Polyculture-élevage	49 806	12,8	36 683	9,4	9 108	2,3	1 681	0,5	97 278	25,0
- Elevage	5 935	1,5	1 219	0,3	181	0,1	-	-	7 335	1,9
- Cultures spéciales	9 676	2,5	3 335	0,9	871	0,2	1 246	0,3	15 128	3,9
S/ttl.non spécialisés	65 417	16,8	41 237	10,6	10 160	2,6	2 927	0,8	119 741	30,8
- TOTAL GENERAL	121 672	31,3	148 989	38,3	77 422	19,9	40 587	10,5	388 670	100

TABLEAU 216: Superficies en pomme de terre selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	Z	ha	Z	ha	Z	ha	Z		Z
11 - Céréales	661	0,5	959	0,8	873	0,7	812	0,6	3 305	2,6
12 - Polyculture	16 424	13,1	29 357	23,3	22 907	18,2	19 109	15,2	87 797	69,7
S/total spécialisés	17 085	13,6	30 316	24,1	23 780	18,9	19 921	15,8	91 102	72,3
- Polyculture-élevage	19 935	15,8	4 956	3,9	611	0,5	656	0,5	26 158	20,8
- Elevage	7 512	6,0	241	0,2	9	-	-	-	7 762	6,2
- Cultures spéciales	556	0,4	114	0,1	173	0,1	72	0,1	915	0,7
S/ttl.non spécialisés	28 003	22,2	5 311	4,2	793	0,6	728	0,6	34 835	27,7
- TOTAL GENERAL	45 088	35,8	35 627	28,3	24 573	19,5	20 649	16,4	125 937	100

TABLEAU 217: Superficies de betteraves industrielles selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	Z	ha	Z	ha	Z	ha	Z	ha	Z
11 - Céréales	1 304	0,3	17 017	3,5	20 084	4,1	31 055	6,4	69 460	14,2
12 - Polyculture	23 628	4,8	96 971	19,8	120 826	24,7	113 670	23,2	355 095	72,6
S/total spécialisés	24 932	5,1	113 988	23,3	140 910	28,8	144 725	29,6	424 755	86,8
- Polyculture-élevage	22 083	4,5	27 876	5,7	5 701	1,2	4 225	0,9	59 885	12,2
- Elevage	2 589	0,6	1 006	0,2	-	-	35	-	3 630	0,8
- Cultures spéciales	231	-	220	0,1	328	0,1	142	-	921	0,2
S/ttl.non spécialisés	24 903	5,1	29 102	6,0	6 029	1,2	4 402	0,9	64 436	13,2
- TOTAL GENERAL	49 835	10,2	143 090	29,3	146 939	30,0	149 127	30,5	488 991	100

TABLEAU 218: Superficies de légumes plein champ selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs	Petits producteurs 5 à 20 ha		Producteurs moyens 20 à 50 ha		Grands producteurs 50 à 100 ha		Très G. producteurs ≥ 100 ha		TOTAL	
	ha	Z	ha	Z	ha	Z	ha	Z	ha	Z
11 - Céréales	1 483	0,5	12 804	4,0	29 219	9,1	22 081	6,9	65 587	20,5
12 - Polyculture	41 513	13,0	58 368	18,3	55 522	17,4	39 020	12,2	194 423	60,9
S/total spécialisés	42 996	13,5	71 172	22,3	84 741	26,5	61 101	19,1	260 010	81,4
- Polyculture-élevage	33 095	10,4	13 474	4,2	3 555	1,2	661	0,2	50 785	15,9
- Elevage	3 338	1,0	988	0,3	107	-	-	-	4 433	1,4
- Cultures spéciales	2 715	0,8	723	0,2	406	0,1	493	0,2	4 337	1,3
S/ttl.non spécialisés	39 148	12,2	15 185	4,7	4 068	1,3	1 154	0,4	59 555	18,6
- TOTAL GENERAL	82 144	25,7	86 357	27,0	88 809	27,8	62 255	19,5	319 165	100

TABLEAU 219: Effectif des bovins totaux selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs Orientation	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très G. producteurs		TOTAL	
	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z
11 - Céréales	19 827	0,1	69 347		66 145		28 607		183 926	1,5
12 - Polyculture	144 875	1,2	352 396		259 983		97 328		854 582	6,9
S/total spécialisés	164 702	1,3	421 743	3,5	326 128	2,7	125 935	1,0	1 038 508	8,4
- Polyculture-élevage	2 265 885	18,4	1 740 307	14,1	376 809		40 869		4 423 870	35,9
- Elevage	6 066 303	49,2	740 086	6,0	35 312				6 841 701	55,5
- Cultures spéciales	23 385	0,2	2 643		389		222		26 639	0,2
S/ttl.non spécialisés	8 355 573	67,8	2 483 036	20,1	412 510	3,3	41 091	0,3	11 292 210	91,6
- TOTAL GENERAL	8 520 275	69,1	2 904 779	23,6	738 638	6,0	167 026	1,3	12 330 718	100

TABLEAU 220: Effectif des vaches laitières selon les catégories de producteurs de céréales.

Catégorie producteurs Orientation	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très G. producteurs		TOTAL	
	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z
11 - Céréales	2 484	0,1	11 904	0,3	4 963	0,1	1 141	-	20 492	0,6
12 - Polyculture	28 117	0,8	45 298	1,3	29 603	0,9	7 805	0,3	110 823	3,2
S/total spécialisés	30 601	0,9	57 202	1,6	34 566	1,0	8 946	0,3	131 315	3,8
- Polyculture-élevage	661 192	19,1	475 463	13,7	97 626	2,8	7 854	0,2	1 242 135	35,8
- Elevage	1 872 337	54,0	206 889	6,0	10 005	0,3	-	-	2 089 231	60,2
- Cultures spéciales	5 446	0,1	300	-	156	-	-	-	5 902	0,2
S/ttl.non spécialisés	2 538 975	73,2	682 652	19,7	107 787	3,1	7 854	0,2	3 337 268	96,2
- TOTAL GENERAL	2 569 576	74,1	739 854	21,3	142 353	4,1	16 800	0,5	3 468 583	100

TABLEAU 221: Production de taurillons selon les catégories de producteurs de céréales.

champ total

Catégorie producteurs Orientation	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très G. producteurs		TOTAL	
	têtes	%	têtes	%	têtes	%	têtes	%	têtes	%
11 - Céréales	252	0,1	9 128	1,3	5 938	0,8	9 527	1,3	24 845	3,5
12 - Polyculture	7 665	1,0	35 776	5,0	28 536	4,0	14 531	2,0	86 508	12,1
S/total spécialisés	7 917	1,1	44 904	6,3	34 474	4,8	24 058	3,3	111 353	15,6
- Polyculture-élevage	107 548	15,1	164 598	23,1	23 786	3,3	3 057	0,4	298 989	42,0
- Elevage	263 204	36,9	35 211	4,9	3 345	0,5	-	-	301 760	42,3
- Cultures spéciales	743	0,1	18	-	-	-	-	-	761	0,1
S/ttl.non spécialisés	371 495	52,1	199 827	28,0	27 131	3,8	3 057	0,4	601 510	84,4
- TOTAL GENERAL	379 412	53	244 731	34	61 605	9	27 115	4	712 863	100

TABLEAU 222: Effectif de brebis-mères selon les catégories de producteurs de céréales.

47.

champ total

Catégorie producteurs Orientation	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très G. producteurs		TOTAL	
	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z
11 - Céréales	10 348	0,3	32 898	0,9	66 665	1,8	30 461	0,8	140 372	3,7
12 - Polyculture	49 505	1,3	96 917	2,5	140 313	3,7	55 674	1,5	342 409	9,1
S/total spécialisés	59 853	1,6	129 815	3,4	206 978	5,5	86 135	2,3	482 781	12,8
- Polyculture-élevage	604 617	16,0	338 879	9,0	80 056	2,1	27 053	0,8	1 050 605	27,9
- Elevage	1 867 957	49,6	309 546	8,2	34 174	0,9	171	-	2 211 848	58,7
- Cultures spéciales	21 207	0,6	1 192	-	674	-	87	-	23 160	0,6
S/ttl.non spécialisés	2 493 781	66,2	649 617	17,2	114 904	3,0	27 311	0,8	3 285 613	87,2
- TOTAL GENERAL	2 553 634	67,8	779 432	20,6	321 882	8,5	113 446	3,1	3 768 394	100

TABLEAU 223: Effectif des porcins selon les catégories de producteurs de céréales.

champ total. champ = temps complet

Catégorie producteurs Orientation	Petits producteurs		Producteurs moyens		Grands producteurs		Très G. producteurs		TOTAL	
	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z
11 - Céréales	6 113	0,1	17 157	0,2	17 394	0,3	7 042	0,1	47 706	0,6
12 - Polyculture	95 867	1,3	163 621	2,2	84 148	1,1	31 998	0,4	375 634	5,0
S/total spécialisés	101 980	1,4	180 778	2,4	101 542	1,4	39 040	0,5	423 340	5,6
- Polyculture-élevage	2 403 423	32,1	1 012 788	13,5	307 764	4,1	90 034	1,2	3 814 009	50,9
- Elevage	2 121 038	28,3	1 011 297	13,5	107 678	1,4	12 195	0,2	3 252 208	43,4
- Cultures spéciales	5 496	-	167	-	-	-	1 462	-	7 125	0,1
S/ttl.non spécialisés	4 529 957	60,4	2 024 252	27,0	415 442	5,5	103 691	1,4	7 073 342	94,4
- TOTAL GENERAL	4 631 937	61,8	2 205 030	29,4	516 984	6,9	142 731	1,9	7 496 682	100

TABLEAU 224 : Effectif de volailles selon les orientations producteurs
(exploitations ayant plus de 1000 volailles)

champ total

ORIENTATIONS PRODUCTEURS	nombre d'exploit.	% de la catégorie	SAU moyenne	Nbre moyen volailles par explo.	dont poules pondeuses	dont poulets de chair	dont dindes	dont pintades
Producteurs spécialisés								
céréales	841	0,9	69,0	4.995	903	1.272	207	111
polyculture	756	0,8	71,5	4.587	1.610	2.398	287	51
St spécialisés	1.597	0,9	70,2	4.802	1.238	1.805	245	83
Producteurs non spécialisés								
Polycult.élevage	5.911	2,7	31,1	8.069	1.924	4.406	864	500
élevage	7.796	1,4	12,1	13.334	5.728	4.869	1.158	1.044
cultures spéciales	1.286	0,4	30,9	3.808	872	2.613	85	123
St non spécialisés	14.993	1,4	21,2	10.441	3.812	4.489	950	949
TOTAL GENERAL	16.590	1,3	23,4	9.898	3.564	4.231	882	684

source RGA 1979-1980

TABLEAU 225 : Equipement en matériel des producteurs de céréales

champ total

CATEGORIE DE PRODUCTEURS	PRODUCTEURS SPECIALISES			PRODUCTEURS NON SPECIALISES				TOTAL
	céréales	polyculture	sous-total	polyculture élevage	élevage	cultures spéciales	sous-total	
NATURE DU CRITERE								
nombre de tracteurs	119.599	183.873	303.472	350.080	631.094	193.915	1.175.029	1.478.501
dont (%)								
< 34ch	10	11	11	17	23	32	23	20
34 à 81ch	64	65	65	76	74	66	73	72
plus de 82ch	26	24	25	7	3	2	4	8
nombre de moissonneuses-batteuses	27.064	31.964	59.026	34.466	23.292	1.428	59.186	118.212
dont								
en propriété	23.891	27.815	51.706	29.520	18.955	1.187	49.662	101.368
en co-propriété	3.172	4.148	7.320	4.946	4.337	241	9.524	16.844
% d'exploitations en ayant	39,2	35,0	36,8	17,7	6,0	0,9	7,7	12,3
récolteuses de maïs-grain (nombre)	580	465	1044	453	73	6	532	1576

3 - les petits producteurs de céréales.

Cette catégorie a été définie comme étant formée par les producteurs de céréales qui cultivent entre 5 et 20 ha de céréales. C'est la première des catégories concernées dans le champ statistique formé par tous les producteurs cultivant plus de 5 ha de céréales, qui est le champ total auquel sont rapportées toutes les caractéristiques examinées ci-dessous.

Pour en donner une image suffisamment explicite, nous examinerons successivement :

- les effectifs concernés et les superficies céréalières correspondantes au niveau des principales orientations rencontrées dans ce groupe. Nous nous intéresserons tout particulièrement aux exploitations à temps complet, mais nous ne négligerons pas les exploitations à temps partiel, compte tenu du fait qu'elles ont ici un poids non négligeable.
- la population agricole en distinguant les actifs familiaux, les inactifs, les salariés permanents et les salariés occasionnels.
- les structures d'exploitation et la nature des activités pratiquées à travers la répartition culturale des superficies, l'importance des espèces animales et leur fréquence relative.

Auparavant, nous proposons comme introduction une rapide synthèse sur quelques traits spécifiques de cette catégorie des petits producteurs.

3.1 - caractéristiques du petit producteur de céréales.

Le petit producteur de céréales appartient à un groupe très nombreux : la partie du champ total relative à cette catégorie concerne 241.735 exploitations soit **les deux tiers de l'ensemble des producteurs de céréales.**

Mais **il cultive une superficie modeste** : au total pour la catégorie 2,4 millions d'ha, ce qui représente seulement 28,6 % du total des superficies céréalières du champ et seulement 10 ha pour chacun d'entre eux.

Dans un peu plus de 9 cas sur 10 c'est un producteur à temps complet. Reste près de 1 producteur sur 10 qui gère une exploitation à temps partiel.

En moyenne le producteur à temps complet cultive 36.5 ha et dans son exploitation vivent 2,3 actifs familiaux et 1,6 inactifs. La force de travail est constituée de **1,8 unité-travailleur familial avec un très faible appoint salarié** (moins de 0,10 unité-travailleur).

Le producteur à temps partiel, quant à lui, ne cultive que 17 ha, dont 9,4 ha de céréales, mais on y trouve seulement 1,42 actif familial et 1,48 inactif. La force de travail n'atteint que 0,50 unité-travailleur familial.

D'une manière générale, **ce petit producteur de céréales est le plus souvent un éleveur ou un polyculteur.** Il se rencontre notamment **en Midi-Pyrénées ou Aquitaine, en Bretagne, en Pays de la Loire.**

S'il s'agit d'un "petit" producteur de céréales, ce n'en est pas pour autant forcément un "petit" agriculteur, en particulier s'il s'agit d'un éleveur ou d'un polyculteur-éleveur.

Nous allons revenir en détail sur ces différents aspects.

3.2 - effectif des petits producteurs selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes.

Les éléments rassemblés au tableau 300 permettent de préciser la composition de cette catégorie selon l'orientation des productions.

Le groupe des éleveurs est dominant puisqu'il représente environ 41 % de l'effectif. Les exploitations correspondantes ont une superficie agricole utilisée qui est assez élevée puisqu'elle atteint **47 ha dans les exploitations à temps complet** et 35 ha dans celles à temps partiel.

Ensuite le groupe le plus nombreux est celui des **polyculteurs-éleveurs** (37 % de l'effectif), avec des superficies respectivement de 30 ha et 20 ha pour le temps complet et le temps partiel.

Ainsi **les exploitations où l'élevage est important représentent plus des 3/4 de l'ensemble des petits producteurs**, tandis que les producteurs spécialisés sont en faible proportion. C'est qu'une superficie d'une dizaine d'hectares de céréales ne suffit pas à assurer un revenu décent : or les producteurs spécialisés disposent seulement de 17 ha si ce sont des céréaliers à temps complet et de 25 ha si ce sont des polyculteurs à temps complet (contre 13 ha et 21 ha pour le temps partiel), ce qui est manifestement insuffisant. Il est nécessaire que la superficie céréalière soit comprise dans un ensemble plus vaste à côté d'autres activités, notamment permettant d'augmenter la valeur ajoutée par l'exploitation. C'est le cas des diverses transformations de céréales et de productions fourragères par les animaux, ce qui explique la fréquence des exploitations d'élevage et de polyculture - élevage dans le groupe des petits producteurs. Il est alors possible de tirer parti du travail disponible sur des structures étroites, ce qui n'est pas encore accompli dans les exploitations à orientation végétale spécialisée.

Souvent les petits producteurs de céréales - précisément chez les producteurs spécialisés - auront des revenus extérieurs, surtout si ce sont des producteurs à temps partiel. On a vu précédemment que 54 % des chefs d'exploitation céréalière, appartenant à la catégorie des petits producteurs, avaient une activité secondaire contre 16 % seulement en moyenne pour cette même catégorie.

Compte tenu du nombre de petits producteurs, on pourrait s'attendre à ce que les superficies céréalières correspondantes aient un poids important. On a déjà indiqué le total de 2,4 millions d'ha (28,6 % du total), qui se répartit surtout en superficies présentes dans les exploitations des éleveurs (36 %) et des polyculteurs-éleveurs (39 %). Restent donc 25 % pour les exploitations où l'orientation végétale est dominante (céréaliers, polyculteurs, producteurs de cultures spéciales). **Une partie notable des superficies céréalières des exploitations des petits producteurs est donc vraisemblablement destinée à l'intraconsommation animale**, d'autant que, on le verra plus loin, même chez les producteurs végétaux spécialisés on note une certaine fréquence d'ateliers animaux : ainsi près des deux tiers des céréaliers ont un atelier de volaille et un polyculteur sur trois a des porcs.

3.3 - population agricole concernée.

Plus de 900.000 personnes (ou équivalent-personnes) appartiennent à la catégorie des petits producteurs à temps complet (tableau 301). C'est donc **une population importante** dans laquelle on dénombre 57 % d'actifs (516.000 personnes), surtout dans les catégories d'élevage et de polyculture-élevage et 38 % d'inactifs (349.000 personnes). Les salariés permanents sont peu nombreux (24.000 salariés soit 2,7 % de cette population, un peu plus cependant que l'équivalent unités - travailleurs des salariés occasionnels (18.000 personnes environ).

En moyenne dans l'exploitation à temps complet du petit producteur de céréales, on trouve donc 2,1 actifs familiaux et 1,4 inactif.

Ces valeurs sont plus élevées chez un éleveur avec 2,5 actifs familiaux et 1,8 inactif et aussi chez un polyculteur-éleveur (2,3 et 1,5) et au contraire plus faibles chez un polyculteur (2,1 et 1,3) et a fortiori chez un céréalier (1,8 et 1,1). Dans l'exploitation de cultures spéciales, la situation est la même que dans celle de polyculture-élevage.

Dans les rares exploitations à temps partiel résident en moyenne 1,4 actif familial et 1,5 inactif. Il s'agit d'exploitations de producteurs en général spécialisés ou de polyculteurs-éleveurs. A titre d'exemple 72 % des actifs familiaux de cette catégorie se trouvent chez les céréaliers ou les polyculteurs.

3.4 - localisation des petits producteurs

Les petits producteurs de céréales (5 à 20 ha de céréales) sont surtout des producteurs non spécialisés dans la céréaliculture (tableau 302). Ils se rencontrent donc tout particulièrement dans les régions où les systèmes mixtes associant des céréales à d'autres activités, notamment de transformation animale, sont eux-même très fréquents : ainsi les éleveurs produisant des céréales sont très nombreux en Pays de la Loire, en Bretagne, en Midi-Pyrénées, en Auvergne, en Rhône-Alpes, en Bourgogne, en Lorraine etc... Les polyculteurs - éleveurs se rencontrent eux aussi en grand nombre surtout en Midi Pyrénées et Aquitaine, puis dans le Nord, en Poitou - Charentes, en Bretagne, en Pays de la Loire, en Rhône - Alpes ou dans le Centre...

Quant aux producteurs spécialisés (14 %), ils sont surtout localisés dans le Sud-Ouest, Midi-Pyrénées et Aquitaine mais aussi dans le Nord. Ce sont plus souvent des polyculteurs que des céréaliers purs, ce qui correspond comme dans le cas des producteurs non spécialisés, au souci de dégager un plus fort produit que celui permis par les seules céréales, grâce notamment à des cultures intensives.

Dans une certaine mesure le fait que certaines régions réputées peu céréalieres apparaissent ici, atteste l'évolution récente vers la grande culture. C'est vrai particulièrement pour une partie de l'Ouest, Pays de la Loire ou Poitou - Charentes ou même de la Bretagne, mais aussi de Rhône-Alpes ou de l'Auvergne.

3.5 - structures d'exploitation.

Ces structures des exploitations des petits producteurs de céréales seront examinées à travers quelques caractéristiques de base relatives à la superficie mise en oeuvre, à la main d'oeuvre existante, à la répartition des cultures pratiquées, à la nature et à l'importance des activités animales.

3.5.1 - superficie et main d'oeuvre.

La superficie moyenne des exploitations des producteurs de céréales dépend tout à fait du système pratiqué (tableau 303). Bien entendu les producteurs à temps partiel disposent de moins de surface que les autres.

Dans les exploitations à temps complet les superficies les plus grandes sont celles des exploitations d'élevage avec 47 ha : le secteur céréalier est présent mais au sein d'un ensemble plus vaste d'activités végétales.

notamment fourragères et bien sûr animales.

Les polyculteurs-éleveurs disposent aussi de superficies importantes aux alentours d'une trentaine d'hectares, comme d'ailleurs les producteurs de cultures spéciales.

Le petit producteur spécialisé de céréales gère évidemment une exploitation moins grande : 25 ha en polyculture, 17 ha seulement en céréaliculture.

La main d'oeuvre de ces exploitations à temps complet est cependant toujours notable puisqu'elle se situe entre 1,25 et 1,93 unité-travailleur familial. On retrouve ici une différenciation prévisible en fonction de l'orientation de l'exploitation : la plus chargée en main d'oeuvre est l'exploitation d'élevage avec près de deux travailleurs tandis que l'exploitation céréalière dispose d'un travailleur un quart en moyenne. La main d'oeuvre salariée joue un rôle très mineur sauf dans les exploitations de cultures spéciales.

Dans les **exploitations à temps partiel** les caractéristiques observées sont homothétiques des précédentes avec un coefficient de réduction : surfaces plus faibles d'un quart au moins, mais surtout main d'oeuvre beaucoup moins nombreuse puisque de l'ordre d'une demi unité - travailleur familial en moyenne, ce qui représente moins de la moitié des valeurs observées dans les exploitations à temps complet.

3.5.2 - répartition des cultures.

Chez les **producteurs spécialisés céréaliers à temps complet**, les superficies céréalières sont prépondérantes avec 72 % du total de la surface utilisée : le blé tendre est la culture la plus développée, suivie d'assez près par le maïs, mais l'orge et escourgeon et aussi d'autres céréales peuvent occuper une certaine place (tableau 304). Les autres cultures sont négligeables, si l'on met toutefois à part les cultures fourragères et plus encore les prairies naturelles (surfaces toujours en herbe ou STH).

Si l'on raisonne non plus en moyenne mais en fréquence (tableau 305), on constate que **le blé tendre est présent dans 80 % des cas** et le maïs dans 71 %. Les cultures fourragères sont pratiquées un peu moins d'une fois sur deux, mais **la prairie naturelle se rencontre toujours beaucoup** (50 %). D'autres cultures comme la pomme de terre ont aussi une certaine présence (31 %).

Chez les **producteurs spécialisés polyculteurs** les céréales occupent encore près de la moitié de la surface totale avec plus d'un quart consacré au blé tendre, mais **les cultures industrielles avec 13 % sont fortement représentées ainsi que les plantes sarclées**. Les productions fourragères occupent à peu près la même proportion que chez les céréaliers.

En fréquence on note surtout la fréquence moindre du maïs, due à la localisation plus septentrionale de beaucoup de ces exploitations et celle plus élevée des cultures industrielles ou sarclées. La betterave à sucre est présente dans 23 % des cas contre 42 % pour la pomme de terre.

Chez les **producteurs non spécialisés** et tout d'abord les **polyculteurs-éleveurs** la part des céréales n'est plus que de 36 % avec 15 % pour le blé tendre. **Le secteur des cultures fourragères et des prairies naturelles occupe à lui seul 52 % de la superficie totale**. 85 % des producteurs ont des cultures fourragères et 89 % des prairies naturelles, la fréquence de la pomme de terre est élevée (42 %).

Chez les **éleveurs**, la part des céréales tombe à 19 %, mais les cultures fourragères et la surface toujours en herbe dépassent alors 78 %, avec une fréquence de 95 % dans chaque cas.

Chez les **producteurs de cultures spéciales** la part du blé est de plus de 30 % et celle des cultures permanentes dépasse 44 %. Dans cette catégorie un peu composite les cultures les plus fréquentes sont le blé tendre (76 %), l'orge (60 %), le maïs-grain (47 %), puis les prairies naturelles (39 %) et les cultures fourragères (34 %). Les cultures permanentes (non présentées dans le tableau 305) ont une fréquence élevée (%).

Chez les **producteurs à temps partiel**, la spécialisation céréalière est souvent tout aussi marquée. Si certaines différences apparaissent dans la répartition des cultures et ne sont pas forcément toujours très significatives, il apparaît néanmoins une plus faible proportion de plantes sarclées, ce qui correspondrait à un degré d'intensité plus faible des systèmes productifs.

Une remarque générale enfin, à propos de la jachère. Celle-ci apparaît toujours en moyenne, surtout chez les céréaliers et les cultivateurs de cultures spéciales. On aurait pourtant pu supposer que l'étroitesse des structures foncières chez ces petits producteurs céréaliers aurait condamné cette forme de non-exploitation. Il n'en est rien et la jachère a une fréquence tout à fait notable, de 10 à 20 % en général, (non présentée dans le tableau 305), chez les producteurs à temps complet comme chez ceux à temps partiel.

3.5.3 - cheptel moyen et fréquence des activités animales.

A l'égard des animaux, la différenciation par orientation conduit évidemment à des caractéristiques très dissemblables. Cependant les producteurs de céréales spécialisés ont aussi des animaux avec une certaine fréquence, tandis que la transformation animale devient une activité importante chez les polyculteurs-éleveurs et prépondérante chez les éleveurs (tableau 306).

Chez les **céréaliers à temps complet** on note quelques bovins pour la viande et surtout de la volaille. Les fréquences correspondantes sont de 30 % d'exploitations ayant un atelier bovin et 74 % ayant des volailles. A côté de ces espèces dominantes, on trouve une faible proportion d'autres ateliers : 22 % tout de même ont des porcins et 8,5 % seulement des brebis.

Chez les **polyculteurs** la diversification de la production végétale va de pair avec une fréquence plus accentuée de spéculations animales. On sait que la main d'oeuvre est un peu plus abondante et qu'il s'agit de valoriser davantage de travail disponible. De fait, 45 % des polyculteurs ont des bovins et cet atelier est plus important que chez les céréaliers. Mais dans l'un et l'autre cas la production de taurillons reste rare, il s'agit de bovins à l'engrais traditionnels. La production laitière est un peu plus présente (17 cas sur 100 contre 9) mais toujours avec de petits troupeaux. La production porcine concerne ici le tiers des exploitations avec un nombre limité de porcs (14). La volaille est très fréquente.

Si l'on examine maintenant les **producteurs non spécialisés**, il apparaît que ceux-ci sont essentiellement des éleveurs de bovins, si l'on met à part les cultivateurs de cultures spéciales.

La fréquence des activités d'élevage bovin atteint 87 % chez les polyculteurs-éleveurs (dont 56 % pour le lait) et 95 % chez les éleveurs (dont 74 % pour le lait) (tableau 307). Le poids du secteur laitier est donc encore très important chez ces producteurs à la différence de ce que l'on a observé chez les producteurs spécialisés. Cependant la production de bovins à viande et notamment de taurillons se rencontre plus souvent (20 taurillons en moyenne). La production de porcs concerne un producteur sur deux, c'est dire le rôle essentiel qu'elle joue dans ces systèmes mixtes avec céréales. De même l'atelier avicole est presque toujours là avec un effectif assez moyen. Quant aux ovins présents dans 1 cas sur 5, ils ont une fréquence notable chez les éleveurs pour un effectif moyen assez élevé (93 brebis).

Enfin on peut aussi remarquer que les producteurs de cultures spéciales sont quelque peu concernés par la production animale : 60 % d'entre eux ont des volailles, mais aussi 17 % ont des bovins et 18 % des porcins.

Quant aux petits producteurs de céréales à temps partiel, dont on a déjà remarqué qu'ils gèrent des exploitations de taille plus faible que celle des producteurs à temps complet, il apparaît aussi que les troupeaux présents ont un effectif plus limité et sont moins fréquents. Seuls les ovins font exception à la règle, et si l'on rencontre un peu moins de brebis chez les producteurs à temps partiel, leur fréquence est plutôt plus importante (tableau 307).

TABLEAU 300 : Petits Producteurs de céréales :
Effectifs et Superficies céréalières correspondantes

champ total

ORIENTATIONS	EFFECTIFS (nbre d'exploitations)				SUPERFICIES CERÉALIERES (ha)			
	Temps complet	Temps partiel	Total	%	Temps complet	Temps partiel	Total	%
Producteurs spécialisés céréalières	9.267	10.444	19.711	8,2	113.577	104.181	217.758	9,0
polyculteurs	20.513	5.372	25.885	10,7	254.660	52.830	307.490	12,7
St spécialisés	29.780	15.816	45.596	18,9	368.237	157.011	525.248	21,7
Producteurs non spécialisés								
Polycult.éleveurs	84.179	4.653	88.832	36,7	912.736	37.454	950.190	39,3
éleveurs	98.112	601	98.713	40,8	861.611	3.999	865.610	35,8
producteurs de cultures spéciales	8.298	296	8.594	3,6	75.299	2.070	77.369	3,2
St non spécialisés	190.589	5.550	196.139	81,1	1.849.646	45.523	1.893.169	78,3
TOTAL	220.369	21.366	241.735	100	2.217.883	200.534	2.418.417	100

Source : enquête structure 1983
ESR Grignon

A/ Champ : temps complet

CATEGORIES	ACTIFS FAMILIAUX		INACTIFS		SALARIES PERMANENTS		SALARIES OCCASIONNELS		TOTAL	
	Nb	Z	Nb	Z	Nb	Z	NbUTA	Z	Nb	Z
Producteurs spécialisés Céréales	16637	3,3	10498	3,0	346	1,4	113	0,6	27594	3,1
Polyculture	43082	8,3	27605	7,9	1458	6,0	3423	19,1	75568	8,3
Total spécialisés	59719	11,6	38103	10,9	1804	7,4	3536	19,7	103162	11,4
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	197120	38,1	126314	36,2	5570	22,9	4891	27,3	333795	36,7
Élevage	240807	46,6	172082	49,2	9372	38,4	2986	16,7	425247	46,8
Cultures spéciales	19258	3,7	12919	3,7	7624	31,3	6507	36,3	46308	5,1
Total non spécialisés	457085	88,4	311315	89,1	22566	92,6	14384	80,3	805350	88,6
TOTAL GENERAL	516804	100	349418	100	24370	100	17920	100	908512	100

UTA salariés occasionnels 180 jours = 1 UTA

B/ Champ : temps partiel

CATEGORIES	ACTIFS FAMILIAUX		INACTIFS		SALARIES PERMANENTS		SALARIES OCCASIONNELS		TOTAL	
	Nb	Z	Nb	Z	Nb	Z	NbUTA	Z	Nb	Z
Producteurs spécialisés Céréales	14 101	46,5	15 581	49,4	66	21,8	129	32,6	29 877	47,8
Polyculture	7 663	25,3	7 066	22,4	72	23,7	101	25,6	14 902	23,8
Total spécialisés	21 764	71,8	22 647	71,8	138	45,5	230	58,2	44 779	71,6
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	7 188	23,7	7 476	23,7	130	42,9	112	28,3	14 906	23,8
Élevage	948	3,2	1 082	3,4	35	11,6	20	5,1	2 085	3,4
Cultures spéciales	403	1,3	315	1,0	-	-	33	8,4	751	1,2
Total non spécialisés	8 539	28,2	8 873	28,2	165	54,5	165	41,8	17 742	28,4
TOTAL GENERAL	30 303	100	31 520	100	303	100	395	100	62 521	100

TABLEAU 302 : Localisation des petits producteurs de céréales (5 à 20 ha) :
nombre de producteurs de céréales par région et par orientations

champ : temps complet

Régions	spécialisés			non spécialisés			TOTAL	%	
	céréales	polyculture	total	polycult. éleveurs	éleveurs	cultures spéciales			total
ILE DE FRANCE	418	306	724	260	76	76	412	1136	0,51
CHAMPAGNE	70	263	333	950	1887	333	3170	3503	1,6
PICARDIE	234	867	1101	2686	1934	22	4642	5743	2,6
Hte NORMANDIE	174	266	440	2419	3146	15	5580	6020	2,7
CENTRE	1338	1035	2373	5178	2740	499	8417	10790	4,9
Bse NORMANDIE	175	319	494	1161	3556	17	4734	5228	2,4
BOURGOGNE	56	150	206	2129	5468	200	7797	8003	3,6
NORD	303	4186	4489	7908	2313	3	10224	14713	6,7
LORRAINE	115	29	144	1641	4881	-	6522	6666	3,0
ALSACE	515	536	1051	2702	1413	341	4456	5507	2,5
FRANCHE-COMTE	-	91	91	744	4192	8	4944	5035	2,3
PAYS DE LA LOIRE	417	966	1383	5859	14284	372	20515	21898	9,9
BRETAGNE	724	893	1617	7077	14055	121	21253	22870	10,4
POITOU-CHARENTE	295	1351	1646	7501	5472	1988	14961	16607	7,5
AQUITAINE	1477	2963	4440	11270	3267	865	15402	19842	9,0
MIDI PYRENEES	1585	3403	4988	14638	9765	592	24995	29983	13,6
LIMOUSIN	-	29	29	480	4237	16	4733	4762	2,2
RHONE ALPES	798	1624	2422	5416	6535	915	12866	15288	6,9
AUVERGNE	413	241	654	2292	7051	3	9346	10000	4,5
LANGUEDOC	28	215	243	720	1113	1011	2844	3087	1,4
CORSE	115	762	877	1103	702	840	2645	3522	1,6
ENSEMBLE	9250	20495	29745	84134	98087	8237	190458	220203	100
%	4,20	9,30	13,50	38,20	44,50	3,80	86,50	100	

BLEAU 303 : Petits producteurs de céréales (5 à 20 ha de céréales)
superficie moyenne et effectif moyen de main-d'oeuvre
A/ Temps complet

	Superficie Agricole utilisée (ha)	Unités trav. familiales	Unités travailleurs salariés permanents	Salariés occasionnels jours de travail	Salariés occasionnels unités travailleurs	Total unités travail
Producteurs spécialisés						
Céréales	17,1	1,25	0,02	2,20	0,01	1,28
Polyculture	25,1	1,60	0,05	30,00	0,10	1,75
Total spécialisés	22,6	1,50	0,04	21,40	0,07	1,61
Producteurs non spécialisés						
Polycult. élevage	30,1	1,78	0,05	10,45	0,04	1,87
Élevage	46,8	1,93	0,07	5,48	0,02	2,02
Cultures spéciales	28,5	1,76	0,82	141,15	0,50	3,08
Total non spécialisés	38,6	1,86	0,09	13,60	0,05	2,00
TOTAL GENERAL	36,5	1,80	0,08	14,60	0,05	1,92

B/ Temps partiel

	Superficie Agricole utilisée (ha)	Unités trav. familiales	Unités travailleurs salariés permanents	Salariés occasionnels jours de travail	Salariés occasionnels unités travailleurs	Total unités travail
Producteurs spécialisés						
Céréales	12,8	0,42	—	2,22	—	0,43
Polyculture	20,7	0,50	—	3,39	0,01	0,52
Total spécialisés	15,5	0,45	—	2,62	0,01	0,46
Producteurs non spécialisés						
Polycult. élevage	20,2	0,61	—	4,35	0,02	0,63
Élevage	35,5	0,66	—	5,86	0,02	0,69
Cultures spéciales	12,2	0,63	—	19,85	0,07	0,70
Total non spécialisés	21,5	0,62	—	5,34	0,02	0,64
TOTAL GENERAL	17,0	0,50	—	3,33	0,01	0,50

TABLEAU 304 : Répartition moyenne des cultures
A/ Champ : exploitations à temps complet

RUBRIQUES ORIENTATION	SAU ha	céréales %	dont				cult ind.	dont colza	pl. sar- clées	dont bett ind.	lég. secs +fr.	cult. fourr	ja- chè res	STH	cult perm	di- vers
			blé tend	orge	maïs	autr céré										
Producteurs spécialisés																
Céréales	17,1	71,6	27,8	13,1	24,3	6,4	1,8	1,1	1,2	0,5	0,3	7,4	4,5	12,2	0,7	0,3
Polyculture	25,1	49,4	25,6	9,7	10,7	3,4	13,2	2,6	7,8	4,2	6,9	7,9	1,6	11,7	1,2	0,3
Sous-total	22,6	54,6	26,1	10,5	13,9	4,1	10,5	2,2	6,2	3,3	5,3	7,8	2,3	11,8	1,1	0,3
Producteurs non spécialisés																
Polycultures-éleveurs	30,1	36,0	15,2	9,1	8,0	3,7	3,4	0,9	2,9	0,9	0,9	21,6	1,5	30,4	3,0	0,3
Éleveurs	46,8	18,8	7,4	5,9	1,7	3,8	0,3	0,2	1,3	0,1	-	28,5	0,8	49,9	0,2	0,2
Cultures spéciales	28,5	31,8	12,2	8,3	7,4	3,9	5,3	0,8	0,5	0,1	1,1	4,7	4,6	6,9	44,0	1,1
Sous-total	38,6	25,1	10,2	7,1	4,0	3,8	1,5	0,4	1,8	0,3	0,4	25,4	1,2	41,8	2,6	0,2
TOTAL GENERAL	36,5	27,6	11,6	7,4	4,8	3,8	2,3	0,6	2,2	0,6	0,8	23,9	1,3	39,3	2,4	0,2

B/ Champ : exploitations à temps partiel

RUBRIQUES ORIENTATION	SAU ha	céréales %	dont				cult ind.	dont colza	pl. sar- clées	dont bett ind.	lég. secs +fr.	cult. fourr	ja- chè res	STH	cult perm	di- vers
			blé tend	orge	maïs	autr céré										
Producteurs spécialisés																
Céréales	12,8	78,1	30,3	15,1	25,8	7,0	2,0	1,3	0,6	0,4	0,7	3,7	4,2	9,9	0,4	0,4
Polycultures	20,7	47,5	24,6	8,5	8,8	5,6	19,4	4,7	3,0	1,9	5,3	8,9	3,5	11,5	0,6	0,3
Sous-total	15,5	64,2	27,7	12,1	18,0	6,4	9,9	2,8	1,7	1,1	2,8	6,1	3,8	10,6	0,5	0,4
Producteurs non spécialisés																
Polycultures-éleveurs	20,2	39,8	14,9	9,4	8,7	6,8	2,5	0,8	0,9	0,1	0,1	11,5	3,1	39,3	2,4	0,4
Éleveurs	35,5	19,2	6,4	6,0	3,3	3,5	-	-	0,3	-	0,2	25,9	2,0	54,0	0,1	0,1
Cultures spéciales	12,2	57,4	14,9	22,8	4,6	15,1	-	-	0,2	-	0,3	3,8	6,4	9,9	21,4	0,6
Sous-total	21,5	36,6	13,4	9,2	7,6	6,4	2,0	0,7	0,8	-	0,1	13,9	2,7	41,0	2,6	0,3
TOTAL GENERAL	17,0	55,2	23,1	11,1	14,6	6,4	7,3	2,1	1,2	0,7	1,7	8,6	3,5	20,6	1,0	0,9

A/ Exploitations à temps complet
Fréquence des cultures et importance par exploitation

	BLE TENDRE		ORGE		MAIS		CULTURES INDUSTRI.		COLZA		POMMES DE TERRE		BETTERAVES		CULTURES FOURRAG.		S.T.H		
	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	
Producteurs spécialisés																			
Céréales	80	5,9	61	3,7	71	5,9	10	3,0	5	3,5	31	0,2	3	2,9	45	2,8	58	3,6	
Polycultures	88	7,3	66	3,7	48	5,6	58	5,7	15	4,4	42	1,8	23	4,6	48	4,2	64	4,6	
Sous-total	85	7,0	65	3,7	55	5,7	43	5,5	12	4,3	39	1,4	17	4,5	47	3,8	62	4,3	
Producteurs non spécialisés																			
Polycultures-éleveurs	88	5,2	79	3,5	53	4,6	29	3,6	8	3,3	42	0,6	9	2,9	85	7,7	89	10,3	
Éleveurs	84	4,1	77	3,6	22	3,5	5	2,7	3	2,1	38	0,2	1	2,1	95	14,1	95	24,6	
Cultures spéciales	76	4,6	60	3,9	47	4,3	36	4,3	6	4,1	22	0,3	1	4,2	34	4,0	39	5,1	
Sous-total	85	4,6	87	3,6	45	4,5	17	3,5	5	3,2	39	0,4	5	2,8	88	11,2	90	18,0	
TOTAL	85	5,0	75	3,6	39	4,5	21	4,0	6	3,5	39	0,5	6	3,4	82	10,6	86	16,6	

B/ Exploitations à temps partiel
Fréquence des cultures et importance par exploitation

	BLE TENDRE		ORGES		MAIS GRAIN		CULTURES INDUSTRI.		COLZA		POMMES DE TERRE		BETTERAVES		CULTURES FOURRAG.		S.T.H	
	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S
Céréales	75	5,2	51	3,8	59	5,6	11	2,3	7	2,3	13	0,1	2	2,9	19	2,5	38	3,3
Polycultures	85	6,0	53	3,3	40	4,5	63	6,3	25	3,9	24	0,8	9	4,3	38	4,9	52	4,5
St spécialisés	78	5,5	52	3,6	53	5,3	29	5,3	13	3,4	17	0,4	4	3,9	25	3,2	43	3,8
Polycultures-élevage	81	3,7	68	2,8	46	3,8	14	3,6	5	3,6	30	0,2	1	1,6	60	3,9	88	9,0
Élevage	74	3,1	69	3,1	30	3,9	-	-	-	-	44	0,1	-	-	77	12,2	96	20,2
Cultures spéciales	54	3,4	70	4,0	29	1,9	-	-	-	-	31	0,1	-	-	41	1,2	40	3,1
St non spécialisés	79	3,6	68	2,9	43	3,8	12	3,6	4	3,6	31	0,2	0,7	1,6	61	4,9	86	10,2
TOTAL GENERAL	78	5,0	56	3,4	50	5,0	24	5,1	11	3,4	20	0,3	3	3,8	35	4,2	54	6,5

TABLEAU 306: Petits producteurs de céréales (5 à 20 ha de céréales)
Cheptel moyen par exploitation selon la catégorie d'animaux (Nb de têtes)
A/ Exploitation à temps complet

	BOVINS	VACHES LAITIÈRES	TAURILLONS	OVINS (Brebis)	PORCINS
Producteurs spécialisés Céréales	2,1	0,3	-	1,1	0,7
Polyculture	7,1	1,4	0,4	2,4	4,7
St spécialisés	5,5	1,0	0,3	2,0	3,4
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	26,9	7,9	1,2	7,2	26,6
Éleveurs	61,8	19,1	2,7	19,0	21,6
Cultures spéciales	2,5	0,6	-	2,3	0,6
St non spécialisés	43,8	13,3	1,9	13,1	23,8
ENSEMBLE	25,1	7,6	1,1	7,5	13,6

B/ Exploitation à temps partiel

	BOVINS TOTAUX	dont VACHES LAITIÈRES	TAURILLONS	OVINS (Brebis mères)	PORCINS	VOLAILLES (p.â.)
Producteurs spécialisés Céréales	0,6	-	-	0,9	0,3	19,0
Polyculture	0,9	-	-	1,6	0,7	15,0
St spécialisés	0,7	-	-	1,1	0,4	17,6
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	8,3	1,5	0,3	5,5	6,2	39,0
Éleveurs	34,0	4,1	1,0	25,8	19,7	210,0
Cultures spéciales	0,3	0,3	-	-	0,7	13,5
St non spécialisés	10,7	1,7	0,4	7,4	7,4	56,2
TOTAL GENERAL	3,3	0,5	0,1	2,8	2,2	27,6

TABLEAU 307 : Petits producteurs de céréales (5 à 20 ha de céréales)

A/ Exploitation à temps complet

Fréquence des animaux et effectifs moyens correspondant

	BOVINS		VACHES LAITIERES		TAURILLONS		OVINS (Brebis)		PORCINS		VOLAILLE	
	Z	effectif	Z	effectif	Z	effectif	Z	effectif	Z	effectif	Z	effectif
producteurs spécialisés												
céréales	30,6	7	9,4	3	0,9	3	8,5	13	22,4	3	74,0	160
polyculture	44,6	16	17,3	8	2,8	14	8,6	28	33,3	14	71,4	113
sous-total												
producteurs non spécialisés												
polycultures éleveurs	86,4	31	56,3	14	6,2	20	13,1	55	55,0	52	88,4	141
éleveurs	94,6	65	74,4	26	12,4	22	20,5	93	44,9	48	85,7	74
cultures spéciales	16,7	17	7,2	9	0,8	12	6,4	40	17,6	4	60,0	137
sous-total												
ensemble	81,2	48	56,9	20	8,2	21	14,6	79	45,7	46	83,9	109

B/ Exploitation à temps partiel

Fréquence des animaux et effectifs moyens correspondant

	BOVINS TOTAUX		dont VACHES LAITIERES		TAURILLONS		OVINS (Brebis mères)		PORCINS		VOLAILLES P.M	
	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes	Z	têtes
céréales	11	5,4	1	2,2	-	-	7	13,0	11	3,0	53	35,4
polyculture	13	6,6	1	2,4	0,6	16,3	10	15,4	10	6,5	44	34,
spécialisés	12	5,9	1	2,3	0,2	16,3	8	13,9	10	4,0	50	35,
polycultures élevage	60	13,9	29	5,1	2,5	11,9	17	32,9	33	18,6	75	51,6
élevage	83	40,9	31	13,2	9,8	10,1	28	92,2	25	79,6	61	344,0
cultures spéciales	15	2,0	15	2,0	-	-	-	-	46	1,5	70	19,2
non spécialisés	60	17,8	28	6,0	3,0	11,3	17	43,3	33	22,2	74	76,3
total général	24	13,6	8	5,5	1	12,0	10	26,4	16	13,6	56	49,2

4 - les producteurs moyens de céréales.

Cette catégorie correspond aux producteurs de céréales qui cultivent entre 20 et 50 ha de céréales. Il s'agit là de surfaces moyennes, d'où ce qualificatif de "moyen" appliqué à ces producteurs. C'est aussi une catégorie très nombreuse, quoique moins fournie que celle des petits producteurs. Comme précédemment nous nous attacherons d'abord à décrire succinctement ce producteur moyen, puis à préciser les effectifs concernés et les superficies céréalières afférentes, puis la population agricole et enfin nous examinerons les structures de ces exploitations selon les principales orientations pratiquées.

4.1 - caractéristiques du producteur moyen de céréales.

Les producteurs moyens sont encore très fréquents. Cette deuxième catégorie par l'importance numérique représente plus de 85.000 producteurs soit 23,4 % du total des producteurs de céréales (cultivant plus de 5 ha de céréales) pour 31,5 % des superficies céréalières.

Le producteur moyen cultive en moyenne près de 31 ha de céréales pour une superficie agricole utilisée de 60,7 ha.

Dans 95 % des cas, c'est un producteur à temps complet. C'est pourquoi d'ailleurs nous négligerons ici le petit groupe des producteurs moyens à temps partiel, dont les superficies céréalières ne pèsent que 4,5 % du total pour la catégorie des producteurs moyens. Dans cette exploitation on trouve 2,3 actifs familiaux et 1,6 inactif, soit la même structure familiale que dans l'exploitation du petit producteur.

La force de travail est constituée de 1,8 unité de travail familial mais elle est ici complétée par un peu plus de main d'oeuvre salariée permanente (0,19 U.T.A.).

Faut-il s'étonner de ce que la population familiale de l'exploitation du producteur moyen et la main d'oeuvre familiale soient identiques à celles du petit producteur ? Comme nous le verrons plus loin cela tient à la proportion différente des producteurs spécialisés ou non : les non-spécialisés sont plus chargés en main d'oeuvre et plus fréquents chez les petits producteurs, tandis que les producteurs spécialisés sont en proportion plus forte ici. Ceci compense l'accroissement de main d'oeuvre qu'entraîne normalement l'élévation des dimensions d'entreprise et qui est de toute façon moins que proportionnel à cette élévation.

Ce producteur moyen de céréales est déjà, dans un peu plus de la moitié des cas, un producteur spécialisé, plutôt un polyculteur qu'un céréalier pur, souvent aussi un polyculteur - éleveur. S'il s'agit d'un producteur "moyen" de céréales en tant que producteur spécialisé céréalier ou polyculteur c'est aussi un producteur moyen par la superficie totale cultivée, mais ce peut être aussi un polyculteur - éleveur d'une certaine importance et surtout un gros éleveur, comme nous le verrons en détail plus loin.

Les producteurs "moyens" de céréales se trouvent principalement dans la région Centre (15 %) mais aussi en Midi-Pyrénées, en Poitou-Charentes, en Champagne, en Picardie, en Bourgogne (57 % de l'effectif total pour ces 6 régions).

4.2 - effectif des producteurs moyens selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes.

Les producteurs spécialisés représentent 53 % du total de la catégorie avec 29,1 % de polyculteurs (au nombre de 25000) et 23,7 % de céréaliers (au nombre de 20000 environ). Les superficies céréalières correspondantes sont de 56 % et respectivement 30,1 % et 25,7 %. **Le polyculteur dispose ainsi de 56 ha de SAU et 32 ha de céréales. Le céréalier en a pour sa part 44 ha et 34 ha.** C'est donc encore un petit céréalier.

Les producteurs non spécialisés de céréales disposent de moyens plus importants. Les polyculteurs - éleveurs sont nombreux (32000) et représentent 37,6 % de l'effectif total. Le secteur céréalier occupe une place certes notable dans l'exploitation avec 29 ha de céréales en moyenne, mais d'autres activités sont présentes **et avec une SAU de 65 ha, ce polyculteur-éleveur gère une exploitation assez importante, plus importante que celle du producteur non spécialisé.**

Cette observation est encore plus vraie pour le groupe des éleveurs. Ceux-ci sont au nombre de 7000 environ (8,4 % de l'ensemble) mais leurs exploitations sont de grande taille avec 95 ha de SAU pour 27 ha de céréales. Nous décrirons plus loin les activités animales pratiquées.

Enfin on trouve aussi dans cette catégorie des producteurs moyens, 1 millier d'exploitations de cultures spéciales (1,2 % de l'effectif) avec une SAU de 65 ha en moyenne et 28 ha de céréales. Là encore, il s'agit d'exploitations d'une certaine importance.

4.3 - population agricole concernée

On recense plus de 340000 personnes dans cette catégorie. C'est donc une population importante avec une répartition entre 54 % d'actifs familiaux et 39 % d'inactifs, le reste correspondant à des salariés permanents (plus de 18000, soit 5,3 % du total) et quelques travailleurs occasionnels.

En moyenne dans l'exploitation à temps complet du producteur moyen de céréales on trouve 2,3 actifs familiaux et 1,6 inactif, comme on l'a déjà indiqué, mais ces valeurs sont assez différentes selon les systèmes pratiqués :

- chez le céréalier pur : 1,8 et 1,2
- chez le polyculteur : 2,1 et 1,6
- chez le polyculteur - éleveur : 2,5 et 1,8
- chez l'éleveur : 2,9 et 2,2
- chez le cultivateur de cultures spéciales : 2,5 et 1,7

Ainsi on retrouve la constatation bien connue d'une charge d'actifs et corrélativement d'inactifs plus forte dans les exploitations où il existe des élevages. C'est une illustration des liens entre force de travail et structures d'exploitation.

4.4 - localisation des producteurs moyens.

Les indications fournies à ce titre dans le portrait du producteur moyen peuvent être quelque peu détaillées. Ainsi le groupe des producteurs moyens se partage en deux sous-groupes d'importance assez voisine : les producteurs spécialisés (51 % des effectifs) et les producteurs non spécialisés.

Les producteurs spécialisés se trouvent principalement dans les régions traditionnelles de grande culture : d'abord la région Centre (19 %), puis Midi-Pyrénées (11 %), puis Picardie (10 %). Viennent ensuite Champagne, Poitou-Charente, Nord etc... Les polyculteurs sont ici plus nombreux que les céréaliers purs (58 % du groupe), ils dominent tout particulièrement en Midi-Pyrénées, en Picardie, dans le Nord, en Champagne, en Poitou-Charentes.

Dans une seule de ces grandes régions, les céréaliers sont plus nombreux que les polyculteurs, il s'agit de la région Centre. On peut y ajouter bien sûr l'Île de France et la Bourgogne avec des effectifs plus réduits, et quelques autres régions de moindre importance céréalière comme Bourgogne, Rhône-Alpes, Alsace.

Les producteurs non spécialisés se retrouvent souvent dans les mêmes régions : le plus grand nombre se trouve toutefois en Poitou-Charente qui dépasse sur ce point la région Centre. Puis viennent Midi-Pyrénées, Champagne, Picardie, Haute-Normandie, Aquitaine, Rhône-Alpes et Lorraine. Les éleveurs cultivant de 20 à 50 ha de céréales sont principalement situés en Lorraine puis en Bretagne et en Bourgogne.

4.5 - structures d'exploitation.

4.5.1 - superficie et main d'oeuvre.

Une fois encore on note de grandes différences selon les systèmes pratiqués. Ce sont les **éleveurs qui disposent des superficies totales les plus importantes avec 95 ha, suivies par les polyculteurs - éleveurs (65 ha), les polyculteurs (56 ha) et enfin les céréaliers (44 ha)**. Ce que l'on a déjà indiqué pour les petits producteurs vaut aussi pour les producteurs moyens. Ici on constate que les éleveurs ou les polyculteurs - éleveurs détiennent des exploitations d'une taille conséquente. L'effectif de main d'oeuvre y est notablement plus grand : avec 2,30 ou 2,00 unités de travail familial. On rencontre ici des systèmes de production assez intensifs intégrant dans la même exploitation un fort secteur de cultures végétales et d'importantes activités de transformation animale. De fait la force de travail familial peut être complétée par du travail salarié : c'est le cas pour les éleveurs en particulier.

Chez les producteurs spécialisés on retombe dans un groupe d'exploitations de taille plus mesurée. Le polyculteur ajoute aux céréales diverses autres cultures souvent plus intensives que les céréales elles-mêmes et gère encore une exploitation dégageant un fort produit. Sa main d'oeuvre est également assez forte (1,72 U.T.A. dont 1,60 U.T.A. familiale). Le céréalier est lui un petit agriculteur.

4.5.2 - répartition des cultures.

Chez les **producteurs spécialisés** les céréales occupent 64 % de la superficie totale soit 10 % de plus que chez les petits producteurs spécialisés, car les céréaliers sont ici plus nombreux que dans la catégorie précédente, avec une forte proportion de céréales dans leur assolement.

Chez les **céréaliers purs**, les céréales occupent plus des 3/4 de la surface, avec surtout du blé (38 %) et du maïs. Chez les polyculteurs, les cultures industrielles représentent 13 % des surfaces et les plantes sarclées près de 10 % dont 7 % pour la betterave à sucre. Un secteur fourrager est présent avec 15 % des surfaces. Les légumes occupent aussi 4 %.

En fréquence, on observe que le blé est presque toujours présent avec des soles de 18 à 20 ha, l'orge existe dans 3 cas sur 4, le maïs se rencontre davantage dans les systèmes céréaliers purs qu'en polyculture (souvent plus septentrionale) où le colza est pratiqué une fois sur trois et la pomme de terre une fois sur quatre. La betterave à sucre prend une place notable chez ces producteurs spécialisés : d'une part elle est fréquente chez les polyculteurs (41 %) avec près de 10 ha de moyenne, mais elle existe aussi chez 15 % des céréaliers avec 6 ha. Notons aussi la fréquence des prairies naturelles et des cultures fourragères. Environ 1 exploitation sur 2 (davantage pour les prairies naturelles) est concernée.

Chez les **producteurs non spécialisés** la part des céréales est encore de 40 %. Chez les **polyculteurs - éleveurs**, près de 6 % correspondent à des cultures industrielles ou sarclées, mais la production fourragère retient 45 % de la superficie totale.

Chez les **éleveurs** la part des céréales tombe à 28 % dont 12 % pour le blé tendre. L'orge, comme d'ailleurs dans tous ces groupes de producteurs, est toujours assez largement cultivée (autour de 12 %) et avec une fréquence élevée de près de 9 cas sur 10 mais il y a relativement peu de cultures industrielles, sarclées ou légumières. C'est le secteur fourrager qui est le plus développé (70 %) surtout grâce aux prairies naturelles qui occupent à elles seules pas loin de la moitié de la surface totale utilisée et sont rencontrées presque partout.

Les quelques cultivateurs de cultures spéciales se singularisent évidemment par rapport aux catégories précédentes, puisque le blé tendre a la sole la plus réduite (moins de 5 ha) tandis que l'orge et le maïs sont moins fréquents mais avec des surfaces plus élevées. Les cultures industrielles concernent un cultivateur sur deux. Par contre les cultures sarclées sont peu pratiquées sauf la pomme de terre (1 cas sur 4). Bien entendu les cultures permanentes se taillent la plus grande part des surfaces (36 %).

4.5.3 - cheptel moyen et fréquence des activités animales.

Les **producteurs spécialisés moyens** comme les petits producteurs spécialisés de céréales ont aussi quelques animaux, surtout de la volaille et des porcins. 30 % des céréaliers ont des bovins mais peu d'animaux dans leur troupeau. Cette proportion monte à 50 % pour les polyculteurs avec près de 30 animaux. La dominante est toujours l'élevage pour la viande, bien que la production de taurillons soit assez rare. L'élevage ovin est assez peu pratiqué.

Les **producteurs non spécialisés** sont très largement des éleveurs de bovins avec des troupeaux souvent laitiers et importants.

TABLEAU 400- PRODUCTEURS MOYENS (20 à 50 ha) : EFFECTIFS ET SUPERFICIES CEREA-
LIERES CORRESPONDANTES.

Catégorie de producteurs	EFFECTIFS (nombre d'exploitations)				Champ total SUPERFICIES CEREA-LIERES (ha)			
	Temps complet	Temps partiel	Total	%	Temps complet	Temps partiel	Total	%
<u>Producteurs spécialisés</u>	41 174	4 139	45 313	52,8	1 352 908	115 152	1 468 060	55,8
Céréaliers	17 094	3 244	20 338	23,7	584 637	92 009	676 640	25,7
Polyculteurs	24 080	895	24 975	29,1	768 271	23 143	791 414	30,1
<u>Producteurs non spécialisés</u>	40 260	160	40 420	47,2	1 158 583	3 917	1 162 086	44,2
Polyculteurs-éleveurs	32 078	160	32 238	37,6	938 754	3 917	942 671	35,8
Éleveurs	7 153	-	7 153	8,4	191 108	-	191 108	7,3
Producteurs de cultures spéciales	1 029	-	1 029	1,2	28 721	-	28 313	1,1
T O T A L	81 434	4 299	85 733	100	2 511 491	1 190 069	2 630 152	100

TABLEAU 401 - PRODUCTEURS MOYENS (20 à 50 ha) : POPULATION AGRICOLE

Catégorie de producteurs	Temps complet									
	ACTIFS FAMILIAUX		INACTIFS		SALARIES PERMANENTS		SALARIES OCCASIONNELS		TOTAL	
		%		%		%	UTA(1)	%		%
<u>Producteurs spécialisés</u>	82 329	44,0	60 137	44,9	5 185	28,6	1 870	39,0	149 521	43,5
Céréales	31 603	16,9	20 981	15,7	1 010	5,6	270	5,6	53 864	15,7
Polyculture	50 726	27,1	39 156	29,2	4 175	23,0	1 600	33,4	95 657	27,8
<u>Producteurs non spécialisés</u>	104 699	56,0	73 883	55,1	12 945	71,4	2 920	61,0	194 447	56,5
Polyculture-élevage	81 560	43,6	56 483	42,1	6 274	34,6	1 520	31,7	145 837	42,4
Elevage	20 589	11,0	15 679	11,7	3 633	20,0	337	7,0	40 238	11,7
Cultures spéciales	2 550	1,4	1 721	1,3	3 038	16,8	1 063	22,2	8 372	2,4
TOTAL	187 028	100	134 020	100	18 130	100	4 790	100	343 968	100

(1) Base 1 UTA = 280 jours.

TABLEAU 402 - LOCALISATION DES PRODUCTEURS MOYENS DE CEREALES
(20 à 50 ha de céréales)

REGIONS	Spécialisés			Non spécialisés				TOTAL	%	
	Céréales	Polyculture	Total	Polyculture-élevage	Éleveurs	Cultures spéciales	Total			
Ile de France	1 106	765	1 871	141	14	-	155	2 026	2,5	
Champagne	1 778	2 112	3 890	2 426	304	114	2 844	6 734	8,3	
Picardie	1 227	2 828	4 055	2 166	160	12	2 338	6 393	7,9	
Hte Normandie	300	1 001	1 301	1 578	344	11	1 933	3 234	4,0	
Centre	4 917	2 827	7 744	4 004	297	84	4 385	12 129	14,9	
Basse Normandie	249	525	774	870	302	-	1 172	1 946	2,4	
Bourgogne	1 368	986	2 354	2 503	680	39	3 222	5 576	6,9	
Nord	286	2 767	3 053	1 551	205	-	1 756	4 809	5,9	
Lorraine	146	361	507	2 054	1 052	-	3 106	3 613	4,4	
Alsace	546	300	846	529	72	3	604	1 450	1,8	
Franche-Comté	101	301	402	519	320	-	839	1 241	1,5	
Pays de la Loire	685	616	1 301	1 906	522	42	2 470	3 771	4,6	
Bretagne	79	213	292	673	766	-	1 439	1 731	2,1	
Poitou-Charente	1 035	2 084	3 119	3 712	452	297	4 461	7 580	9,3	
Aquitaine	989	1 153	2 142	1 600	108	102	1 810	3 952	4,9	
Midi-Pyrénées	858	3 493	4 351	3 042	548	59	3 649	8 000	9,8	
Limousin	3	-	3	101	210	3	314	317	0,4	
Rhône-Alpes	714	629	1 343	1 431	272	67	1 770	3 113	3,8	
Auvergne	500	568	1 078	729	329	-	1 058	2 136	2,6	
Languedoc	23	285	308	218	117	124	459	767	0,9	
Corse	161	245	406	305	58	61	424	830	1,0	
ENSEMBLE	Total	17 071	24 059	41 130	32 058	7 132	1 018	40 208	81 338	100
	%	21,0	29,6	50,6	39,4	8,8	1,2	49,4	100	//////

TABLEAU 403 - PRODUCTEURS MOYENS (20 à < 50 HA DE CEREALES)

Superficie moyenne et effectif de main-d'oeuvre

Temps complet

Catégories de producteurs	Superficie Agricole utilisée	Unités travailleurs familiales	Unités travailleurs salariés permanents	Temps complet		Total Unités travail
				Salariés Jours de travail	occasionnels Unités travailleurs	
<u>Producteurs spécialisés</u>	51,0	1,50	0,11	12,7	0,05	1,66
Céréales	44,2	1,40	0,05	4,4	0,002	1,47
Polyculture	55,8	1,60	0,15	18,6	0,07	1,72
<u>Producteurs non spécialisés</u>	70,6	2,10	0,28	20,3	0,07	2,45
Polyculture-élevage	65,3	2,00	0,16	13,3	0,05	2,21
Elevage	95,0	2,30	0,46	13,2	0,05	2,81
Cultures spéciales	64,9	1,90	2,72	291,0	1,03	4,65
ENSEMBLE	60,7	1,80	0,19	16,5	0,06	2,05

TABLEAU 404 - PRODUCTEURS MOYENS (20 à < 50 ha CEREALES)
REPARTITION MOYENNE DES CULTURES (% TOTAL SAU)

CATEGORIE DE PRODUCTION	SAU (ha)	Céréales %	Blé tendre	Orge	Maïs	Autres	Cultures indus- trielles	Colza	Plantes sarclées	Bettera- ves in- dustriel- les	Cultures fourra- gères	Temps complet				DIVERS
												Jachè- res	STH	Cultures permanen- tes	Cultu- res lé- gumières	
<u>Producteurs spécialisés</u>	51,0	64,4	35,5	13,3	12,3	3,3	9,9	4,0	7,0	5,3	5,4	1,3	8,2	0,4	3,2	0,1
Céréales	44,2	77,3	37,6	15,3	19,9	4,5	5,0	2,9	2,5	2,1	4,7	2,1	6,7	0,3	1,4	0,1
Polyculture	55,8	57,2	34,2	12,2	8,1	2,6	12,7	4,6	9,6	7,0	5,8	0,9	9,1	0,5	4,2	0,1
<u>Producteurs non spécialisés</u>	70,6	40,8	19,2	11,5	6,7	3,5	3,6	1,9	1,7	1,0	18,9	1,3	31,2	2,0	0,5	-
Polyculteurs- éleveurs	65,3	44,8	21,6	12,1	7,6	3,5	4,4	2,3	2,1	1,3	18,3	1,4	26,7	1,5	0,6	0
Eleveurs	95,0	28,1	11,9	9,6	3,3	3,3	0,8	0,6	0,5	0,1	22,4	0,9	47,4	0,1	0,1	-
Cultures spé- ciales.	64,9	43,0	17,4	9,8	11,9	3,9	6,6	1,6	0,5	0,3	2,6	3,7	5,7	35,8	1,1	1,0
Ensemble	60,7	50,8	26,1	12,3	9,1	3,4	6,3	2,8	4,0	2,8	13,2	1,3	21,4	1,3	1,7	0,1

TABLEAU 405 : Producteurs moyens de céréales (20 à 50 ha de céréales)
Fréquence des cultures et importance par exploitation en ayant TEMPS COMPLET

Catégories de Productions	BLE TENDRE		ORGE		MAIS		CULTURES INDUSTRI.		COLZA		POMMES DE TERRE		BETTERAVES		CULTURES FOURRAG.		S.T.H	
	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	ha	Z	ha	Z	ha	Z	ha
Producteurs spécialisés	96	18,8	77	8,8	59	10,6	54	9,4	29	7,0	21	3,5	30	8,9	49	5,6	57	7,3
Céréales	94	17,6	75	9,0	73	12,1	37	6,0	23	5,5	15	0,4	15	6,1	44	4,7	50	5,9
Polycultures	97	19,6	78	8,7	50	9,1	65	10,8	33	7,7	25	4,8	41	9,7	53	6,1	63	8,1
Producteurs non spécialisés	94	14,3	86	9,4	48	9,9	37	6,8	22	6,1	20	0,7	12	5,9	87	15,4	88	25,1
Polycultures-éleveurs	95	32,6	87	9,2	51	9,7	42	6,9	25	6,1	21	0,8	15	5,9	88	13,6	88	19,7
Éleveurs	92	12,3	87	10,4	32	10,0	15	5,0	11	5,0	18	0,2	3	5,1	89	23,7	93	48,5
Cultures spéciales	83	4,6	61	10,5	55	14,0	50	8,7	14	7,1	19	0,6	1	16,9	25	6,6	27	13,8
Ensemble	95	16,6	82	9,1	54	10,3	46	8,4	26	6,6	20	2,1	21	8,0	68	11,8	72	18,0

TABLEAU 406 : Producteurs moyens de céréales (ha de céréales)
Cheptel moyen par exploitation selon la catégorie d'animaux

Temps complet

	BOVINS	VACHES LAITIERES	TAURILLONS	OVINS (Brebis)	PORCINS	VOLAILLES
Producteurs spécialisés Céréales	4,1	0,7	0,5	1,9	1,0	62,0
Polyculture	14,6	1,9	1,5	4,0	6,8	108,0
St spécialisés	10,2	1,4	1,1	3,2	4,4	89,0
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	54,3	14,8	5,1	10,6	31,6	382,0
Éleveurs	103,5	28,9	5,0	43,3	141,4	1463,0
Cultures spéciales	2,6	0,3	-	1,2	0,2	18,0
St non spécialisés	61,7	17,0	5,0	16,1	50,3	565,0
ENSEMBLE	35,7	9,1	3,0	9,6	27,1	324,0

TABLEAU 407 : Producteurs moyens de céréales (ha de céréales)
Fréquence des animaux et effectif correspondant

	BOVINS		VACHES LAITIERES		TAURILLONS		OVINS (Brebis)		PORCINS		VOLAILLES	
	Z	effect	Z	T	Z	T	Z	T	Z	T	Z	T
Producteurs spécialisés Céréales	30	14	12	7	3	20	9	20	15	6	67	92
Polyculture	50	29	17	11	7	22	12	33	26	26	65	165
St spécialisés	42	24	15	9	5	21	11	28	22	20	66	134
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	88	62	62	24	13	39	16	68	44	72	81	472
Éleveurs	86	121	65	45	19	26	27	163	44	320	77	1908
Cultures spéciales	11	24	3	9	-	6	10	40	9	2	40	46
St non spécialisés	85	72	61	28	14	36	17	93	43	117	79	713
ENSEMBLE	63	56	38	24		32		67		84		447

5. Les grands producteurs de céréales

Il s'agit des producteurs cultivant entre 50 et 100 ha de céréales. Ce sont des superficies importantes, ce qui entraîne que la catégorie de ces grands producteurs de céréales, quoique nettement moins nombreux que les précédentes (un peu plus du tiers de l'effectif des producteurs "moyens" par exemple) cultive une superficie céréalière qui avoisine les 2 millions d'hectares.

5.1. - caractéristiques du grand producteur de céréales.

Cette catégorie de grands producteurs correspond à 29 000 exploitations agricoles soit 8,0 % de l'effectif dans le champ des exploitations ayant plus de 5 ha de céréales, pour 24 % des superficies céréalières.

Le grand producteur cultive en moyenne 68 ha de céréales pour une superficie agricole utilisée de 104 ha.

Dans 98 % de cas c'est un producteur à temps complet, ce qui fait que, là encore, nous décrivons les caractéristiques des seules exploitations à temps complet. Les superficies céréalières des grands producteurs à temps partiel représentent seulement 1,9 % des surfaces de la catégorie.

Dans l'exploitation du grand producteur, on trouve 2.3 actifs familiaux, comme dans l'exploitation du producteur moyen ou petit, **et 1.9 inactif** (un peu plus que dans les catégories précédentes). Comme on le remarque, les groupes familiaux présents dans les exploitations se ressemblent beaucoup quelle que soit la dimension de l'entreprise.

La force de travail correspond à 1,8 unité de travail familial (comme dans l'exploitation du producteur moyen), **complétée par 0,4 unité de travail salarié permanent** et aussi une certaine quantité de main-d'oeuvre occasionnelle.

Le grand producteur de céréales est **le plus souvent un producteur spécialisé,** et l'effectif de main-d'oeuvre de son exploitation n'est pas très important, compte tenu du degré de mécanisation atteint et des économies d'échelle réalisées. Dans 16 % des cas seulement c'est un producteur non spécialisé.

C'est en définitive plutôt un céréalier (45 %), qu'un polyculteur (39 %), et plus rarement un polyculteur-éleveur (15 %). Les éleveurs et les producteurs de cultures spéciales disparaissent du lot.

L'éventail des superficies des exploitations de ces grands producteurs se resserre et se situe entre 85 et 125 ha selon qu'il s'agit du système céréalier ou de polyculture-élevage.

Le grand producteur est principalement situé dans la région Centre qui en concentre une bonne partie (24 %), en Champagne, en Bourgogne, en Picardie, en Ile de France.

5.2. - effectif des grands producteurs selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes.

Les producteurs spécialisés représentent 84 % de l'effectif de la catégorie

avec 45 % de céréaliers (13 milliers environ) et 30 % de polyculteurs (11,3 milliers). Les superficies céréalières correspondantes sont de 85 % et respectivement 46 % et 35 % du total. **Le céréalier pur dispose ainsi de 86 ha de SAU et de 69 ha de céréales, tandis que le polyculteur cultive autant de céréales (68 ha) mais dans une SAU plus importante (114 ha).**

Les 15 % de producteurs non spécialisés disposent d'exploitations encore plus grandes. Les polyculteurs-éleveurs, au nombre de 4,3 milliers gèrent des exploitations de 126 ha SAU en moyenne dont 63 ha de céréales.

5.3. - population agricole concernée

On recense 137 000 personnes dans cette catégorie de grands producteurs. C'est une population qui se répartit entre 48 % d'actifs familiaux, 40 % d'inactifs, mais aussi 9,5 % de salariés permanents et 2,4 % de salariés occasionnels.

Dans l'exploitation céréalière-type on trouve 2,0 actifs familiaux, 1,7 inactif, 0,2 salarié permanent. Dans celle du polyculteur sont présents 2,3 actifs familiaux, 2,0 inactifs et 0,6 salarié permanent. Dans celle enfin du polyculteur-éleveur, les valeurs correspondantes sont encore plus fortes : 3 actifs familiaux, 2,3 inactifs et 0,7 salarié permanent.

5.4. - localisation des grands producteurs.

De manière plus précise que dans la présentation générale du grand producteur, on peut revenir sur la localisation des grands producteurs de céréales.

Quatre régions concentrent près de la moitié des effectifs : le Centre, à lui seul près du quart, mais aussi la Champagne, la Bourgogne, la Picardie, autrement dit une zone septentrionale française, tandis que les régions de Midi-Pyrénées et de Poitou-Charentes sont moins présentes mais retiennent tout de même plus de 11 % de l'effectif.

Les céréaliers purs sont surtout dans le Centre, en Bourgogne, en Ile de France et en Champagne, les polyculteurs restent dans les mêmes régions, mais sont présents aussi en Picardie et en Midi-Pyrénées. Les polyculteurs-éleveurs se situent en Bourgogne, Champagne, Poitou-Charentes et Lorraine.

5.5. - structures d'exploitation.

5.5.1. superficie et main-d'oeuvre

Les exploitations de la catégorie des grands producteurs sont des exploitations céréalières de taille moyenne (86 ha) mais déjà de grandes unités de polyculture (114 ha) ou de polyculture-élevage (126 ha) d'ailleurs plus chargées en main-d'oeuvre (2,1 à 3,3 U.T.A.), compte-tenu de l'intensité des productions pratiquées.

5.5.2. répartition des cultures

Le degré de spécialisation céréalière augmente avec la taille des exploitations ayant des céréales. Ainsi les grands producteurs céréaliers "purs"

ont ici 81 % de céréales contre 77 % chez les producteurs moyens et 72 % chez les petits producteurs.

Les polyculteurs cultivent 60 % de céréales contre 57 % chez les producteurs moyens et 49 % chez les petits producteurs.

Les polyculteurs-éleveurs ont 50 % de céréales contre 45 % et 36 % chez les producteurs moyens et petits. On peut considérer que **quand la taille de l'exploitation devient importante, la spécialisation céréalière accompagne une certaine simplification du système productif**. Les avantages de la mécanisation et de la rationalisation des équipements vers la céréaliculture s'affirment. D'autre part il est moins nécessaire de diversifier en introduisant des cultures ou des activités animales intensives, puisqu'un fort produit peut être de toutes façons dégagé.

Le blé tendre conforte sa position dans ce groupe des grands producteurs : il occupe environ 40 % de la surface totale chez les producteurs spécialisés, contre 25 à 30 % chez les producteurs moyens. Chez les producteurs non spécialisés que sont les polyculteurs-éleveurs, sa part atteint 25 % contre 15 % chez les producteurs moyens pratiquant ce même système.

Cette deuxième spécialisation concernant le blé tendre se fait principalement au détriment du maïs, et des autres céréales, à l'exception de l'orge et escourgeon.

Les cultures industrielles occupent une certaine place, mais plutôt moins importante ici que chez les producteurs moyens, à l'exception du cas des polyculteurs-éleveurs. Notons cependant **la position plus forte du colza**, dont la fréquence est sensiblement plus élevée.

Les cultures sarclées sont toujours représentées, d'une manière assez voisine de celle rencontrée chez les producteurs moyens, **la betterave à sucre en particulier est pratiquée chez un polyculteur sur deux** et avec une sole de 20 ha en moyenne. La pomme de terre, par contre, concerne seulement moins d'un agriculteur sur cinq chez les polyculteurs et moins encore chez les polyculteurs-éleveurs.

Les cultures fourragères et les prairies naturelles occupent toujours une certaine superficie qui est toutefois peu importante chez les producteurs spécialisés, même si elle existe très souvent.

Chez les producteurs non spécialisés la prairie naturelle accapare encore un quart de la surface totale (polyculteurs-éleveurs), tandis que les cultures fourragères sont tout à fait négligeables.

Les légumes enfin représentent toujours une culture d'appoint dans les systèmes de polyculture.

5.5.3. cheptel moyen et fréquence des activités animales.

Les grands producteurs de céréales ne se distinguent pas particulièrement des producteurs de céréales de taille moindre à l'égard de la présence d'animaux.

Chez les producteurs spécialisés, on trouve quelques bovins (peu nombreux), quelques ovins, quelques porcins et quelques volailles, surtout bien entendu chez les polyculteurs. Les fréquences correspondantes sont assez élevées dans ce dernier système : **près d'une exploitation sur deux a ainsi des bovins en polyculture**, sans pour autant que le système appartienne à la catégorie "polyculture-élevage", car la dominante végétale demeure. **Pour les ovins, la fréquence atteint aussi près d'une exploitation sur deux en polyculture contre 1 sur 6 ou 7 en céréaliculture**. Il semblerait que les ovins soient nettement plus fréquents chez les polyculteurs proprement dits, que chez les polyculteurs-éleveurs qui élèvent surtout des bovins, mais les effectifs correspondants sont toutefois plus faibles (70 brebis-mères contre 120).

En ce qui concerne la production porcine, on constate qu'elle est aussi le fait de ces mêmes polyculteurs-éleveurs dans 40 % des cas et avec un effectif de porcs assez important (180 porcs). Elle n'est pourtant pas absente chez les producteurs spécialisés, avec à peu près 1 exploitation sur 10 exploitations céréalières et 1 exploitation sur 6 en polyculture, mais avec des effectifs plus faibles (45 en polyculture et 12 seulement en céréaliculture).

TABLEAU 500 : Grands Producteurs (50 à 100 ha) :

Effectifs et Superficies céréalières correspondantes

champ total

ORIENTATIONS	EFFECTIFS (nombre d'exploitations)		SUPERFICIES CEREALIERES (ha)	
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel
Productions spéciales céréalières	507	13.143	44,9	877,048
Productions spéciales céréalières	12.636	910,244	33,196	910,244
polyculteurs	11.335	773,464	3,724	773,464
St spéciales	23.971	1.583,708	36,920	1.583,708
Productions non spéciales	4.279	268,897	-	268,897
Polyculteurs	276	16,909	-	16,909
Productions de cultures spéciales	135	9,192	-	9,192
St non spéciales	4.690	294,998	-	294,998
TOTAL	28.661	1.978,706	36,920	1.978,706

* 1 UTA = 280 jours

TABLEAU 501 : Grands producteurs (50 à <100 ha de céréales) : population agricole
temps complet

CATEGORIES	ACTIFS FAMILIAUX		INACTIFS		SALARIES PERMANENTS		SALARIES OCCASIONNELS		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	NbUTA*	%	Nb	%
Producteurs spécialisés										
Céréales	25 454	38,7	21 094	38,5	2 519	19,3	497	14,9	49 564	36,2
Poirculture	26 143	39,8	22 811	41,6	6 559	50,4	2 150	64,6	57 663	42,1
Total spécialisés	51 597	78,5	43 905	80,1	9 078	69,7	2 647	79,5	107 227	78,3
Producteurs non spécialisés										
Poircult. élevage	12 865	15,6	9 723	17,7	3 007	23,1	560	16,8	26 155	19,1
Élevage	979	1,5	940	1,7	320	2,4	12	0,4	2 251	1,6
Cultures spéciales	248	0,4	269	0,5	621	4,8	111	3,3	1 249	0,9
Total non spécialisés	14 092	21,5	10 932	19,9	3 948	30,3	683	20,5	29 655	21,7
TOTAL GENERAL	65 689	100	54 837	100	13 026	100	3 330	100	136 882	100
	48,0		40,1		9,5		2,4		100	

* Base 1 UTA = 280 jours

TABLEAU 502 : Localisation des grands producteurs de céréales (50 à 100 ha de céréales)

Régions	spécialisés			non spécialisés				TOTAL	%
	céréales	polyculture	total	polycult. éleveurs	éleveurs	cultures spéciales	total		
ILE DE FRANCE	1385	578	1963	24	-	19	43	2006	7,0
CHAMPAGNE	1366	2205	3571	614	-	3	617	4188	14,6
PICARDIE	740	1991	2731	259	-	-	259	2990	10,5
Hte NORMANDIE	500	493	993	121	-	-	121	1114	
CENTRE	4585	1587	6172	554	8	20	582	6754	23,6
Bse NORMANDIE	133	296	429	62	11	-	73	502	
BOURGOGNE	1440	870	2310	806	37	29	872	3182	11,1
NORD	54	495	549	81	-	-	81	630	
LORRAINE	192	496	688	462	60	-	522	1210	
ALSACE	272	36	308	19	5	5	29	337	
FRANCHE-COMTE	26	96	122	49	-	-	49	171	
PAYS DE LA LOIRE	161	56	217	62	22	3	87	304	
BRETAGNE	4	7	11	13	32	-	45	56	
POITOU-CHARENTE	517	558	1075	466	19	13	498	1573	5,5
AQUITAINE	384	236	620	178	13	3	194	814	
MIDI PYRENEES	400	942	1342	218	32	3	253	1595	5,6
LIMOUSIN	-	-	-	3	-	-	3	3	
RHONE ALPES	231	93	324	86	12	6	104	428	
AUVERGNE	117	133	250	49	5	-	54	304	
LANGUEDOC	3	99	102	74	7	3	84	186	
CORSE	106	50	156	62	4	22	88	244	
ENSEMBLE	12616	11317	23933	4262	267	129	4658	28591	100
%	44,1	39,6	83,7	14,9	1,0	0,4	16,3	100	

TABLEAU 503 : Grands producteurs (50 à <100 ha de céréales)
superficie moyenne et effectif de main-d'oeuvre

temps complet

81.

	Superficie Agricole utilisée (ha)	Unités trav. familiales	Unités travailleurs salariés permanents	Salariés occasionnels jours de travail	Salariés occasionnels unités travailleurs	Total unités travail
Producteurs spécialisés Céréales	85,9	1,52	0,17	11,0	0,04	1,73
Polyculture	113,6	1,75	0,52	53,1	0,19	2,46
Total spécialisés	99,0	1,63	0,34	30,9	0,11	2,08
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	125,9	2,4	0,62	36,65	0,13	3,15
Élevage	200,0	3,0	1,05	12,02	0,04	4,09
Cultures spéciales	126,8	1,5	4,55	229,37	0,82	6,87
Total non spécialisés	130,3	2,4	0,76	47,35	0,15	3,31
TOTAL GENERAL	104,1	1,8	0,41	33,60	0,12	2,33

TABLEAU 504 : Grands producteurs (50 à 100 ha de céréales)
Répartition moyenne des cultures (Z SAU)

temps complet

B2.

ORIENTATION	RUBRIQUES SAU ha	céréales Z	dont				cult ind.	dont colza	pl. sar- clées	dont bett ind.	lég. secs +fr.	cult. fourr	ja- chè res	STH	cult perm	di- vers
			blé tend	orge	maïs	autr céré										
Producteurs spécialisés																
Céréales	85,9	80,8	44,1	13,2	19,8	3,7	6,8	5,1	2,0	1,8	2,5	1,5	3,7	0,1	2,6	-
Polycultures	113,6	59,8	38,1	13,0	6,3	2,3	10,7	5,6	11,3	9,4	5,4	0,6	7,6	0,2	4,3	-
Sous-total	99,0	69,4	40,9	13,1	12,5	2,9	9,0	5,4	7,0	5,9	4,1	1,0	5,8	0,2	3,5	-
Producteurs non spécialisés																
Polycultures-éleveurs	125,9	49,9	24,7	14,0	7,3	3,9	6,0	4,0	1,4	1,1	15,7	0,8	24,1	1,3	0,7	0,1
Éleveurs	200,0	30,6	12,1	9,8	5,5	3,1	0,9	0,6	-	-	18,5	0,5	49,0	-	0,2	0,1
Cultures spéciales	126,8	53,7	21,5	9,0	13,9	9,4	8,5	3,4	2,9	1,9	3,0	2,7	2,0	21,4	2,4	3,4
Sous-total	130,3	48,3	23,4	13,5	7,4	4,0	5,6	3,7	1,3	1,0	15,6	0,8	25,8	1,8	0,7	0,2
TOTAL GENERAL	104,1	65,1	37,3	13,2	11,4	3,1	8,3	5,0	5,8	4,9	6,4	1,0	9,9	0,5	3,0	0,1

TABLEAU 505 : Grands Producteurs de céréales (50 à 100 ha de céréales)
Fréquence des cultures et importance par exploitation en ayant TEMPS COMPLET

	BLE TENDRE		ORGE		MAIS		CULTURES INDUSTRI.		COLZA		POMMES DE TERRE		BETTERAVES		CULTURES FOURRAG.		S.T.H	
	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S
Producteurs spécialisés	97	41,6	76	17,1	66	18,7	59	14,9	44	12,0	12	8,5	33	17,9	43	9,3	51	11,3
Céréales	96	39,6	72	15,8	79	21,6	54	10,9	43	10,2	6	1,1	16	9,7	33	6,4	42	7,4
Polycultures	99	43,7	80	18,4	52	13,9	65	18,7	46	13,8	18	11,3	51	20,8	54	11,4	60	14,4
Producteurs non spécialisés	94	32,2	86	20,5	53	18,0	57	12,9	44	11,0	12	1,4	13	10,2	82	25,0	82	40,8
Polycultures-éleveurs	95	32,6	87	20,4	54	17,2	59	12,9	45	11,1	13	1,1	13	10,1	84	23,6	84	36,0
Éleveurs	91	26,8	83	23,6	42	26,5	21	8,5	17	6,4	7	0,5	-	-	76	48,5	76	129,4
Cultures spéciales	84	32,2	59	19,2	55	32,2	70	15,3	36	7,1	10	13,3	21	11,7	22	17,2	30	8,5
TOTAL	97	40,1	78	17,7	64	18,6	59	14,6	44	11,8	12	7,3	29	17,4	50	13,5	56	18,4

TABLEAU 506 : Grands producteurs de céréales (> 50 ha de céréales)
Cheptel moyen par exploitation selon la catégorie d'animaux

Temps complet

83.

	BOVINS	VACHES LAITIÈRES	TAURILLONS	OVINS Brebis mères	PORCINS	VOLAILLES
Producteurs spécialisés Céréales	5,2	0,4	0,5	5,3	1,4	111,3
Polyculture	22,9	2,6	6,0	12,4	7,4	97,4
St spécialisés	13,6	1,4	3,1	8,6	4,2	123,0
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	88,0	22,8	5,6	18,7	72,0	687,0
Éleveurs	127,9	36,3	12,1	123,8	390,0	5378,0
Cultures spéciales	2,9	1,2	-	5,0	-	15,0
St non spécialisés	88,0	23,0	5,8	24,5	88,6	944,0
TOTAL	25,8	5,0	3,5	12,3	15,5	164,0

TABLEAU 507 : Grands producteurs de céréales (20 à 50 ha de céréales)
Fréquence des animaux et effectif correspondant

temps complet

	BOVINS		VACHES LAITIÈRES		TAURILLONS		OVINS (Brebis)		PORCINS		VOLAILLES	
	Z	effect	Z	T	Z	T	Z	T	Z	T	Z	T
Producteurs spécialisés Céréales	23	22,2	5	8,3	2	19,5	15	35	11	12	58	193
Polyculture	49	47,0	13	20,6	10	60,0	47	70	16	45	56	175
St spécialisés	36	38,3	9	17,0	6	51,5	16	53	14	31	57	185
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	84	104,8	56	40,8	21	26,4	20	93,1	40	181	69	997
Éleveurs	62	206,5	44	82,0	26	46,0	33	375,0	51	764	63	8531
Cultures spéciales	4	64,8	2	52,0	-	-	2	225	-	-	30	51
St non spécialisés	80	109,4	54	42,8	21	28,0	20	120	39	226	67	1399
TOTAL	26	70,0	5	31,3	8	42,0	17	66	18	101	58	414

6 - Les très grands producteurs de céréales

Catégorie extrême, les très grands producteurs de céréales sont ceux qui cultivent chacun plus de 100 ha de céréales, sans qu'une borne supérieure soit fixée à cette superficie.

Il s'agit d'un groupe de producteurs peu nombreux, avec seulement 9 200 exploitations, soit moins du tiers de l'effectif des grands producteurs, mais qui ont cependant une grande importance économique puisqu'ils cultivent 1,3 million d'hectares de céréales.

6.1. caractéristiques des très grands producteurs de céréales.

Les 9 200 exploitants de la catégorie ne représentent que 2,5 % de l'effectif total des producteurs de plus de 5 ha, mais cultivent cependant près de 16 % des superficies céréalières.

Le très grand producteur de céréales dispose de **144 ha de céréales en moyenne au sein d'une surface agricole utilisée de 203 ha**. Il s'agit donc toujours d'un gestionnaire de grande exploitation agricole, qui est évidemment un producteur à temps complet.

On trouve dans cette exploitation 2,3 actifs familiaux comme dans les autres catégories de producteurs et 2,3 inactifs, c'est-à-dire un peu plus d'inactifs que dans les catégories précédentes.

La main-d'oeuvre est constituée par 1,75 unité-travailleur familial, soit à peu près la même force que dans les exploitations grandes ou moyennes, mais il y a en outre une main-d'oeuvre salariée importante : 1,68 salarié permanent et 0,13 salarié occasionnel, ce qui fait que la force de travail se partage à peu près également entre travail familial et travail salarié.

Le très grand producteur de céréales est un **producteur spécialisé**. Seuls 4,5 % d'exploitations correspondent à des producteurs non spécialisés (polyculteurs-éleveurs).

C'est un céréalier (pur) (56 % des cas) ou un polyculteur (40 % des cas). L'éventail des superficies cultivées par exploitation s'établit donc à une moyenne de plus de 200 ha avec 176 ha pour le céréalier et 234 ha pour le polyculteur.

Le très grand producteur est situé le plus souvent dans la région Centre (27,5 %) mais aussi en Picardie (16,5 %), en Ile de France (15,0 %), en Champagne (13,4 %), soit 72,4 % dans quatre régions.

6.2. - effectif des très grands producteurs selon l'orientation et superficies céréalières correspondantes.

Les céréaliers sont au nombre de 5 124 (56 % du total) et les polyculteurs au nombre de 3 672 (40 % du total). Il s'y ajoute quelques polyculteurs-éleveurs.

Il n'est pas inintéressant de préciser ici la distribution des exploitations des très grands producteurs de céréales par rapport aux classes de surfaces céréalières.

Il existe une forte concentration dans la classe 100 à 150 ha de céréales puisqu'on y trouve plus de 70 % de l'effectif total de la catégorie, contre 19 % seulement dans la classe 150 à 200 ha. Cependant, même peu nombreux les très grands producteurs ont toujours un poids considérable du fait de l'importance des superficies concentrées. Les quelques 860 très grands producteurs de la classe 200 à 300 ha (9,3 % du total) cultivent tout de même plus de 200 000 ha de céréales...

6.3. - Population agricole concernée.

Cette catégorie concerne une population dont l'effectif, quoique bien inférieur à celui des catégories précédentes, atteint cependant un peu plus de 60 000 personnes. Mais sur ce total, les actifs familiaux ne représentent plus que 36 % et les inactifs 35 %. La population familiale vivant sur ces exploitations n'est donc que de 42 800 personnes. Les salariés permanents forment ici un groupe important avec 16 303 unités (27 % de la population), le deuxième après celui rencontré chez les producteurs moyens. Dans cette catégorie des très grands producteurs, les salariés permanents sont donc très nombreux malgré l'effectif réduit de la catégorie. Il y a en effet ici un salarié permanent pour 1,3 actif familial, contre un pour 5,0 actifs familiaux chez les grands producteurs et un pour 10,3 seulement chez les producteurs moyens. Chez ces derniers, le groupe des salariés permanents est pourtant plus nombreux, à cause notamment de leur présence chez les polyculteurs-éleveurs et les polyculteurs, catégories très fournies.

Les salariés occasionnels enfin représentent l'équivalent de 1 152 unités de travail, ce qui est relativement peu. Il y a ici seulement 1 salarié occasionnel pour 14 salariés permanents, contre 1 pour 4 environ chez les grands producteurs ou chez les producteurs moyens.

On peut penser que la taille des exploitations agricoles dans ce groupe et le degré de spécialisation des systèmes pratiqués font que le travail occasionnel est ici moins nécessaire que chez les producteurs des autres catégories.

6.4. - Localisation des très grands producteurs.

On a déjà indiqué que les très grands producteurs sont concentrés dans quatre régions : dans l'ordre, la région Centre (27,5 %), la Picardie (16,5 %), l'Île de France (15,0 %), la Champagne (13,4 %). On pourrait y ajouter la Bourgogne avec 9,5 % de l'effectif.

Les céréaliers sont surtout dans le Centre et l'Île de France (57 % du total), tandis que les polyculteurs sont localisés en Picardie, en Champagne, dans le Centre, en étant moins concentrés que les céréaliers.

Les régions méridionales telles que Midi-Pyrénées, Aquitaine sont moins présentes chez les très grands producteurs. Il existe cependant quelques très grands producteurs dans ces zones ainsi qu'en Poitou-Charentes et en Lorraine.

Quelques polyculteurs-éleveurs très grands producteurs de céréales se trouvent en Bourgogne.

6.5. - Structures d'exploitation.

6.5.1. - superficie et main-d'oeuvre.

Il s'agit toujours de grandes exploitations quelle que soit l'orientation. Toutefois les exploitations de polyculture sont particulièrement importantes avec 234 ha de moyenne et 4,2 travailleurs. Il en va de même pour les quelques exploitations de polyculture-élevage qui avec près de 260 ha ont une charge de main-d'oeuvre de 6,6 travailleurs.

Les exploitations de type céréalier pur sont les plus nombreuses et aussi celles dont la dimension économique est moindre : 176 ha et moins de 3 travailleurs, dont un peu plus de 1 travailleur salarié permanent.

6.5.2. répartition des cultures

Le degré de spécialisation est ici très élevé comme chez les grands producteurs : il est de 82 % chez les céréaliers, de 62 % chez les polyculteurs pour dépasser encore 50 % chez les polyculteurs-éleveurs. **Le blé tendre accroît sa part** au maximum observé sur cette population des producteurs de céréales avec 46 % de la SAU chez les céréaliers, mais aussi 42 % chez les polyculteurs.

On note aussi la place très forte de maïs chez les céréaliers, dont on sait qu'une bonne proportion se trouve dans la région Centre, où le maïs est une culture particulièrement répandue.

Les cultures industrielles occupent encore une part importante des superficies quoique un peu inférieure à celle remarquée chez les grands producteurs et on peut faire la même constatation pour les cultures sarclées. Les prairies naturelles comme les cultures fourragères sont réduites.

Si on examine les fréquences des diverses cultures (tableau 605), outre les constatations habituelles, on remarque ici la **fréquence plus forte du colza avec 1 exploitation sur 2** pratiquant cette culture et **celle moindre de la betterave sucrière chez les polyculteurs** (c'est l'inverse pour les céréaliers).

6.5.3. - cheptel moyen et fréquence des activités animales

On observe peu de différences par rapport à la catégorie des grands producteurs, du moins au niveau des effectifs animaux moyens. Toutefois, on peut noter à propos des quelques polyculteurs-éleveurs la taille relativement élevée des cheptels ovin et porcin.

L'examen des fréquences montre que les troupeaux sont plus fréquents pour les ovins (1 cas sur quatre contre 1 sur 5 chez les grands producteurs) avec surtout beaucoup plus de brebis-mères. Quant aux porcins, ils sont peu fréquents chez les très grands producteurs, moins que chez les grands, moyens ou petits producteurs, mais les élevages existants ont de forts effectifs.

Enfin la volaille suit aussi la même tendance : moindre fréquence, effectif plus important.

TABLEAU 600 : Très Grands Producteurs (>100 ha de céréales) :
Effectifs et Superficies céréalières correspondantes

champ total

ORIENTATIONS	EFFECTIFS (nbre d'exploitations)				SUPERFICIES CEREALIERES (ha)			
	Temps complet	Temps partiel	Total	%	Temps complet	Temps partiel	Total	%
Producteurs spécialisés céréaliers	5.124	18	5.142	55,7	739.307	1.814	741.121	55,6
polyculteurs	3.672	6	3.678	39,8	535.822	773	536.595	40,2
St spécialisés	5.796	24	8.820	95,5	1.275.129	2.587	1.277.716	95,8
Producteurs non spécialisés								
Polycult.éleveurs	376	-	376	4,1	50.627	-	50.627	3,8
éleveurs	6	-	6	-	754	-	754	0,1
producteurs de cultures spéciales	37	-	34	0,4	4.291	-	4.291	0,3
St non spécialisés	419	-	419	4,5	55.672	-	55.672	4,2
TOTAL	9.215	24	9.239	100	1.330.801	2.587	1.333.338	100

TABLEAU 601 : Très grands producteurs (>100 ha de céréales) : population agricole
temps complet

CATEGORIES ORIENTATION	ACTIFS FAMILIAUX		INACTIFS		SALARIES PERMANENTS		SALARIES OCCASIONNELS		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Producteurs spécialisés Céréales	11 164	51,9	10 504	49,3	5 603	34,4	260	22,5	27 531	91,8
Polyculture	9 117	42,3	9 614	45,2	8 483	52,0	578	50,2	27 792	46,1
Total spécialisés	20 281	94,2	20 118	94,5	14 086	86,4	838	72,7	55 323	91,8
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	1 151	5,4	1 061	5,0	1 389	8,5	228	19,8	3 829	6,4
Elevage	19	0,1	33	0,2	29	0,2	-	-	81	0,1
Cultures spéciales	71	0,3	67	0,3	799	4,9	86	7,5	1 023	1,7
Total non spécialisés	1 241	5,8	1 161	5,5	2 217	13,6	314	27,3	4 933	8,2
TOTAL GENERAL	21 522	100	21 279	100	16 303	100	1 152	100	60 256	100

Régions	céréales polyculture		total polycult.		céréales polycult.		total		%
	spécialisés	non spécialisés	spécialisés	non spécialisés	spécialisés	non spécialisés	total		
ILE DE FRANCE	1029	327	1356	3	-	16	19	1375	15.0
CHAMPAGNE	548	641	1189	36	-	-	36	1225	13.4
PICARDIE	488	983	1471	41	-	-	41	1512	16.5
Hte NORMANDIE	152	179	331	12	-	-	12	343	3.7
CENTRE	1860	613	2473	43	-	8	51	2524	27.5
Bse NORMANDIE	27	21	48	-	3	-	3	51	0.6
BOURGOGNE	458	316	774	95	-	-	95	869	9.5
NORD	2	48	50	-	-	-	-	50	0.6
LORRAINE	70	145	215	44	-	-	44	259	2.8
ALSACE	27	-	27	-	-	-	-	27	0.3
FRANCHE-COMTE	9	6	15	-	-	-	-	15	0.2
PAYS DE LA LOIRE	26	3	29	6	-	-	6	35	0.4
BRETAGNE	-	-	-	6	-	-	6	6	-
POITOU-CHARENTE	63	45	108	18	3	-	21	129	1.4
AQUITAINE	151	46	197	6	-	-	6	203	2.2
MIDI PYRENEES	111	199	310	15	-	-	15	325	3.5
LIMOUSIN	-	-	-	3	-	-	3	3	-
RHONE ALPES	23	29	52	-	-	-	-	52	0.6
AUVERGNE	22	18	40	21	-	-	21	61	0.7
LANGUEDOC	3	23	26	6	-	7	13	39	0.4
CORSE	33	12	45	12	-	6	18	63	0.7
ENSEMBLE	5102	3654	8756	367	6	0.4	410	9166	100

TABLEAU 602 : Localisation des très grands producteurs de céréales (plus de 100 ha de céréales)

TABLEAU 603 : Très grands producteurs (>100 ha de céréales)
superficie moyenne et effectif de main-d'oeuvre

temps complet

	Superficie Agricole utilisée (ha)	Unités trav. familiales	Unités travailleurs salariés permanents	Salariés occasionnels jours de travail	Salariés occasionnels unités travailleurs	Total unités travail
Producteurs spécialisés						
Céréales	176,1	1,63	1,03	14,23	0,05	2,71
Polyculture	233,7	1,85	2,20	44,05	0,16	4,21
Total spécialisés	200,1	1,72	1,52	26,8	0,10	3,34
Producteurs non spécialisés						
Polycult. élevage	259,4	2,40	3,61	169,75	0,61	6,62
Élevage	145,3	3,00	4,83			7,83
Cultures spéciales	239,5	1,73	21,22	654,50	2,32	25,27
Total non spécialisés	256,0	2,35	5,18	210,12	0,75	8,28
TOTAL GENERAL	202,7	1,75	1,68	35,02	0,13	3,56

TABLEAU 604 : Très grands producteurs (>100 ha de céréales)
Répartition moyenne des cultures

temps complet

RUBRIQUES ORIENTATION	SAU ha	céréales Z	dont					cult ind.	dont colza	pl. sar- clées	dont bett ind.	lég. secs +fr.	cult. fourr	ja- chè res	STH	cult pern	di- vers
			blé tend	orge	maïs	autr céré											
Producteurs spécialisés																	
Céréales	176,1	81,9	46,4	11,0	21,1	3,4	7,1	5,6	3,6	3,4	2,4	1,4	0,9	2,5	-	0,2	
Polycultures	233,7	62,4	42,3	10,3	7,5	2,3	9,1	5,5	15,6	13,2	4,5	3,7	0,4	4,2	0,1	-	
Sous-total	200,1	72,4	14,4	10,7	14,5	2,8	8,1	5,5	9,4	8,2	3,5	2,5	0,7	3,3	0,1	-	
Producteurs non spécialisés																	
Polycultures-éleveurs	259,4	51,9	26,2	12,6	7,5	5,6	6,4	4,4	5,5	4,3	0,7	9,4	1,0	22,5	3,0	0,6	
Éleveurs (*)	145,3	86,8	27,3	11,3	47,9	-	-	-	4,0	4,0	-	5,0	-	4,1	-	0,4	
Cultures spéciales	239,5	48,4	27,3	0,7	10,2	10,2	15,9	1,4	2,4	1,6	5,6	0,8	6,3	0,8	17,1	3,5	
Sous-total	256,0	51,9	26,3	11,6	8,1	5,9	7,1	4,1	4,8	4,1	1,1	8,6	1,5	20,5	4,1	0,4	
TOTAL GENERAL	202,7	71,3	43,4	10,7	14,1	3,1	8,0	5,5	9,2	8,0	3,3	2,9	0,7	4,3	0,3	0,7	

(*) moyennes sur 6 exploitations

TABLEAU 605 : Très grands producteurs de céréales (>100 ha de céréales)
Fréquence des cultures et importance par exploitation en ayant TEMPS COMPLET

	BLE TENDRE		ORGE		MAIS		CULTURES INDUSTRI.		COLZA		POMMES DE TERRE		BETTERAVES		CULTURES FOURRAG.		S.T.H		
	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	
Producteurs spécialisés																			
Céréales	96	84,7	66	29,2	83	44,9	58	21,6	50	19,7	4	4,5	24	25,1	21	10,3	43	10,2	
Polycultures	99	99,6	75	32,2	60	30,0	61	34,9	50	25,7	18	28,1	28	50,0	44	19,5	53	18,3	
Sous-total	98	91,0	70	30,6	73	39,5	59	27,3	50	22,2	10	23,1	40	41,2	32	15,6	47	14,0	
Producteurs non spécialisés																			
Polycultures-éleveurs	91	75,0	74	44,1	50	39,1	64	26,0	54	20,9	19	9,4	21	54,2	65	37,2	75	77,4	
Éleveurs	100	40,0	50	32,7	100	69,7	-	-	-	-	-	-	50	11,7	50	14,7	100	6,0	
Cultures spéciales	84	78,0	8	21,7	84	29,1	43	88,1	16	20,0	16	12,0	8	47,3	16	12,2	8	23,3	
Sous-total	90	45,0	68	43,8	54	38,6	61	30,0	50	20,9	18	9,6	20	52,4	61	36,4	70	75,4	
TOTAL	97	90,3	70	31,2	72	39,5	59	27,4	50	22,1	10	22,0	39	41,5	33	17,3	48	18,1	

TABLEAU 606 : Très grands producteurs de céréales (> 100 ha de céréales)
Cheptel moyen par exploitation selon la catégorie d'animaux

Temps complet

	BOVINS	VACHES LAITIÈRES	TAURILLONS	OVINS	PORCINS	VOLAILLES
Producteurs spécialisés Céréales	5,6	0,2	2,0	6,0	1,4	60,0
Polyculture	26,5	2,1	4,0	15,0	9,0	222,0
St spécialisés	14,3	1,0	2,7	10,0	4,4	127,0
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	108,7	21,0	8,1	72,0	240	800
Éleveurs	-	-	-	29,0	2033	8107,0
Cultures spéciales	6	-	-	2,0	40	1012,0
St non spécialisés	98,0	18,7	7,3	65,0	248	924,0
TOTAL	18,0	1,8	2,9	12,0	15,5	164,0

TABLEAU 607 : Très grands producteurs de céréales (> 100 ha de céréales)
Fréquence des animaux et cheptel correspondant

temps complet

	BOVINS		VACHES LAITIÈRES		TAURILLONS		OVINS		PORCINS		VOLAILLES	
	Z	effect	Z	T	Z	T	Z	T	Z	T	Z	T
Producteurs spécialisés Céréales	19	30	2	9	4	50	16	38	5		37	
Polyculture	33	80	6	34	7	55	17	88	6		32	
St spécialisés	25	58	4	25	5	53	16	60	6	79	35	365
Producteurs non spécialisés Polycult. élevage	56	194	34	61	24	34	25	291	32	757	43	1880
Éleveurs	-	-	-	-	-	-	50	57	100	2033	100	8107
Cultures spéciales	8	74	-	-	-	-	8	29	19	209	24	37430
St non spécialisés	51	192	31	61	21	34	24	276	31	786	42	2212
TOTAL	26	70	5	35	6	50	17	74	7	228	35	464

CONCLUSION : quelques tendances et perspectives de l'ensemble des producteurs de céréales

Les données statistiques présentées dans les chapitres précédents visent à caractériser les différentes catégories de producteurs de céréales selon le système de production pratiqué.

Cette vision catégorielle ne doit pas masquer certaines grandes tendances qui caractérisent l'ensemble des producteurs :

- **la diversité structurelle rencontrée chez les producteurs de céréales**, depuis les petits producteurs jusqu'aux très grands, **se double d'une diversité selon l'orientation**. Les éleveurs et les polyculteurs produisant des céréales dominant fortement le groupe des petits producteurs et forment encore presque la moitié de l'effectif des producteurs moyens. Les grands producteurs et les très grands producteurs de céréales sont, quant à eux, des producteurs spécialisés céréaliers ou polyculteurs.

- **la population agricole concernée par la production de céréales est très nombreuse** du fait même de la composition de l'ensemble formé par les exploitations produisant plus de 5 ha de céréales et notamment du poids des producteurs petits et moyens. Tous les producteurs ne sont certes pas concernés de la même manière, puisque pour certains la contribution du secteur céréalier à la formation du revenu agricole est modeste, tandis que pour d'autres elle peut constituer l'essentiel. Mais les producteurs, a priori les moins concernés, sont aussi souvent ceux, dont les revenus sont les plus bas et par conséquent ils peuvent être aussi très affectés par une éventuelle diminution de la recette céréalière.

- dans ce groupe des producteurs de céréales, certaines tendances "classiques" se retrouvent toujours. C'est ainsi que **la densité de main d'oeuvre diminue en relation avec l'augmentation des superficies céréalieres** et donc des superficies agricoles totales cultivées, tandis que celle de la main d'oeuvre salariée varie en sens inverse (graphique C.1), avec une modulation sensible selon le système pratiqué. On pourra observer aussi une certaine discontinuité à l'intérieur du système céréalier, sans doute imputable au fait que les équilibres main d'oeuvre salariée - superficie manifestent certaines discontinuités.

- **une double spécialisation s'opère quand la superficie cultivée en céréales augmente**. D'une part la part consacrée aux céréales s'élève progressivement. D'autre part à l'intérieur des céréales, le blé tendre prend une position de plus en plus forte (graphique C.2).

- en ce qui concerne la production animale, souvent présente voire associée à la production céréalière, il apparaît que **la densité de bétail est d'autant moindre que l'on dispose de plus de superficie** et que ceci affecte toutes les orientations pratiquées par les producteurs de céréales. Il apparaît aussi que l'orientation vers la production bovine laitière suit la même tendance tandis qu'une spécialisation viande bovine se manifeste progressivement (graphique C.3). Pour les autres espèces animales l'évolution est plus contrastée (graphique C.4.). La fréquence des ovins augmente plutôt avec la taille à l'inverse de ce qui apparaît pour les porcins.

Le poids des catégories de producteurs de céréales change avec le temps. Deux tendances sont en concurrence :

- d'une part le mouvement des systèmes de production vers la grande culture est fortement marqué depuis quelques années, comme on l'a mis en évidence dans un travail précédent (Carles (R.), Chitrit (J.J.) 1985), les exploitants agricoles cherchent à bénéficier des économies d'échelle et d'un système de prix favorable afférents à la grande culture. Cette tendance est évidemment accentuée par l'accroissement de taille des exploitations, qui permet de dégager une forte valeur ajoutée, sans passer obligatoirement par une transformation animale de productions de l'exploitation. En même temps, le caractère moins pénible et moins contraignant des activités végétales pousse aussi dans cette direction.

- d'autre part, la réduction de la population d'exploitations agricoles, due à la continuation de l'exode rural. Les gains de productivité obtenus dans le secteur agricole font qu'il n'est plus nécessaire qu'il y ait autant d'agriculteurs. Cette évolution peut se trouver accentuée par certaines caractéristiques démographiques, ainsi les agriculteurs qui auront entre 60 et 65 ans au cours des prochaines années sont nombreux. Ils partent ou sont sur le point de partir à la retraite. Les difficultés du secteur agricole dus à l'instauration des quotas laitiers, à la pression, à la baisse sur les prix de nombreux produits agricoles peuvent accentuer le phénomène de l'exode rural.

Dans ces conditions la répartition des producteurs dans les catégories que nous avons retenues peut se trouver modifiée, vraisemblablement dans le sens suivant :

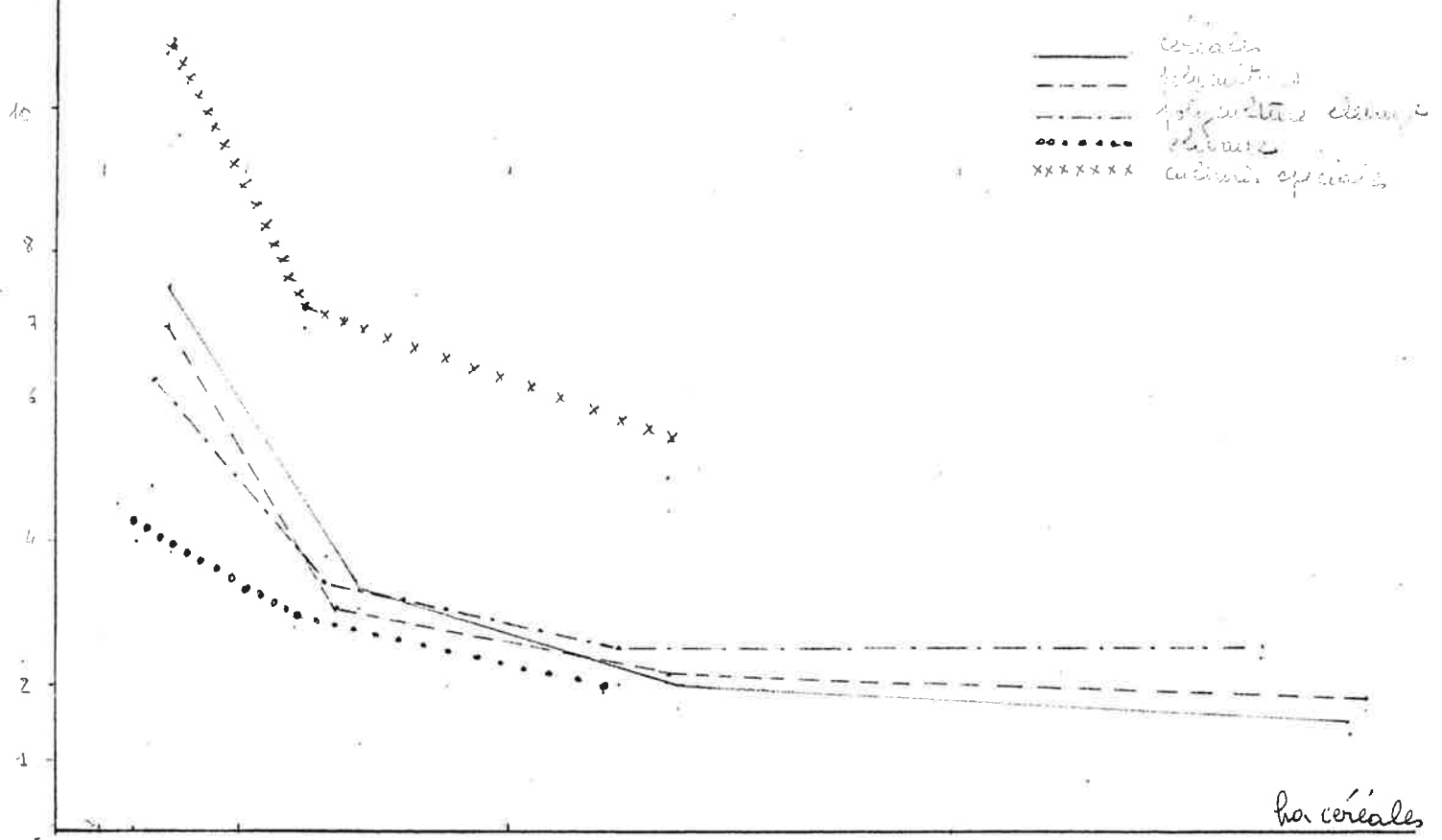
- **renforcement de l'importance des producteurs spécialisés.** De 1983 à 1985, on sait déjà que l'effectif des exploitations des OTEX 11-céréales et 12-polyculteurs s'est accru de 3,6 %. A l'intérieur de ces orientations, on observera un déplacement vers les plus grands producteurs.

- **diminution du poids des producteurs non spécialisés.** On sait que les systèmes de polyculture-élevage ont tendance à évoluer vers les systèmes spécialisés de polyculture ou moins fréquemment d'élevage. Une forte réduction est encore vraisemblable : de 1983 à 1985, les orientations "agriculture générale avec herbivores" et "herbivores avec agriculture générale" ont perdu respectivement 5,6 % et 3,6 % de leurs effectifs. Quant aux éleveurs, qui sont plus souvent encore de petits éleveurs, la diminution de la population correspondante est encore plus marquée : 18,1 % chez les producteurs de lait spécialisés et 9 %, chez les producteurs de lait non spécialisés. Seuls les producteurs de bovins à viande ont augmenté leur nombre entre 1983 et 1985 (+ 9,4 %).

Nous espérons pouvoir entreprendre une étude sur cette dynamique des producteurs de céréales, ce qui pourrait se faire sur la base d'un rapprochement particulier des résultats des enquêtes sur les structures d'exploitation réalisées au titre de 1983 et 1985 (voire 1987 ?).

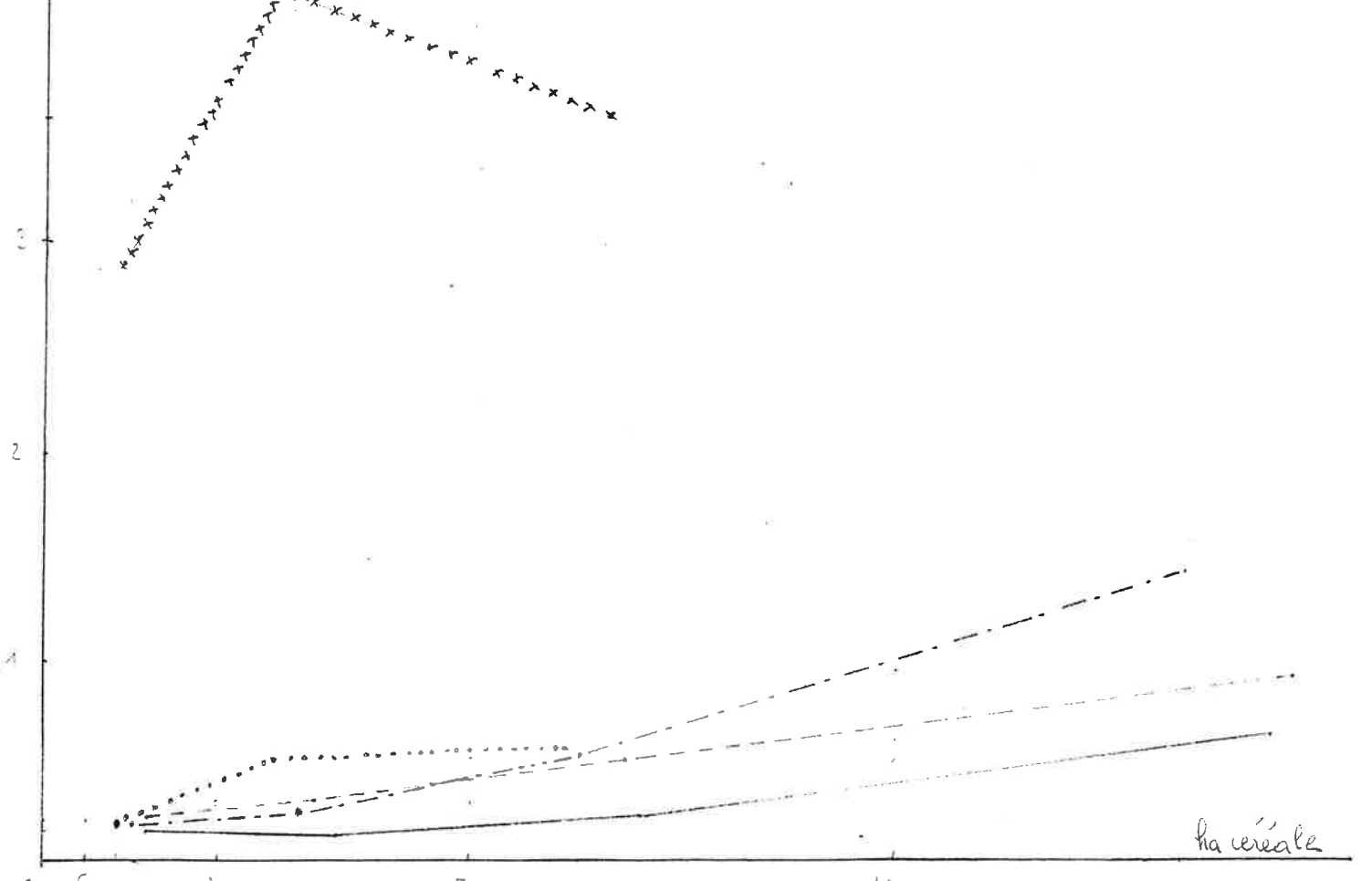
U.T.A. totales pour 100 ha de céréales

Legende

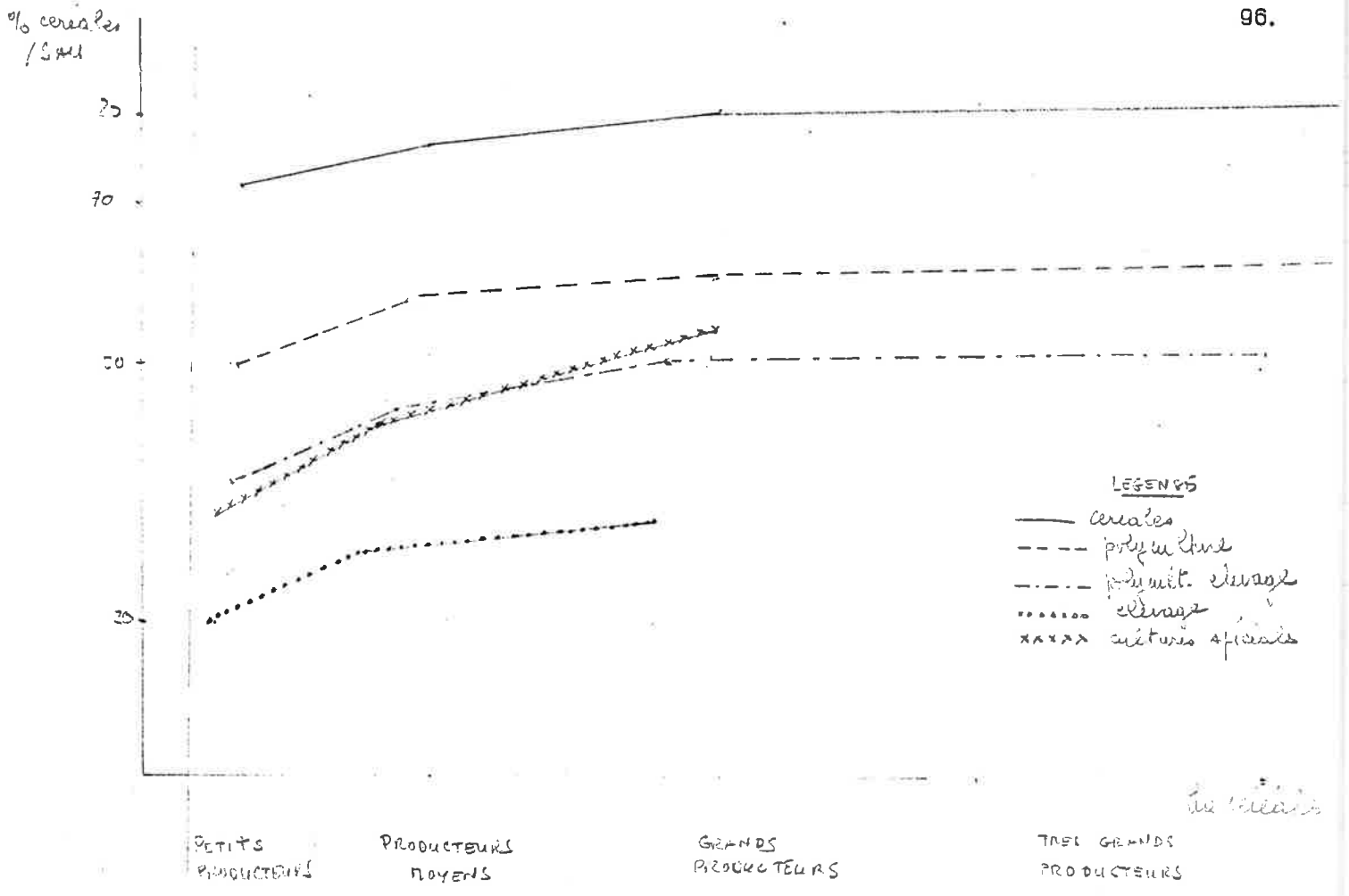


Petits Producteurs Producteurs moyens Grands producteurs Très grands producteurs

UTA Salariés perm. 100 ha



Graphiques C1 - Densité de main d'œuvre totale et moyenne selon les catégories de producteurs de céréales.



de l'agriculture

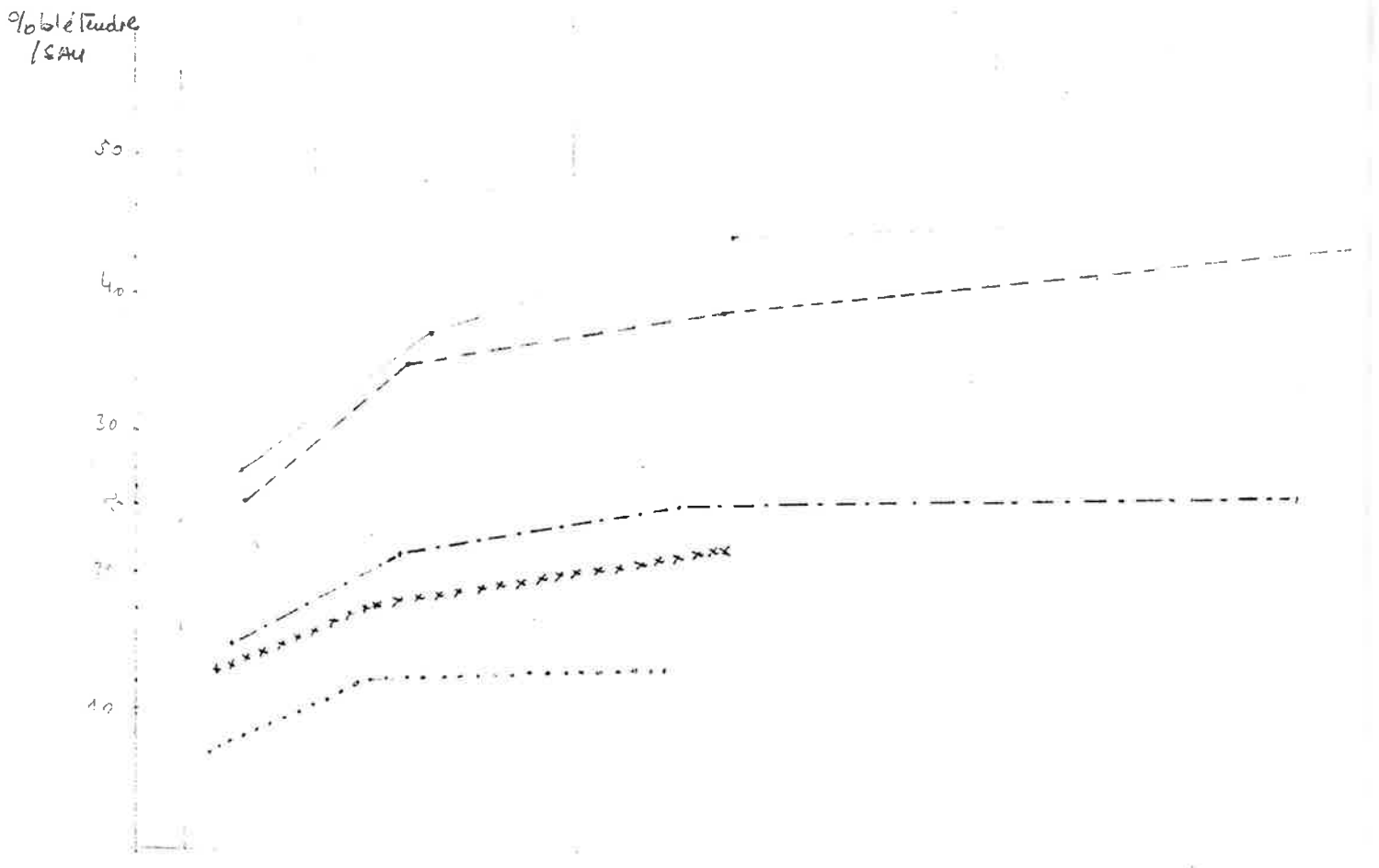
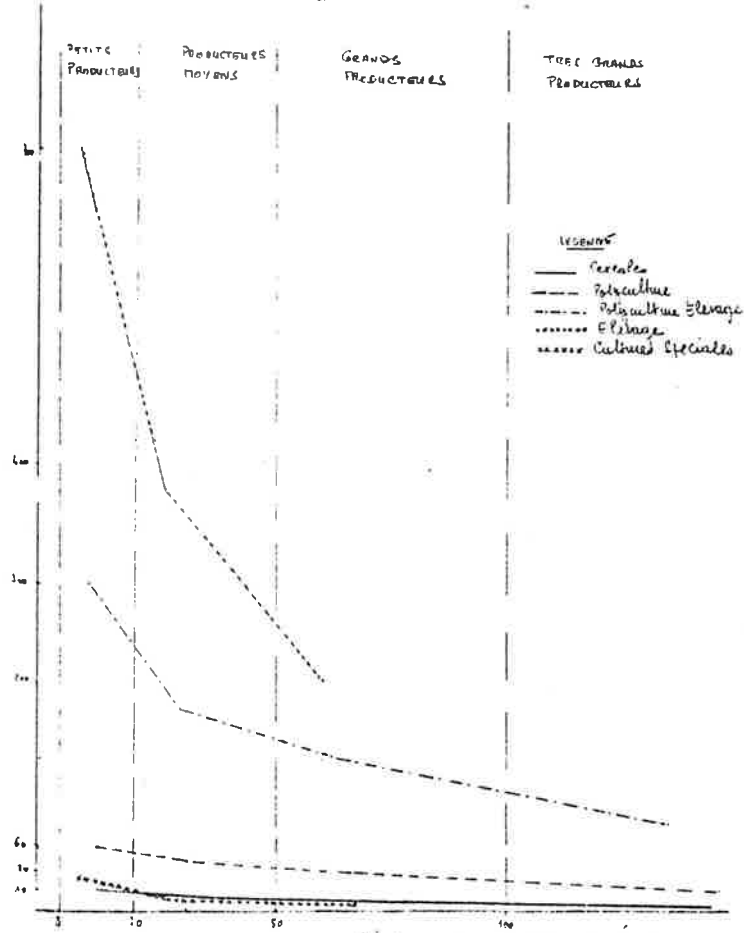


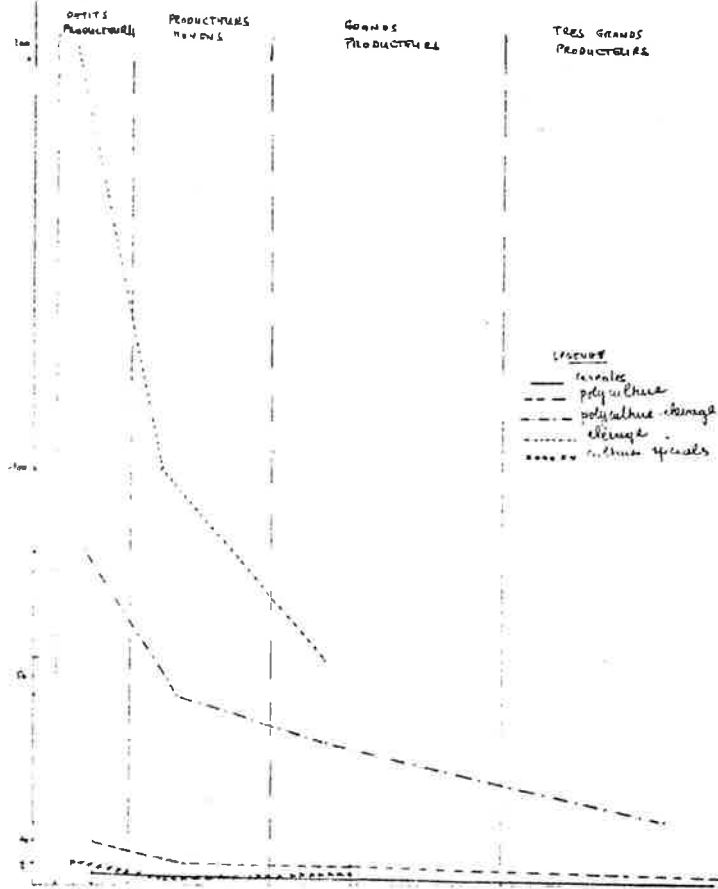
Figure 22. Degré de spécialisation des producteurs et en la terre agricole

Bovins Totaux Pour 100 HA DE CEREALES

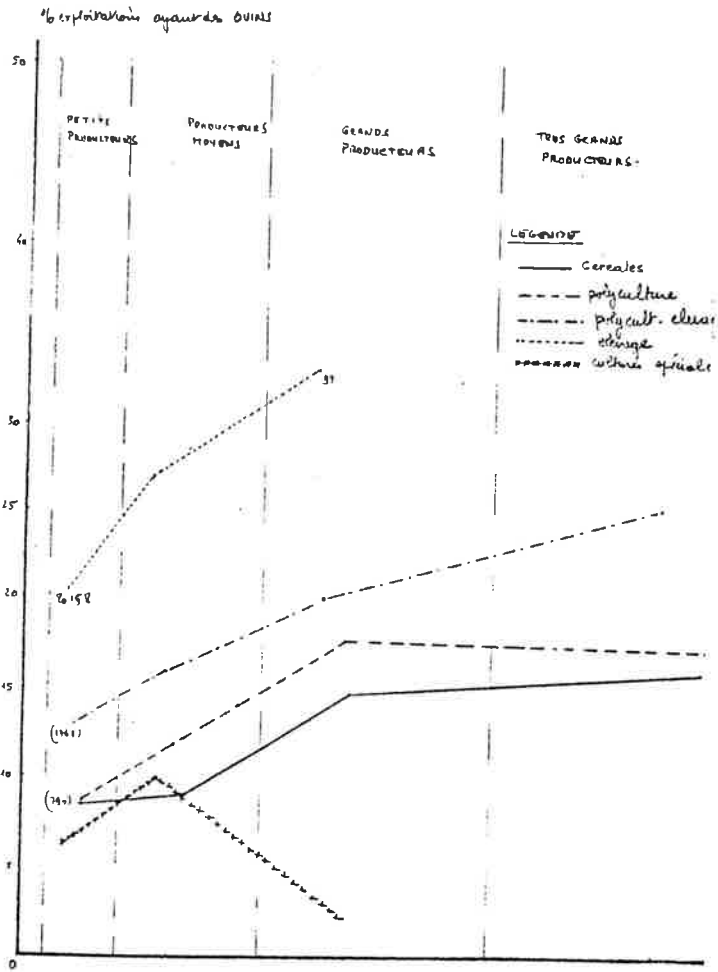


Graphique C3. Bovins de bétail des producteurs de céréales (Tous bovins)

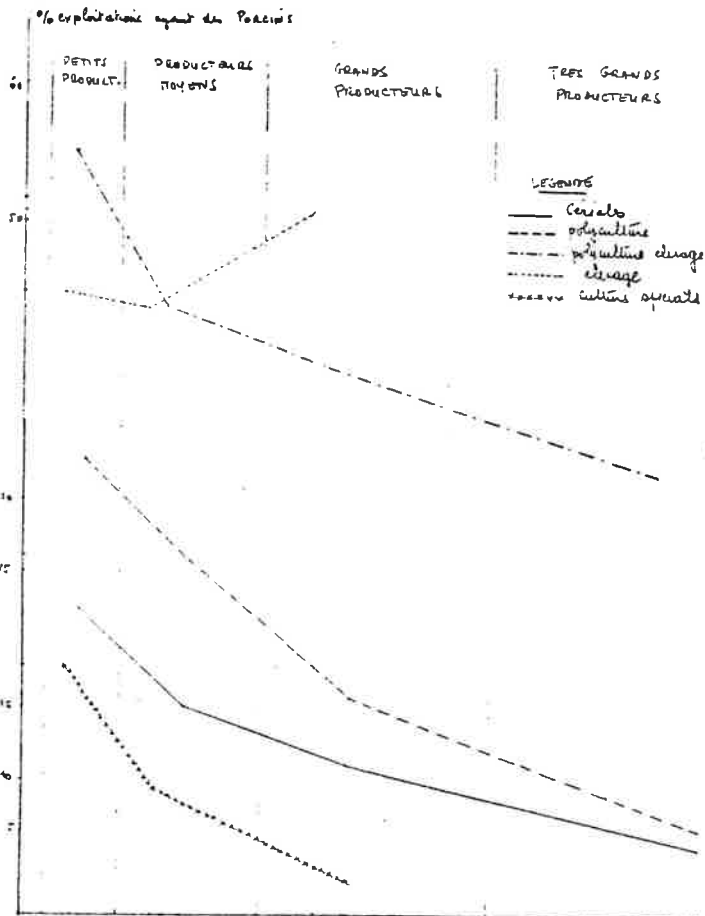
VL pour 100 ha de céréales



Graphique C3. Bovins de bétail des producteurs de céréales (Vaches laitières)



Graphique C4. Fréquence des exploitations ayant des OVIAS chez les producteurs de céréales



Graphique C4. Fréquence des exploitations ayant des PORCINS chez les producteurs de céréales

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

TRAVAUX DE LA STATION SUR L'ECONOMIE DES EXPLOITATIONS
CEREALIERES.

- CORDONNIER P. - Evolution et localisation de la culture du blé en France depuis 25 ans, Fermes modernes, n° hors série, 1976, pp. 40-49
- CARLES R., NANQUETTE B. - La disparité des revenus agricoles, Economie et Statistique, 91, 1977, pp. 91-98
- CARLES R., NANQUETTE B. - Bas revenus et économies d'échelle dans l'agriculture française, INRA ESR Grignon, série "Economie et Sociologie Rurales", mars 1978, 50 p.
- CARLES R. - L'efficacité économique des exploitations agricoles françaises produisant des céréales, du lait et des porcins, rapport FAO/CEE, INRA ESR Grignon, mai 1979, 29 p. + ann.
- CORDONNIER P. - Céréales à paille en France : aspects économiques, in l'INRA et les céréales à paille, INRA, octobre 1981, 5 p.
- CARLES R., CORDONNIER P. - Les oléoprotéagineux et leur introduction dans les systèmes de grande culture, Série "Etudes et Recherches", 1, INRA ESR Grignon, novembre 1984, 113 p.
- CORDONNIER P. et alii - Intérêt économique présenté par la production de protéagineux dans deux régions de France, Communication aux journées ITCF, décembre 1984, 16 p.
- CARLES R., CHITRIT J.J. - Les revenus dans les entreprises céréalières
In Revenus agricoles, systèmes céréaliers, systèmes laitiers
Collections de l'INSEE, série E. 93, juillet 1985, pp. 95-165
- CARLES R., CHITRIT J.J. - Le secteur "Grandes Cultures" : spécificités et essai de prospective, INRA ESR Grignon, série "Notes et Documents", 9, octobre 1985, 38 p.

RESULTATS DES SONDÉS RICA

- Documents parus sous timbre multiple, Ministère de l'Agriculture (DPE, DIAME, INRA, SCEES, CEMAGREF) et INSEE.
- Sonde grande culture en Centre - Ile de France, résultats 1979, octobre 1980, 32 p.
- Sonde grande culture en Centre - Ile de France, résultats 1980, novembre 1981, 60 p.
- Sonde grande culture en Centre Ile de France (résultats de l'exercice 1981 et comparaison des résultats 1979 à 1981), octobre 1982, 40 p.
- Quatre années d'observation d'un groupe d'exploitations de grande culture en Centre-Ile de France (1979 à 1982), décembre 1983, 60 p.
- Sonde cultures industrielles en Nord-Pas de Calais et Picardie - Résultats 1981. Comparaison avec les résultats de la Sonde grande culture en Centre-Ile de France, Mai 1983, 33 p.
- Une variante du système de grande culture : le cas des exploitations agricoles du plateau picard, (résultats 1982), juin 1984, 37 p.
- Place des oléoprotéagineux dans le système de grande culture : résultats 1983 de la sonde "grandes cultures en Centre - Ile de France", octobre 1984, 55 p.
- L'évolution des revenus en grande culture : l'exemple du plateau picard en 1983 et 1984, février 1986, 57 p.
- Résultats 1984 de la sonde "grandes cultures en Beauce-Gâtinais (résultats bruts d'un échantillon constant sur la période 1979 -1984), février 1986, 20 p.

A N N E X E

ORIENTATION : C E R E A L E S

Champ : exploitations à temps complet

Catégorie de producteurs Critères	Petits producteurs 5 à < 20 ha céréales	Producteurs moyens 20 à < 50 ha céréales	Grands producteurs 50 à < 100 ha céréales	Très grands producteurs > 100 ha céréales
Nombre d'exploitations	9 267	41 174	23 971	5 796
SAU moyenne (ha)	17,1	44,2	85,9	176,1
UTA totaux/exploitation	1,28	1,47	1,73	2,71
dont UTAF	1,25	1,40	1,52	1,63
ha SAU/UTA	13,36	30,07	49,65	64,98
ha Céréales/exploitation	12,25	34,20	69,40	144,30
% Céréales / SAU	71,6	77,3	80,8	81,9
dont Blé tendre	27,8	37,6	44,1	46,4
Orge	13,1	15,3	13,2	11,0
Maïs-grain	24,3	19,9	19,8	21,1
% plantes industrielles	1,8	5,0	6,8	7,1
dont Colza	1,1	2,9	5,1	5,6
% plantes sarclées	1,2	2,5	2,0	3,6
dont betteraves	0,5	2,1	1,8	3,4
% Cultures fourragères	7,4	4,7	2,5	1,4
% STH	12,2	6,7	3,7	2,5
Cheptel moyen par exploitation				
- Bovins totaux (têtes)	1,0	0,7	0,4	0,2
- Taurillons	0,3	0,5	0,5	2,0
- Ovins (brebis mères)	2,0	1,9	5,3	6,0
- Porcins	3,4	1,0	1,4	1,4

Source : SCEES, enquête Structures 1983

ORIENTATION : POLY CULTURE

Champ : exploitations à temps complet

Critères \ Catégories de producteurs	Petits producteurs 5 à < 20 ha céréales	Producteurs moyens 20 à < 50 ha céréales	Grands producteurs 50 à < 100 ha céréales	Très grands producteurs > 100 ha céréales
Nombre d'exploitations	20 513.	24 080.	11 335.	3 672.
SAU moyenne (ha)	25,1	55,8	133,6	233,7
UTA totaux/exploitation	1,75	1,72	2,46	4,21
dont UTAF	1,60	1,60	1,75	1,85
ha SAU/UTA	14,34	32,44	46,18	55,51
Ha céréales /exploitation	12,41	31,90	67,90	145,90
% Céréales /SAU	49,4	57,2	59,8	62,4
dont Blé tendre	25,6	34,3	38,1	42,3
Orge	9,7	12,2	13,0	10,3
Maïs-grain	10,7	8,1	6,3	7,5
% plantes industrielles	13,2	12,7	10,7	9,1
dont Colza	2,6	4,6	5,6	5,5
% plantes sarclées	7,8	9,6	11,3	15,6
dont betteraves	4,2	7,0	9,4	13,2
% cultures fourragères	7,9	5,8	5,4	3,7
% STH	11,7	9,1	7,6	4,2
Cheptel moyen par exploitation				
- Bovins totaux	7,1	14,6	22,9	26,5
- dont Vaches laitières	1,4	1,9	2,6	2,1
- Taurillons	0,4	1,5	6,0	4,0
- Ovins (brebis mères)	2,4	4,0	12,4	15,0
- Porcins	4,7	6,8	7,4	9,0

source : SCEES, enquête Structures 1983

ORIENTATION : POLY-CULTURE ELEVAGE

Champ : exploitations à temps complet

Critères \ Catégories de producteurs	Petits producteurs 5 à < 20 ha céréales	Producteurs moyens 20 à < 50 ha céréales	Grands producteurs 50 à < 100 ha céréales	Très grands producteurs > 100 ha céréales
Nombre d'exploitations	84 179.	32 078.	4 279.	376.
SAU moyenne (ha)	30,1	65,3	125,9	259,4
UTA totaux/exploitation	1,87	2,21	3,15	6,62
dont UTAF	1,78	2,00	2,40	2,40
ha SAU/UTA	16,10	29,54	40,00	39,18
Ha céréales/exploitation	10,84	30,0	62,8	134,6
% Céréales/SAU	36,0	44,3	49,9	51,9
dont Blé tendre	15,2	21,6	24,7	26,2
Orge	9,1	12,1	14,0	12,6
Maïs-grain	8,0	7,6	7,3	7,5
% plantes industrielles	3,4	4,4	6,0	6,4
dont Colza	0,9	2,3	4,0	4,4
% plantes sarclées	2,9	2,1	1,4	5,5
dont betteraves	0,9	1,3	1,1	4,3
% cultures fourragères	21,6	18,3	15,7	9,4
% STH	30,4	26,7	24,1	22,5
Cheptel moyen par exploitation				
- Bovin totaux	26,9	54,3	88,0	108,5
dont Vaches laitières	7,9	14,8	22,8	21,0
- Taurillons	1,2	5,1	5,6	8,1
- Ovins (brebis mères)	7,2	10,6	18,7	72,0
- Porcins	28,6	31,6	72,0	240,0

Source : SCEES, enquête Structures 1983

ORIENTATION : ELEVAGE

Champ : exploitations à temps complet

Catégories de producteurs Critères	Petits producteurs 5 à < 20 ha céréales	Producteurs moyens 20 à < 50 ha céréales	Grands producteurs 50 à < 100 ha céréales	Très grands producteurs > 100 ha céréales
Nombre d'exploitations	98 112.	7 153.	276.	6.
SAU moyenne (ha)	46,8	95,0	200,00	145,3
UTA totaux/exploitation	2,02	2,81	4,09	7,83
dont UTAF	1,93	2,30	3,00	3,00
Ha SAU/UTA	23,2	33,8	48,9	18,6
Ha céréales / exploitation	8,8	26,7	61,2	126,1
% céréales / SAU	18,8	28,1	30,6	86,8
dont blé tendre	7,4	11,9	12,1	27,3
Orge	5,9	9,6	9,8	11,3
Maïs-grain	1,7	3,3	5,5	47,9
% plantes industrielles	0,3	0,8	0,9	-
dont Colza	0,2	0,6	0,6	-
% plantes sarclées	1,3	0,5	-	4,0
dont betteraves	0,1	0,1	-	4,0
% cultures fourragères	28,5	22,4	18,5	5,0
% STH	49,9	47,4	49,0	4,1
Cheptel moyen par exploitation				
- Bovins totaux	61,8	103,5	127,9	-
dont Vaches laitières	19,1	28,9	36,3	-
- Taurillons	2,7	5,0	12,1	-
- Ovins (brebis mères)	19,0	43,3	123,8	29,0
- Porcins	21,6	141,4	390,0	2 033,0

Source : SCEES, enquête Structures 1983

ORIENTATION : CULTURES SPECIALES

Champ : exploitations à temps complet

Catégories de producteurs Critères	Petits producteurs 5 à < 20 ha céréales	Producteurs moyens 20 à < 50 ha céréales	Grands producteurs 50 à < 100 ha céréales	Très grands producteurs > 100 ha céréales
Nombre d'exploitations	8 298.	1 029.	135.	37.
SAU moyenne (ha)	28,5	64,9	126,8	239,5
UTA totaux par exploitation	3,08	4,65	6,87	25,26
dont UTAF	1,76	1,90	1,50	1,73
Ha SAU/UTA	9,25	13?95	18?45	9,48
Ha céréales / exploitation	9,07	27,5	68,1	116,0
% Céréales/ SAU	31,8	43,0	53,7	48,4
dont Blé tendre	12,2	17,4	21,5	27,3
Orge	8,3	9,8	9,0	0,7
Maïs-grain	7,4	11,9	13,9	10,2
% plantes industrielles	5,3	6,6	8,5	15,9
dont Colza	0,8	1,6	3,4	1,4
% plantes sarclées	0,5	0,5	2,9	2,4
dont betteraves	0,1	0,3	1,9	1,6
% Cultures fourragères	4,7	2,6	3,0	0,8
% STH	6,9	5,7	2,7	0,8
Cheptel moyen par exploitation				
- Bovins totaux	2,5	2,6	2,9	6,0
dont Vaches laitières	0,6	0,3	1,2	-
- Taurillons	-	-	-	-
- Ovins (brebis mères)	2,3	1,2	5,0	2,0
- Porcins	0,6	0,2	-	40,0

Source : SCEES, enquête Structures 1983

